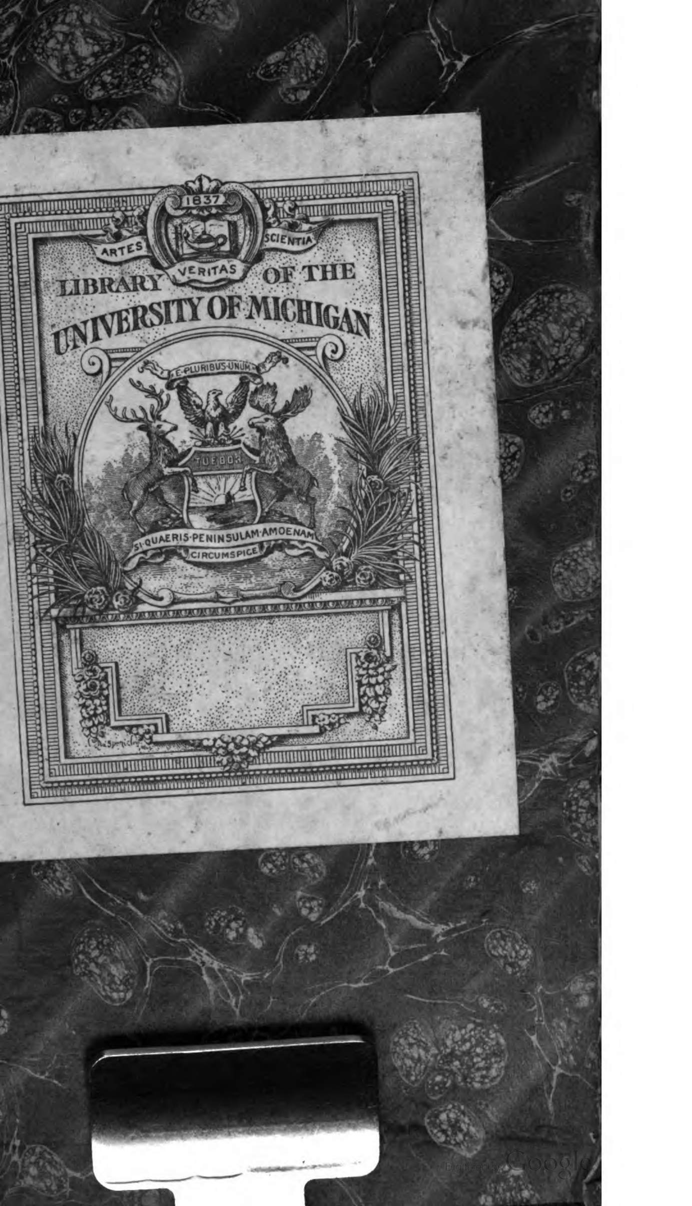
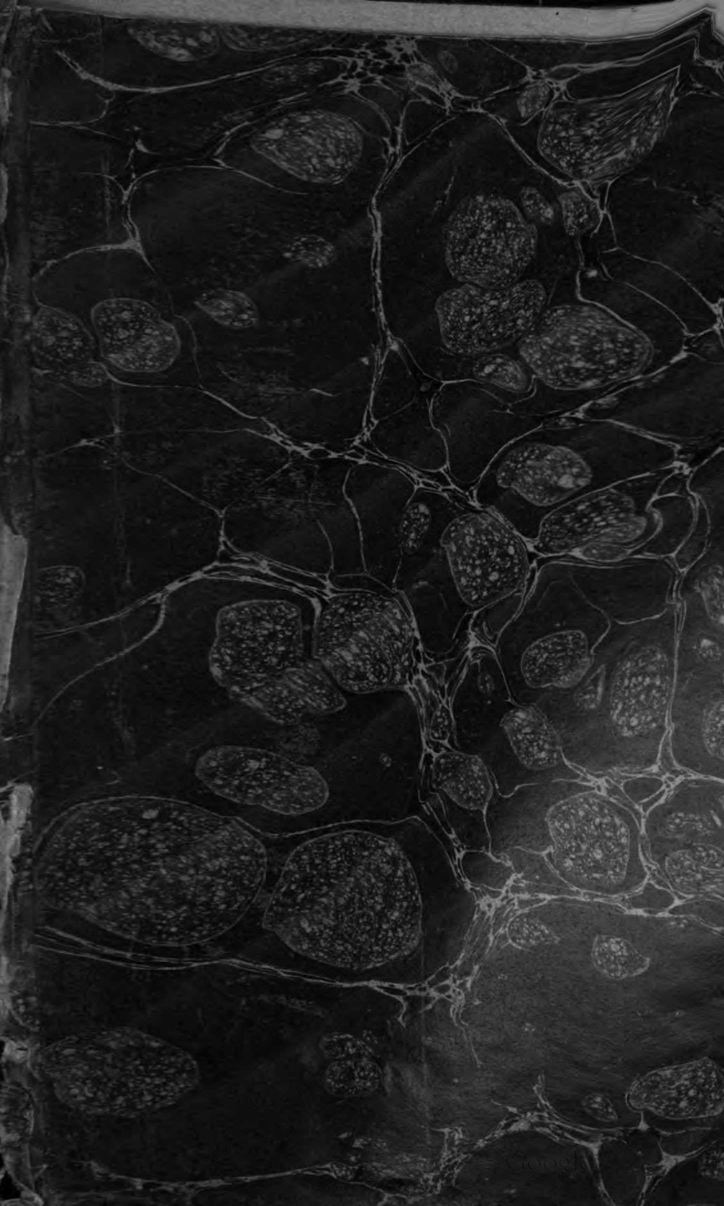



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



ŒUVRES

DE

LOUISE LABÉ

ŒUVRES

DE

LOUISE LABÉ

PUBLIÉES

PAR

CHARLES BOY

II

Recherches sur la vie et les œuvres de Louise Labé.
Glossaire.



PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27-31, PASSAGE CHOISEUL, 27-31

M DCCC LXXXVII

RECHERCHES

SUR LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

LOUISE LABÉ



RECHERCHES

SUR LA VIE ET LES ŒUVRES

DE

LOUISE LABÉ

I

LES OEUVRES DE LOUISE LABÉ.

NÉE dans la maison d'un cordier et élevée par une belle-mère sans goût ni grâce, Louise Labé soupira dès l'enfance après la liberté et dès sa jeunesse après un libérateur. Ce libérateur, beau, brillant, faisant d'elle une grande dame, dont elle eût tenu le rôle avec une aisance si élégante, elle crut un jour l'avoir trouvé dans un *homme de guerre*, et elle ne négligea rien pour



le séduire. L'homme à qui ce culte s'adressait passa, sans le recueillir, à côté de ce rare trésor : l'amour sincère d'une jolie femme, l'estime d'un esprit distingué et la reconnaissance d'une belle âme.

Fille d'un cordier, elle finit par se marier avec un cordier riche et bon enfant, qui la laissa écrire en vers et en prose, et recevoir dans sa maison les « sçavants hommes » que charmaient sa personne et son talent. Malheureusement, pour avoir le bonheur d'entendre la nouvelle Sapho, il fallait passer près de la corderie de son mari ; et un contemporain, parlant des argentines cordes de son luth, ne manque pas d'ajouter : « Non celles que son mari fait. » Là se trouve peut-être le secret de toute la vie de la Belle Cordière, et surtout l'explication des appréciations si contradictoires que nous en ont laissées les contemporains.

Ainsi ne l'ont pas compris, je le sais, les derniers biographes. Tous, ou à peu près tous, entourent leur héroïne de l'élite de la société lyonnaise : ils font de sa maison le centre artistique et littéraire de la région, et ils écrivent à côté de son nom l'histoire des lettres et des arts au milieu du XVIe siècle. Quant au principal personnage lui-même, leurs efforts tendent uniquement à rechercher si le mari seul fut admis à contempler les admirables attraits décrits avec tant d'indiscrétion par un poète du temps, Olivier de Magny, et à savoir, en fin de compte, si le charmant écrivain mérite une délicate couronne de fleurs blanches ou tout simplement une ceinture dorée.

Il m'a semblé qu'il y avait mieux à faire. J'ai pensé qu'il serait plus intéressant d'établir exactement les dires des contemporains, d'en détacher les broderies exécutées sur le canevas primitif par les biographes des siècles suivants, et de montrer, en s'aidant de quelques documents inédits, ce qu'a été l'existence de la Belle Cordière.

Louise Labé nous a laissé un petit volume, imprimé en 1555 par Jean de Tournes qui fut en son temps une des gloires de la typographie lyonnaise. Après une épître dédicatoire adressée à une toute jeune fille de grande famille, ce volume renferme un poème en prose intitulé, *Débat de Folie et d'Amour*, trois élégies et vingt-quatre sonnets. Avec ces seules pages, le nom de l'auteur est parvenu jusqu'à nous, accompagné des éloges de plusieurs célébrités de son temps, et il en a été ainsi malgré la jalousie des ignorants et des sots qui l'entouraient, les épigrammes de quelques amoureux éconduits et les fabliaux grivois de leurs successeurs, qui ont rendu méconnaissable cette intéressante physionomie.

Considérée au point de vue littéraire, l'œuvre capitale de Louise Labé est le *Débat de Folie et d'Amour.* Bien avant Sainte-Beuve, qui a remarqué la supériorité de la prose de la Cordière sur ses vers, Voltaire avait écrit : « La plus belle fable des Grecs est celle de Psyché ; la plus plaisante fut celle de la matrone d'Éphèse ; la plus jolie parmi les modernes fut celle de la Folie qui, ayant crevé les yeux à l'Amour, est condamnée à lui servir de guide. »

Or, l'idée, le plan et l'ensemble de la composition du *Débat* paraissent appartenir à Louise Labé, qui a pu emprunter quelques détails curieux à l'*Encomium Moriæ* d'Érasme, à la *Danse des Aveugles* de Michault et aux écrivains de l'antiquité, mais à qui, jusqu'à plus ample informé, doit revenir l'honneur de l'invention.

Ce poétique sujet, l'éternel débat de la folie et de l'amour, traité en prose à une époque où tout n'était que ramage d'oiseaux et d'oisillons éveillés par Ronsard et Du Bellay, est ce que le public connaît le moins de l'œuvre de la Belle Cordière. Il n'en était pas de même au temps de Louise Labé, et, peu d'années après sa mort, on formait à Paris un petit volume avec le *Débat de Folie et d'Amour* et l'une des premières traductions de *Daphnis et Chloé*. Ce gracieux hommage rendu à la prose de la belle Lyonnaise par un de ces imprimeurs de la Renaissance qui étaient à la fois des érudits et des délicats, n'est pas le seul qu'elle ait obtenu, car le *Débat* a eu les honneurs de l'imitation en vers. C'est du moins ce qu'affirme Jean Dagoneau, un biographe de Louise Labé inconnu jusqu'à ce jour, qui accuse de cette transformation un autre personnage encore moins connu répondant au nom de Jacques Ridouet, sieur de Sancé, « qui, de ce non « content, aurait, suivant la piste de cette dame (Louise), « enfoncé la dispute qu'elle avait entamée (entre la Folie « et l'Amour), en joignant à son œuvre trois autres « discours élégans en rithme. » Tout cela, dit-on, aurait été imprimé; mais il ne nous a pas été possible de

découvrir un exemplaire de l'ouvrage. On est donc forcé de s'en tenir au témoignage de Dagoneau, tout en conservant une prudente réserve sur son appréciation relativement au mérite littéraire du sieur de Sancé. Sans faire tort à cette nébuleuse disparue du firmament poétique, il est permis de douter que ce brave Angevin ait eu la plume assez fine pour « translater en rimes » les délicatesses de cette prose féminine. Quant aux imperfections du petit poème, son « translateur, » au lieu de les effacer, n'a pu que les aggraver, puisqu'elles tenaient moins au goût personnel de l'auteur qu'à celui de son temps.

Il est certain que cette œuvre, la plus étendue parmi celles de Louise Labé, est un type achevé de finesse et d'observation féminines, et que les contemporains lui ont accordé une attention toute particulière. De nos jours, il en est autrement : on feuillette rapidement ces pages, qui paraissent tenir trop de place dans le volume de Jean de Tournes, pour arriver plus vite aux sonnets et, parmi les sonnets, au XVIIIe,— quelques-uns veulent bien joindre à ce sonnet le XIVe, — et ces deux morceaux résument pour eux l'œuvre de la Belle Cordière. Cependant le *Débat* est un petit chef-d'œuvre, laissant bien loin derrière lui, comme pensées, l'ensemble des vers de Louise Labé, et pouvant, au point de vue de la forme, être mis à côté des meilleures pages écrites au milieu du XVIe siècle. Ce qui nous empêche de le lire, ce ne sont ni les longueurs ni les subtilités qu'il a de commun avec la plupart des compositions

de ce temps, c'est — nous pouvons le dire sans crainte — l'absence de ce qui rend populaires la Reine de Navarre, Brantôme et les anciens conteurs.

A cet égard, Louise Labé est une exception remarquable ; sauf une ligne, où le lecteur peut soupçonner une allusion à laquelle l'écrivain n'a peut-être jamais songé, il n'y a rien de licencieux dans ses écrits. En prose, elle a laissé tomber de sa plume deux ou trois phrases qui côtoient le trivial ; en vers, on remarque le XVIIIe sonnet, sur lequel nous reviendrons, mais il faut reconnaître, surtout si l'on compare ses écrits à ceux de ses contemporains, qu'elle a toujours le langage le plus réservé, même dans l'expression de quelques pensées assez libres. Quant au *Débat de Folie et d'Amour*, tout ce qu'il y a de bon lui appartient en propre, et ce qu'il peut y avoir de défectueux dans la forme revient, pour la plus grande partie, à la mode de son époque.

En ce temps-là, Clément Marot et Scévole de Sainte-Marthe à Paris, Pontus de Tyard à Mâcon, Étienne Dolet à Lyon, portaient aux nues Maurice Scève et admiraient

..... la muse hautaine
De ce Sceve audacieus
Dont la tonnante parole,
Qui dans les astres carole,
Semble un contre-foudre ès cieux.

Ainsi s'exprime l'auteur anonyme des *Louanges de Dame Louise Labé.* Maurice Scève, cet abstracteur de

quintessence, qui se contourne dans l'obscur et se tourmente dans le rocailleux, était en effet le chef de cette école de transition qu'à la veille des débuts de la Pléiade l'influence du génie italien fit éclore à Lyon ; circonstance particulière à laquelle plusieurs de ses poètes ont dû une partie de leur notoriété et même la réputation dont ils ont joui après la perte ou l'oubli de leurs œuvres.

Il était difficile à ceux qui l'entouraient de se soustraire complètement à la mode dont il était le maître. Aussi, quoique dégagée des rivalités et des compétitions d'écoles, ignorant même sans doute ce qu'était une école littéraire, jetant simplement sur le papier, à ses heures de loisir, tout ce qu'elle avait de poésie, de tendresse et d'ardeurs, Louise Labé offre dans ses vers beaucoup des naïvetés, des mignardises et des formes heurtées, si chères aux écrivains de son temps. Mais elle reste toujours poète autant qu'elle est femme : quand une idée la saisit, le mot arrive et son vers jaillit avec une justesse, une netteté et un bonheur d'expression remarquables.

Aucun critique, à ma connaissance du moins, n'a fait remarquer que les sonnets de Louise Labé ne sont pas des morceaux détachés, sans suite entre eux, et disposés au hasard de la plume ou suivant le caprice de l'imprimeur. Chacun d'eux représente en miniature un épisode du poème inépuisable de l'amour, et l'ensemble forme comme un collier de camées dont les figurines nous en représentent les rêves, les aspirations,

les troubles et les désirs, puis les bonheurs, puis le réveil, et la désillusion, avec son cortège de larmes, de regrets et de désolations.

Dans le plan d'un poème sur l'amour tracé de cette manière, le XVIIIe sonnet avait sa place marquée. Il est vrai qu'arrivés à ce moment critique les poètes qui ne se sont pas proposé d'être licencieux ont la discrète habitude d'éteindre la lampe et d'attendre le lendemain. Seuls, les maîtres en poésie ont la permission de ne pas laisser de lacune dans leur récit, parce que seuls ils ont l'adresse de jouer convenablement avec la gaze et les abat-jour. Sans vouloir rappeler de trop grands noms et de trop grandes œuvres, le XVIIIe sonnet peut, en son genre, être mis à côté des pages de toutes les époques dans lesquelles le tour de force a été tenté et heureusement accompli.

Mais si les sonnets de Louise Labé, — et c'est ce qui doit nous préoccuper au début de ces recherches biographiques, — si les sonnets de Louise Labé, loin d'être des morceaux détachés tombés de sa plume sous l'impression du moment, sont au contraire comme les assises méthodiquement élevées d'un petit temple réservé au culte d'une divinité; si plusieurs d'entre eux sont venus là pour y prendre la place marquée d'avance dans l'harmonie de la construction, alors que peuvent-ils nous apprendre des incidents de sa vie humaine et que pouvons-nous leur demander, si ce n'est ce que tout poète met de son cœur dans les créations de son esprit?

Considérée comme source d'informations pour écrire son histoire, l'œuvre de Louise Labé doit se diviser en deux parties bien distinctes. La première, qui comprend la lettre à Clémence de Bourges et les élégies, — dont la deuxième est presque une autobiographie, — peut servir à l'étude de son existence, et la seconde, composée du *Débat* et des sonnets, à l'étude de son talent et de son caractère. A toute cette seconde partie de l'œuvre de notre écrivain nous ne demanderons pas autre chose, sachant que nul ne peut déterminer combien les faits de la vie réelle ont laissé de réalité et pris d'idéal en passant à travers les rêves et l'imagination de l'artiste. Nous croyons qu'il n'est pas absolument nécessaire au poète d'avoir, avec un de ses semblables dans l'autre sexe, de réelles amours dont il racontera l'histoire, pour qu'il soit à même de concevoir et d'écrire une œuvre fille de l'amour et de la beauté, une de ces œuvres dont nous avons l'habitude de dire qu'elles ont été *vécues*. Nous croyons que si la parole fut, comme on le dit, donnée à l'homme pour déguiser sa pensée, quand cette parole est écrite dans la langue des vers et surtout quand cette pensée est celle d'une jolie femme, il est bien dangereux de poser la main sur le fil léger de quelques vers avec l'espoir d'arriver par lui aux plus intimes secrets d'une existence.

Du reste, Louise Labé a pris soin de nous dire elle-même à quel point de vue il faut considérer ses écrits. Au moment où Jean de Tournes allait faire composer

cette courte ligne « Fini d'imprimer le 12 août 1555, » elle semble avoir éprouvé un sentiment que je ne sais comment exprimer, sinon en le comparant à un frisson de pudeur féminine. Elle prit sa plume et écrivit, le 24 juillet, à Clémence de Bourges, l'épître que l'on connaît, cette épître, non pas en vers mais en bonne et solide prose, que quelques biographes semblent n'avoir jamais lue.

Débarrassés ainsi de cette végétation parasite sous laquelle on les étouffait, les vers de Louise nous apparaissent tels qu'elle les a voulus. Tant pis pour les « vertueuses dames » de son temps, si elles n'ont pas su, à sa prière, « élever leurs esprits au-dessus de leurs quenouilles et fuseaux ! »



II

LES CONTEMPORAINS ET LES BIOGRAPHES.

On est généralement d'accord pour nous apprendre que Louise Labé était fort belle : tous ses contemporains nous le disent, à l'exception de Du Verdier, qui trouve sa beauté « médiocre, » et de Rubys, qui n'en fait pas même mention. Elle était fort instruite et parlait plusieurs langues ; tout le monde nous l'assure, excepté Rubys qui continue à se taire. Elle avait d'admirables dispositions pour les arts, depuis la musique jusqu'à l'équitation ; chacun le déclare expressément, sauf le même contemporain, qui persiste à garder le silence. Elle fut la plus honnête des femmes, disent les uns ; elle fut une courtisane, disent les autres : elle a « fait profession de courtisane publique jusqu'à sa mort, » s'écrie deux fois, et à trente ans d'intervalle, le contemporain qui s'était toujours tu. Mais personne ne nous dit si un nuage est venu voiler cette existence embellie par tant d'hommages et d'adorations ; per-

sonne ne mentionne le moindre incident de cette triste lutte entre un talent supérieur et une condition inférieure, au milieu des préjugés qui, à toutes les époques et dans toutes les sociétés, ont toujours entravé l'essor des meilleurs esprits. Personne ne le révèle, sauf peut-être l'auteur du premier livre connu de nous qui parle de la Belle Cordière, et à qui sans doute appartiendra le dernier mot dans la discussion. C'est un livre bizarre intitulé : *Le fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin construit par François de Billon*, dont l'impression s'achevait à Paris quelques mois avant l'apparition des œuvres de Louise Labé. On y voit que la « malice envieuse » s'exerçait déjà contre elle; mais François de Billon trouve qu'aucune femme n'est à l'abri de ces sortes de malignité et que cela préserve les hommes, « faute de meilleurs propos, de s'endormir à table. » Ceci, en effet, est extrait d'un chapitre relatif aux *Brocards contre les femmes*.

Un autre ouvrage qui nomme notre aimable écrivain est le recueil des œuvres de Jacques Peletier du Mans imprimé à Lyon, chez Jean de Tournes, en 1555, c'est-à-dire la même année que les vers de Louise. Son auteur, « célèbre médecin, grand mathématicien et grand poète, » d'après le P. Colonia, énumère les splendeurs de la ville de Lyon dans une ode dédiée à Louise Labé, qui, à ses yeux, en est une des merveilles.

Pour mémoire, et en regrettant d'avoir à y revenir plus loin, il faut citer ici une chanson imprimée en 1557 et une ode de 1559, dans lesquelles deux jeunes

gens ont libertiné sur le papier à propos d'une jolie femme. Toute femme jolie ou grande dame est exposée à voir tomber à ses pieds quelques rimes polissonnes, et les gens les plus sérieux ne se privent pas toujours du plaisir de les lire.

En 1561, pendant cette lutte à coups de plume qui préparait la lutte à coups d'arquebuse, Calvin traite la Belle Cordière de *plebeia meretrix*, à la suite d'un incident assez singulier qui sera raconté en son temps. La traduction française par Théodore de Bèze du pamphlet de Calvin contre Gabriel de Saconay, dignitaire de l'Église de Lyon, dans lequel se trouve cette expression, parut en 1566, l'année même de la mort de Louise à Parcieu en Dombes.

Dès ce moment, elle a sa place dans toutes les histoires de quelque importance. Paradin, l'historien de la ville de Lyon, nous dit qu'elle se fit remarquer non seulement par ses écrits, mais encore par sa vertu. A Louise Labé et à Pernette du Guillet, « ces deux dames lyonnoises en ce temps excellentes en savoir et en poésie, » il consacre tout un chapitre de son livre; et le style du bon doyen de Beaujeu prend, pour célébrer leurs mérites, une allure lyrique qu'il n'a jamais que dans les grandes circonstances. Il faut noter dès maintenant la date de la publication de son ouvrage, 1573, et l'insistance avec laquelle il nous dit que la vie de Louise fut irréprochable.

La même année, Claude de Rubys, cet éternel contradicteur de Paradin, parlant des martyrs de Lyon en

général et de Sainte Blandine en particulier, jette une première pierre à l'œuvre de son devancier et écrit contre Louise Labé une phrase injurieuse. Trente ans plus tard, son esprit de dénigrement contre l'auteur de l'histoire de Lyon et sa haine profonde contre Louise subsistent encore : seulement, il a eu le temps de remarquer que Paradin avait compris dans les mêmes éloges Louise Labé et Pernette du Guillet; aussi s'empresse-t-il de réparer son omission et d'accabler ces deux femmes sous un même déluge d'expressions et d'imputations outrageantes.

Dans le long intervalle qui s'écoula entre la première et la seconde publication des deux ouvrages de Rubys, avaient paru, en 1584, *Les Gemelles ou Pareilles de Pierre de Saint Julien*, doyen de Mâcon. Louise Labé y est aussi appelée une courtisane, et son *Débat de Folie et d'Amour* y est attribué à Maurice Scève.

La même année (1584), La Croix du Maine, dans sa *Bibliothèque françoise*, cite Louise et Pernette comme deux femmes « très doctes. » L'année suivante, l'ouvrage de Du Verdier, qui porte le même titre, fait mention des deux Lyonnaises. De Pernette, il dit quelques mots seulement et transcrit tout au long son épitaphe, dans laquelle Maurice Scève célèbre

L'heureuse cendre autrefois composée
En un corps chaste où vertu reposa.

Mais s'il n'est pas d'accord avec de Rubys au sujet de Pernette, nous retrouvons sous sa plume la « courtisane

lyonnoise, autrement nommée la Belle Cordière, pour être mariée à un bonhomme de cordier. » Moins dédaigneux cependant que Rubys, il constate ses mérites littéraires ; il nous donne des détails sur sa vie, ses livres, ses préférences et ses « collations d'exquises confitures ; » il déclare sa « beauté médiocre ; » il termine en nous apprenant pourquoi on l'avait surnommée le *capitaine Loys*, un intéressant capitaine que nous reverrons bientôt et assez longuement. Je ferai remarquer dès à présent que Du Verdier ne doit pas avoir connu la Belle Cordière, et je le regrette bien sincèrement pour elle, car il eût sans doute goûté ses « exquises confitures » et il se serait montré moins aigre à son égard.

A cette liste des écrivains du XVIe siècle il faut ajouter Jean Dagonneau, protestant de Mâcon, qui adopte l'opinion de Paradin et qui ignore complètement ou veut ignorer celle de Rubys. On trouvera sa notice, inédite jusqu'à ce jour, à la suite des extraits de tous les auteurs dont nous venons de parler, extraits que nous avons réunis en un seul chapitre sous ce titre : *Les Contemporains*.

Enfin, à la suite de ses œuvres, Louise Labé a fait imprimer plusieurs des pièces de vers qui lui avaient été adressées, notamment celle d'un Poitevin inconnu, dans laquelle un critique a cru reconnaître le style de Guillaume Aubert, de Poitiers. Ce morceau n'a pas moins de quarante-sept strophes de quatorze vers, et ces six cent cinquante-huit lignes suffisent à peine à

l'auteur pour décrire « la face, le corps et l'esprit curieux » de son héroïne. Malheureusement, malgré tous nos efforts pour découvrir une foule de belles choses, que nous entrevoyons, nous ne parvenons pas à soulever le boisseau sous lequel le poète a mis sa lumière. Son style amphigourique et ses phrases à la Maurice Scève ont éloigné les biographes, et cependant nous avons là, suivant moi, un exposé minutieusement exact de la vie de Louise Labé depuis le jour où elle fut « conçue, » comme dit le poète, jusqu'à une époque postérieure à son mariage. Alors même qu'il est impossible de saisir l'allusion, l'abondance et la précision des détails indiquent un détail biographique.

Entre le second ouvrage de Claude de Rubys (1604) et l'*Étude sur Louise Labé* écrite par Prosper Blanchemain pour l'édition donnée chez Jouaust, en 1875, il serait possible de citer une soixantaine d'auteurs grands ou petits qui se sont occupés plus ou moins longuement de la belle Lyonnaise. Cette énumération n'aurait pas plus de charme que d'utilité. Il suffit d'indiquer, au point de vue littéraire, deux articles de Sainte-Beuve, et, au point de vue historique, un chapitre de Pernetti, qui, dans ses *Lyonnais dignes de mémoire*, donne le premier quelques renseignements sérieux sur la famille de Louise Labé. Complétés par Cochard et Breghot du Lut, ces renseignements ont fait le fond de la notice — restée la meilleure — qui figure en tête de l'édition de 1824. Tout ce qui a été écrit depuis Per-

netti et Cochard — sans excepter l'étude de M. Monfalcon dans la jolie édition de 1853 — n'est qu'une amplification ou une réduction de leur travail, quand ce n'est pas un de ces récits de haute fantaisie comme il en existe quelques-uns.

Les plus consciencieux parmi ces biographes passent leur temps à rompre des lances, avec le plus grand sérieux, pour ou contre la vertu de la dame, sous la bannière de Rubys ou de Paradin, et c'est le premier, il faut en convenir, qui conduit les plus gros bataillons. Quant aux autres, ils se bornent à sourire et à copier Du Verdier, en ajoutant des commentaires d'un goût douteux et parfois difficiles à citer, même en latin comme ceux de La Monnoye.

Avec la notice placée par M. Blanchemain en tête de l'édition de 1875, nous sortons enfin de ces fastidieuses redites et de ces phrases ou précieuses ou de mauvais goût. Écrivain de plume ingénieuse et délicate, fort au courant des choses du XVIe siècle, M. Prosper Blanchemain, qui disposait des notes recueillies par un chercheur lyonnais, M. Claude Brouchoud, a failli nous donner une œuvre aussi sérieuse qu'agréable. Malheureusement son ami M. Édouard Turquety avait lancé dans le *Bulletin du bibliophile* une idée nouvelle sur les vers de la Belle Cordière : il avait publié une étude curieuse, destinée à établir que Louise Labé avait eu « un collaborateur longtemps ignoré, » et que ce jeune homme, plein d'une « tendre affection » pour elle, n'était autre qu'Olivier de Magny, le poète de

Cahors. M. Blanchemain s'est emparé avidement de cette idée, il l'a développée, il lui a donné un corps, et, dans la notice de l'édition de 1875, il dit très nettement que les sonnets de Louise Labé « *appartiennent peut-être autant à l'amant qu'à l'amante.* » Il est assez singulier, soit dit en passant, de faire une nouvelle édition des vers d'un poète et d'écrire au début que ces vers ne lui appartiennent pas ou ne lui appartiennent qu'en partie.

J'aurais vivement désiré de ne pas placer au commencement de ce livre une discussion avec le précédent biographe, mais sa thèse — qui a fait fortune — étant admise dans le monde des lettres et n'allant à rien moins qu'à priver Louise Labé de ses écrits, il me paraît difficile de ne pas l'examiner.

A l'opposé de ce juge d'instruction qui avant tout cherchait la femme, M. Blanchemain cherche avant tout l'homme des amours poétiques de Louise Labé, et quand il croit l'avoir trouvé il s'écrie avec son amante :

Tu es tout seul tout mon mal et mon bien :
Avec toy tout, et sans toy je n'ay rien,

et voici l'histoire qu'il nous raconte ; elle est aussi originale que fort bien dite.

Jusqu'en 1550, il avait suffi à Louise Labé d'être belle et de composer des chansons qu'elle modulait d'une voix harmonieuse en s'accompagnant de son luth avec un véritable talent. On l'avait bien envoyée

ou laissée aller au siège de Perpignan, pour y conquérir le cœur du Dauphin; mais « cette équipée, semi-guerrière, semi-amoureuse, » n'avait pas laissé de traces plus sérieuses dans sa vie de poète que dans sa vie de femme; et du reste, pour calmer sa jeune imagination, on la maria. « Sa véritable vocation poétique ne paraît s'être révélée qu'à l'époque où elle connut Olivier de Magny. » Cet Olivier de Magny était Quercinois et secrétaire de Jean d'Avanson, ambassadeur du roi de France auprès du Pape, en 1550. L'ambassadeur s'arrêta à Lyon. Olivier présenté à Louise fut admis dans son « cénacle provincial, » où « il rayonna comme une étoile de première grandeur parmi ces nébuleuses lyonnaises... Louise se sentit fascinée, Phaon apparaissait à Sapho. Elle ne vit plus au monde que le jeune et brillant poète, lui-même ressentit soudain le contre-coup de la commotion qu'il avait donnée. » Alors l'influence littéraire d'Olivier, qui dans les élégies se fait sentir d'une façon discrète et à demi voilée, se découvre entière « dans les brûlants sonnets jaillis à la fois de leurs deux cœurs, *tracés par leurs mains du même crayon* et qui, pour la dernière perfection du rythme, *appartiennent peut-être autant à l'amant qu'à l'amante.* » Ici l'auteur se demande, dans une note, si cette liaison fut coupable, et il déclare hésiter à le penser; puis il continue : « Mais les heures de l'amour étaient comptées pour eux. » Le secrétaire de l'ambassadeur fut obligé de se rendre à Rome. « Louise resta longtemps absorbée dans les

souvenirs de son amour ; mais, n'étant plus inspirée par la présence du poète, elle cessa de chanter ; » et ses amis obtinrent d'elle, à grand'peine, qu'elle consentît à faire imprimer ses vers, qui eurent un rapide succès. Olivier de Magny conçut-il quelque jalousie de ce succès, que ses poésies n'avaient jamais obtenu, ou l'absence seule suffit-elle pour refroidir sa passion? Toujours est-il, et ses *Soupirs* en offrent le témoignage, qu'il s'attarda dans les bras des courtisanes romaines. De son côté, Louise, perdant l'espoir de voir revenir l'infidèle, « abandonna son esprit aux charmes d'une nouvelle liaison... L'objet de cet attachement » fut un jeune et « brillant » avocat lyonnais, Claude de Rubys, « dont la plume audacieuse avait déjà suscité beaucoup de sympathies et de nombreuses animosités. » Sur ces entrefaites, Olivier, qu'on n'attendait plus, arriva tout à coup. « Furieux de rencontrer un accueil simplement amical là où il avait rêvé un regain d'amour, » il exhala sa première fureur dans une ode où il prodiguait l'outrage à Louise et à son mari. « Cette ode brisa le cœur de la pauvre femme au moment où, revenant à Olivier dans une effusion sincère, elle congédiait l'objet d'une jalousie sans doute imméritée. » La malheureuse resta perdue sans rémission ; car à la colère du poète elle avait ajouté la haine de son rival, qui devait s'acharner sur sa mémoire et lui imprimer une flétrissure dont elle n'est pas encore lavée aujourd'hui.

Tout ceci, M. Blanchemain nous l'apprend lui-même,

résulte uniquement du rapprochement qu'il a fait des vers de Louise Labé avec ceux d'Olivier de Magny. De ce rapprochement a jailli la lumière, lumière si intense qu'elle le dispensait, lui et son ami Turquety, de chercher à s'éclairer autrement.

Ils n'ont pas songé que le même travail de rapprochement fait sur les vers d'un autre poète de la région aurait donné le même résultat, et que telle strophe de Pontus de Tyard, de Mâcon, et de Guillaume de la Taysonnière, de la Dombe, peut, aussi bien qu'une strophe d'Olivier de Magny, être une réponse à Louise Labé.

Avoir une thèse préconçue et vouloir la prouver avec les hémistiches d'un poète ou les lignes d'une inscription, c'est le péché mignon de bien des chercheurs. Ce fut celui de M. Blanchemain, qui de très bonne foi, je n'en doute pas, en est arrivé à des affirmations de ce genre : « L'image de Castianire — une des nombreuses adorées d'Olivier de Magny — placée en tête de ses *Amours*, en 1553, ressemble en plus jeune au portrait de Louise Labé fait, en 1555, par Woeiriot. » Ces deux gravures n'ont rien de commun.

J'ai eu l'occasion de discuter ailleurs très longuement la thèse de M. Blanchemain, et l'on retrouvera, dans les *Notes*, quelques-uns des principaux arguments de détail qui doivent lui être opposés. D'ailleurs toute cette argumentation est devenue inutile : l'histoire ingénieusement échafaudée sur le passage à Lyon de Jean d'Avanson, se rendant à Rome avec Olivier de

Magny, « vers 1550, » s'écroule d'elle-même par le seul rapprochement de deux dates. Il est certain que Jean d'Avanson n'est pas parti pour Rome avant le 25 novembre 1553, et le privilège des *Œuvres* de Louise Labé est daté du 13 mars 1554. Quand d'Avanson partait de Paris, le placet de la Belle Cordière sollicitant un privilège pour son livre, était peut-être déjà arrivé à Fontainebleau.



III

LA FAMILLE DE LOUISE LABÉ. — SA NAISSANCE.

C'EST parmi les cordiers et les cordières que naquit Louise Labé, et c'est dans ce milieu que, malgré son talent et sa beauté, les circonstances la maintinrent presque toujours. Il n'est pas inutile de jeter un rapide coup d'œil sur tout ce petit monde, afin d'observer ce qui s'est agité autour d'elle de passions diverses, et de constater sous quelles influences a dû éclore et mûrir cette fine et gracieuse intelligence. Là est le véritable intérêt de l'histoire, grande ou petite : réduite à la recherche des curiosités biographiques que récèlent les vieux papiers, l'histoire serait à la fois la plus stérile et la moins attrayante des études; mais si, en étudiant la vie d'un homme ou d'une femme, on cherche sa pensée, alors avec quel plaisir ne suit-on pas l'existence de ces êtres charmants qui ont consacré à l'art quelques-

unes de leurs heures mortelles, même quand ces heures se sont partagées entre deux boutiques de cordiers.

En 1488, habitait à Lyon, dans une maison de la rue de l'Arbre-Sec, un cordier du nom de Jacques Humbert dit Labé; cinq ans après, en 1493, nous trouvons dans cette même maison, qu'il tient du chef de sa femme, un « *Pierre de Charlieu dit Labbé, cordier, mari de la veuve Jacques Humbert.* » Cette veuve Jacques Humbert, prénommée Guillermie ou Guillermette, fut héritière universelle de son premier mari, et, suivant de sérieuses probabilités, elle laissa au second tout ce qu'elle possédait. Trente ans plus tard, nous retrouvons Pierre Charlieu, veuf d'une deuxième femme, Étiennette Roybet, *alias* Deschamps, *alias* Compagnon, de qui paraît lui être venue une terre située au quartier de la Gela, vers le haut de la côte Saint-Vincent. En ce temps-là, on se mariait de bonne heure, et si l'on devenait veuf on ne tardait pas à se remarier, la perte d'une femme étant considérée comme un malheur qu'il fallait se hâter de réparer. C'est ce que fit Pierre Labé, qui, privé de Guillermette d'abord et d'Étiennette ensuite, épousa, en troisièmes noces, une Antoinette, fille du maître boucher Jean Taillard. Seulement, comme alors il était riche et presque vieux, il prit une femme relativement jeune, puisque nous retrouverons Antoinette encore vivante en 1571, c'est-à-dire soixante-dix-huit ans après le premier mariage de Pierre avec la veuve de Jacques Humbert.

De ces trois unions Pierre Labé avait eu au moins quatre garçons et deux filles ; mais à sa mort, survenue en 1552, il ne laissait qu'un fils du nom de François et deux filles nommées Louise et Jeanne. Ses trois autres garçons, Barthélemy, Mathieu et Pierre, — ce dernier issu, comme Jeanne, de son mariage avec Antoinette Taillard, — étaient morts avant le 15 avril 1548, date à laquelle il ajouta à son testament un codicille qui en modifiait totalement la teneur primitive.

Pierre Charlieu, dit Labé, s'était créé une situation honorable et aisée. Il était devenu courrier de la Trinité, confrère du Saint-Esprit, collecteur des aumônes de l'hôpital, et enfin maître des métiers pour les marchands de chanvre. Il possédait plusieurs maisons en ville, un domaine sur la côte Saint-Vincent, quelques terres à Vaux en Dauphiné ; et, outre l'argent employé dans son commerce, il avait encore assez de fonds disponibles pour cautionner de 3,400 livres les fermiers des entrées, en quoi il ne fit pas une brillante spéculation, puisqu'il paraît avoir été contraint de payer pour eux.

Quand il mourut, vers le mois de janvier 1552, il laissait, pour recueillir sa succession, son fils François et sa veuve Antoinette Taillard, à laquelle il donnait, dans son testament, des témoignages non équivoques de reconnaissance. Celle-ci, dès que le temps de son deuil légal fut accompli, c'est-à-dire le dernier jour de janvier 1553, épousa maître Claude Popon, notaire royal de Lyon. Dès ce jour, François Labé refusa

d'exécuter les volontés de son père à l'égard d'Antoinette Taillard. De là, discussions et procès, qui se terminèrent par une transaction, le 1er août 1558. Dans l'intervalle, Antoinette avait marié sa fille Jeanne avec maître Antoine Noyer, clerc-praticien ès-cours de Lyon.

François, Barthélemy et Mathieu étaient fils de la seconde femme de Pierre Labé, et Pierre et Jeanne étaient nés de la troisième. Quant au nom de la mère de Louise, et à la date de sa naissance, nous n'avons pas d'indication précise, et nous sommes contraint de nous attarder sur cette question qu'au début d'une biographie il est indispensable d'élucider ou, tout au moins, d'essayer d'éclaircir.

La IIIe élégie de Louise, celle dans laquelle elle nous donne quelques renseignements sur sa vie, contient cette phrase :

Je n'avois vu encore seize hivers,
Lors que j'entray en ces ennuis divers :
Et jà voici le treizième esté
Que mon cœur fut par amour arresté.

Le premier qui remarqua ces quatre vers les fit suivre de cette note : « Elle écrivait en 1555 et avait alors vingt-neuf ans ; ceci place donc naturellement sa naissance à l'année 1525 ou 1526. » Depuis lors, toutes les notices, toutes les histoires et tous les dictionnaires, rapportent que Louise Labé est née en 1525 ou en 1526. Cependant cette date doit être rejetée, parce que le calcul à l'aide duquel on cherche à

l'établir n'est pas sérieux, et parce qu'elle a contre elle une objection qui me paraît décisive.

D'abord, la date de 1555 est la date certaine de l'*impression*, mais elle n'est pas celle de la *composition* de ses vers, que dans la lettre à Clémence de Bourges Louise appelle des « jeunesses. » Il faut donc dire qu'elle avouait vingt-neuf ans quand elles les écrivit; mais il faut convenir qu'il a pu et même qu'il a dû s'écouler un certain temps entre leur composition et leur impression. L'auteur de la lettre ajoute, il est vrai, qu'ils furent revus avant d'être livrés à l'imprimeur; mais combien de lecteurs voudront croire que la revision porta sur ce point d'une manière absolument précise? Quant aux lectrices, sachant comme on aime à rester en quarantaine devant ce cap de trente ans, elles trouveront bien éloquent dans ses réticences ce chiffre de *vingt-neuf*, le plus proche voisin de trente — *longo sed proximus intervallo* — pour une jolie femme surtout!

D'autre part, lorsqu'en 1565 Louise, veuve et sans enfants, dictait au notaire Laforest son testament si minutieusement détaillé, Antoinette Taillard vivait encore. Cependant si on voit de nombreux legs faits à son entourage, sans oublier ses « chambrières, » même les anciennes, la femme et la nièce de son fermier, et les quatre filles de son voisin de Parcieu, je ne trouve pas la moindre mention de la veuve de son père. A Lyon pourtant, pays de droit écrit, la mère devait avoir une réserve dans la succession de son enfant

décédée sans postérité. Il est inadmissible qu'un notaire aussi méticuleux que Laforest eût passé sous silence la mère, si elle avait existé au moment où il stipulait le legs universel en faveur des neveux de la testatrice. Il est inadmissible qu'Antoinette Taillard, si âpre, comme nous le verrons, lésée dans des droits incontestables, n'eût pas adressé des réclamations dont nous trouverions trace dans le règlement de la succession de Louise.

Elle n'est donc pas née de la femme en troisièmes noces, Antoinette Taillard; et par suite sa naissance est antérieure à 1524, époque où l'on trouve Pierre Labé veuf de sa femme en secondes noces Étiennette Compagnon. Cette femme, il l'avait déjà épousée, je suis du moins porté à le croire, aux environs de 1515, et je place la naissance de Louise entre ces deux dates extrêmes, 1515 et 1524. Il me paraît impossible de la rejeter au-delà, parce que Louise était encore jeune en 1542, lors de ce siège de Perpignan dont nous parlerons; parce que son portrait, fait en 1555, — malgré le vague d'une pareille indication, — n'accuse pas un âge bien avancé; parce qu'elle témoigne beaucoup d'affection aux enfants de son frère François, fils de la seconde femme, tandis qu'elle ne fait pas même mention de sa sœur Jeanne, fille de la troisième. Pourquoi une différence aussi marquée, sinon parce qu'elle était sœur germaine de François?

Enfin n'y a-t-il pas un autre motif de penser que la mère de Louise n'était ni la veuve de Jacques Humbert,

ni Antoinette Taillard, mais bien Étiennette Compagnon, dans ce fait que, dès 1490, on trouve des Compagnon établis à Parcieu en Dombes, où très certainement Louise Labé est venue au monde ?

L'auteur du gracieux *Débat de Folie et d'Amour* a signé son livre « Louise Labé, lyonnaise. » Lyonnaise elle est, lyonnaise elle restera, et Lyon la comptera toujours au nombre de ses enfants de prédilection. Cependant elle n'est pas née dans cette ville, comme Breghot du Lut semble l'avoir soupçonné. C'est aux *Louanges de dame Louise Labé* que nous empruntons cette indication.

Celui qui les écrivit passait son temps, nous l'avons déjà dit, à envelopper sa pensée dans des termes obscurs, — c'était sa manière, à lui comme à bien d'autres, d'être poète — mais son imagination s'étant épuisée à la recherche de la forme, il n'a rien inventé quant au fond. Il s'est donc borné à orner de réminiscences mythologiques, d'une inévitable apparition en songe et de mots bizarrement tirés du grec et du latin, un récit très ordinaire et très prosaïque de ce qu'il savait. Dans cet ordre d'idées on comprend qu'il nous ait parlé du lieu où naquit son héroïne — le poète dit : *où fut conçue* — et qu'il nous ait décrit en cinquante-six vers l'endroit et les environs de l'endroit témoins d'un événement si important pour elle.

De tous les rébus qu'il nous propose, celui-ci est le plus clair, parce que la prose des hommes d'affaires nous a révélé certaines circonstances auxquelles il fait

allusion, et parce que ses vers s'y adaptent souvent d'une manière tellement exacte que le doute n'est plus permis. Le poète fait dire par Vénus à sa fille Louise :

En moi tu fus engendrée
Joignant le gracieux bord
Où la Saône toute quoie
Fait une paisible voie,
S'en allant fendre Lyon.....

Et la déesse ajoute aussitôt :

Le lieu où tu fus conçue
Ne fut ville ni château,
Ains une forêt tissue
De maint plaisant arbrisseau,
Dont je veux *(en témoignage*
De ta race) te pourvoir,
Ainsi que d'un héritage
Que je tiens en mon pouvoir.

Suit une longue description du pays qui est autour de ce lieu, pays dans lequel Louise pourra satisfaire sa passion pour la chasse ; et alors, « *chargée de proie*, tu pourras, lui dit sa mère,

....à ton chateau tourner
Qu'en brief batir je veux faire,
Suffisant pour te complaire
S'il te plaist y séjourner. »

Si on prend les expressions « engendrée » et « conçue » dans leur acception commune, d'abord on fait parler le poète comme tout le monde, ce qui est con-

traire à ses habitudes; ensuite ces vers ne veulent plus rien dire, et cependant ils disent des choses si ordinaires qu'il faut naturellement les traduire ainsi : Louise Labé n'est venue au monde ni dans une ville ni dans un château, mais à la campagne, en amont de Lyon et non loin de la Saône. La déesse sa mère lui prédit qu'elle lui donnera ce lieu *comme un héritage qu'elle tient en son pouvoir*, — en effet le pouvoir de Vénus est grand, surtout en matière d'héritage, — et que, dans cet endroit ou tout à côté, elle lui fera bâtir un château suffisant pour lui complaire, s'il lui plaît d'y séjourner.

Une prédiction de poète ne peut être menteuse, surtout quand elle est faite après coup. Dès lors, puisque Louise Labé est devenue propriétaire du lieu dans lequel elle fut « engendrée » à la lumière, il ne nous sera pas bien difficile de déterminer ce lieu. Nous verrons plus loin que la fille du cordier possédait une maison de campagne — un château, si l'on veut — « suffisant pour lui complaire, » puisqu'elle y a séjourné, puisqu'elle y avait son mobilier de choix, puisqu'elle tenait en particulière affection ses voisins, et puisque enfin elle y est morte; que cette maison, suivant de sérieuses probabilités, lui avait été laissée par son mari,— c'est bien l'héritage que Vénus tient en son pouvoir, — et enfin qu'elle était située à Parcieu, en Dombes, c'est-à-dire en amont de Lyon, au-dessus d'un pré encore appelé aujourd'hui *de la Cordière*, et à quelques minutes de la Saône, dont on aperçoit,

de la terrasse, un des méandres les plus gracieux. Dès lors il me semble difficile de ne pas admettre que la mère de Louise Labé est venue à Parcieu — peut-être dans sa famille — mettre au monde la belle et spirituelle lyonnaise.

IV

SA JEUNESSE. — RÊVES DE MARIAGE. — L'ÉPISODE DE PERPIGNAN.

ENTRE un père déjà âgé et une belle-mère encore jeune, Louise Labé arriva à un âge où ses brillantes aptitudes durent chercher leur emploi ailleurs que sur la tapisserie, cet art dans lequel elle se vante de rivaliser avec Pallas, ou bien sur les cordes du « mignard luth. »

On comprend qu'elle ait consacré, suivant son témoignage, une partie de sa jeunesse à l'étude de la musique, ne fût-ce que pour répandre un peu d'harmonie dans cette demeure où, le père absent, une jeune fille de son caractère se trouvait en présence d'une belle-mère comme la fille du boucher Jean Taillard. Que de récriminations dut faire naître parfois, et couvrir bien souvent, le bruit de ces instruments dont elle se servait avec tant d'habilité, au dire de ses pires

ennemis! Le père, lui, s'absorbait dans les détails de son commerce, qui réussissait d'ailleurs parfaitement; il gagnait de l'argent et faisait ses affaires; mais on se figure aisément de quels yeux, à son âge surtout, il regardait grandir et se développer sa belle et intelligente fille, jusqu'au jour où Jeanne vint détourner à son profit une partie des tendresses paternelles. Quand il s'agissait de Louise, Antoinette Taillard devait perdre une partie de son influence, influence d'ailleurs incontestable, puisque Pierre Labé nous démontre par ses trois mariages qu'il fut toujours sensible aux Guillermette, aux Étiennette, et encore sur le tard aux Antoinette. Cependant je crois que tout devait se taire et rentrer dans un ordre extérieur des plus parfaits, lorsque le père se trouvait là : l'atelier marchait trop bien pour qu'il en fût autrement à la maison.

Son amour-propre, — plus que son intelligence peut-être, — satisfait des dispositions de son enfant, ne lui marchanda ni les instruments de musique, ni les écheveaux de soies variées, ni encore et surtout les livres. Même en faisant la part de l'exagération chez Paradin — part assez mince devant le témoignage de Du Verdier — il reste acquis que Louise écrivait des vers latins et italiens, parlait l'espagnol, lisait le grec, et qu'elle sut plus tard, par le charme de sa conversation, son principal talent, amener auprès d'elle les meilleurs esprits. Si bien doué soit-on par la nature, un tel résultat ne peut s'obtenir sans un travail prolongé;

et l'étude, dans quelque « chambre courtoise » au-dessus de la boutique de son père, dut venir assez tôt disputer à la musique ses longues heures de solitude. Elle y apporta toute l'ardeur de son tempérament; aussi ne faut-il pas s'étonner de la voir chercher dans les violents exercices du corps, l'équitation et les armes, une distraction et une détente aux travaux de son esprit. Elle semble d'ailleurs avoir trouvé, dans sa maison même, un maître en l'un au moins de ces deux arts, maître à qui elle donna dans son testament des preuves d'une véritable affection : c'est son frère François.

> *Mais quoi?* (soupire-t-elle), *amour ne put longuement voir*
> *Mon cœur n'aimant que Mars et le savoir.*

Amour la posséda complètement et lui rendit « ennuyeuses » toutes les « œuvres ingénieuses » auxquelles elle avait jusqu'alors pris plaisir; autrement dit, à l'heure marquée, l'écolière, avec ses jeux et ses livres, céda la place à la jeune fille tout absorbée par le rêve que l'on fait à seize ans. Un jour, elle se regarda dans son esprit — elle s'était regardée déjà dans son miroir — puis elle remarqua qu'elle se trouvait au fond de la boutique d'un cordier. Et pourtant, non loin d'elle, dans de hauts fauteuils armoriés s'asseyaient des femmes que l'on aimait, que l'on adorait, et qui étaient beaucoup moins séduisantes, de corps et d'âme. Elle pensa que ses blonds cheveux feraient honneur à une couronne de perles, que ses épaules étaient assez

belles pour supporter, avec le poids des diamants, celui de quelque noble nom, et que son cœur aurait des trésors de tendresse pour qui voudrait lui donner l'un et l'autre. Elle repoussa un vieux poète italien, qui s'en alla mourir en Espagne, et elle aima un *homme de guerre*, qui ne comprit pas, qui ne voulut pas, ou qui n'eut pas la liberté d'accorder ce qu'on attendait de lui. La lutte fut longue entre la réalité et l'illusion longuement entretenue; mais enfin le rêve dut s'évanouir, en laissant dans l'esprit, sinon dans le cœur, qu'il avait hanté, des traces qui ne disparaîtront peut-être jamais. C'est alors, et pour chanter ses « maux passés, » qu'elle prit sa lyre :

Au temps qu'Amour d'hommes et dieux vainqueur
Faisoit bruler de sa flamme mon cœur,
. . . .
Encore lors, je n'avois la puissance
De lamenter ma peine et ma souffrance!
Encor Phœbus, ami des lauriers verts,
N'avoit permis que je fisse des vers.

L'aventure de Perpignan, qui tient une si grande place dans les biographies modernes, est un petit épisode de cette histoire des amours. Ces mots « aventure de Perpignan » éveillent l'idée d'une chevauchée dans les Pyrénées; et, en effet, les derniers biographes de Louise ont tous cru qu'elle avait suivi une expédition réelle contre les Espagnols, alors qu'il s'agit très certainement d'un tournoi, auquel elle prit part sans s'éloigner du Rhône, et peut-être sur le champ de Bellecour.

On connaît la passion des habitants des bonnes villes pour les parades militaires, passion particulièrement développée chez les citoyens bourgeois de Lyon. Louise nous parle de leurs joutes, de leurs tournois et de leurs « belles entreprises, » comme de choses très fréquentes; et les récits des historiens, aussi bien que les comptes des Trésoriers de la ville, nous montrent qu'ils ne laissaient échapper aucune occasion de défiler en armes et de jouer magnifiquement aux soldats. La plus connue, sinon la plus brillante, de ces fêtes militaires, fut donnée, en 1548, lors de l'entrée de Henri II : il y eut bataille navale sur la Saône et simulacre de combats de gladiateurs, dont le roi fut si charmé qu'il ordonna une seconde représentation. On peut citer également les fêtes de 1533 — sans doute en l'honneur de la Reine Éléonore et des Enfants de France — pendant lesquelles, outre le « mistayre d'Eructame (?) on « conduisit sur la rivière de Saonne, le mystaire du « Daulphin. » Enfin, dans plusieurs circonstances, des scènes guerrières, dont le motif était parfois emprunté à l'histoire des Romains, eurent lieu sur quelque champ de Mars préparé pour la circonstance. Il est permis de croire que les dames ont maintes fois pris part à ces sortes de représentations, car l'usage du cheval était commun parmi les femmes en ces temps de peu de voitures, et lorsqu'on était aussi jolie personne, aussi adroite écuyère, aussi habile archer que Louise Labé, on ne devait pas craindre de montrer en grande réunion les talents dont on savait faire preuve en petit comité.

L'auteur des *Louanges*, qui sur un aussi beau sujet ne pouvait être en retard ni de descriptions ni de lyrisme, y revient par trois fois, en appelant « les hauts dieux à son secours ; » et nous lui devons de savoir que notre belle amazone galopa sur quelque place de Lyon. Ce fut, nous dit-il,

Quand la jeunesse françoise
Parpignan environna.

En 1542, l'armée qui, sous le commandement du Dauphin, plus tard Henry II, allait mettre le siège devant Perpignan, passa par Lyon, où le Roi et le Dauphin se rendirent solennellement au milieu de la pompe et avec le lourd attirail d'un véritable luxe asiatique. Montluc nous dit qu'il n'avait jamais vu une armée plus belle ni plus brillante. La jeunesse lyonnaise, partagée en deux camps, espagnol et français, dut simuler, pendant le passage des soldats, la prise de Perpignan; naturellement c'était à la « jeunesse française » que restait la victoire, et c'est parmi cette jeunesse que se trouvaient les plus beaux figurants. François Labé étant « maistre joueur d'espée, » et maître assez habile pour figurer en cette qualité aux fêtes de l'entrée d'Henry II, en 1548, il n'est pas surprenant qu'il ait fait obtenir un rôle à sa sœur dans le tournoi de Perpignan :

Là sa force elle deploie,
Là de sa lance elle ploie
Le plus hardi assaillant.
Et brave dessus la selle

Ne démontroit rien en elle
Que d'un chevalier vaillant.
Ores la forte guerrière
Tournoit son destrier en rond,
Ores en une carrière
Essayoit s'il estoit prompt :
Branlant en flots son panache,
Soit quand elle se jouoit
D'une pique ou d'une hache,
Chacun prince la louoit :
Puis ayant à la senestre
L'espée ceinte, à la destre
La dague enrichie d'or,
En s'en allant toute armée
Elle sembloit par l'armée
Un Achille ou un Hector.

Ainsi s'exprime l'auteur des *Louanges*, et cette seule description de l'héroïne eût dû faire ouvrir les yeux aux rédacteurs de la notice de 1762 et les porter à ne pas placer dans les Pyrénées le « Perpignan » de ce poète, qui parle toujours en paraboles. Pour croire avec eux que Louise Labé suivit en Roussillon son père ou son frère « exerçant dans l'armée quelque emploi utile (?) ; » pour croire, avec les éditeurs de 1824, que le « patriotisme de Jeanne Hachette ou de Jeanne d'Arc » l'avait poussée aux combats ; pour croire, avec celui de 1875, que sa jeune et folle tête lui fit faire cette « équipée semi-guerrière, semi-amoureuse ; » pour croire enfin, avec tous les biographes modernes, qu'elle a réellement pris part au siège de Perpignan, déguisée en homme et sous le nom de *Capitaine Loys*, il fau-

drait, ce me semble, quelque chose de plus que les deux vers du poète anonyme tout enthousiasmé de son « panache. »

Si Louise est allée à Perpignan-en-Roussillon, comment ses amis ont-ils passé sous silence cet incident, qui leur permettait de tresser dans leurs couronnes faites avec sa beauté, sa science, sa poésie et sa vertu, les fleurs plus vives du courage et du patriotisme? Et comment se peut-il que ses ennemis, que Rubys surtout n'ait pas puisé là du bout de sa plume venimeuse, pour établir avec précision que, si « elle fit profession de courtisane publique jusqu'à sa mort, » elle avait appris son métier de bonne heure et à bonne école? Comment se fait-il que parmi tous les contemporains qui nous parlent de son habileté à monter à cheval et à faire des armes, aucun ne dise un mot de ce fait si propre à justifier ou son admiration ou son mépris? Quant à Du Verdier, *le seul* qui nous révèle l'existence du *Capitaine Loys*, il nous éloigne singulièrement du siège de Perpignan, puisqu'il nous dit: « Elle piquoit fort bien un cheval, à raison de quoi les gentilshommes qui avoient accès auprès d'elle l'appeloient Capitaine Loys. » Et c'est tout.

Pour expliquer cette participation au tournoi de Perpignan-en-Bellecour, ou autre lieu du Lyonnais, il n'est pas nécessaire d'appeler à son aide l'amour-propre de François Labé, son professeur, heureux de produire une élève aussi remarquable, l'inventeur même de ce Perpignan, l'auteur des *Louanges*, éprouve le

besoin d'expliquer lui-même cette participation ; il nous dit :

Ainsi cette belliqueuse
Ne fut jamais orgueilleuse,
Telle au camp elle n'alla ;
Ains ce fut à la prière
De Vénus sa douce mère
Qui un soir lui en parla.

Nous nous doutions bien que Vénus était en cette affaire, et qu'elle avait fabriqué ce costume de l'héroïne dont le poète émerveillé nous fait une description si complète ; description, soit dit en passant, qui répond mieux à l'habillement d'une amazone allant conquêter un « homme de guerre » dans un tournoi, qu'à celui d'un modeste capitaine guerroyant dans les Pyrénées.

C'est en effet un « homme de guerre » qui fut aimé de Louise Labé ; et l'histoire de ces amours est racontée dans l'ode grecque qui ouvre les *Escrits de divers poëtes*, dans les *Louanges* et dans les *Élégies* mêmes de Louise. Il est facile de la lire entre les lignes « en se souvenant, a dit Sainte-Beuve, que des débats semblables se raniment encore après des siècles, autour des noms d'Éléonore d'Este et de Marguerite de Navarre ; et, pourvu que le pédantisme ne s'en mêle pas (comme cela s'est vu), de telles contestations agréables, qui font vivre dans le passé et qui se traitent en jouant, en valent bien d'autres plus présentes. »

L'auteur des *Louanges de dame Louise Labé* place

« la mignonne pucelle » dans le jardin de la maison de son mari, afin d'avoir l'occasion d'en faire la description, et il lui fait dire :

Si Vénus m'a rendu belle
Et toute semblable qu'elle
Avec sa divinité,
Que pourtant elle ne pense
Qu'en un seul endroit j'offense,
Ma chaste virginité.

A ce moment, un doux sommeil « dessus ses yeux se pose, » et sa mère Vénus en profite pour lui apparaître en songe et lui prophétiser la première partie de son existence, en ces termes, ou à peu près : Il est bon d'estimer Minerve et de se délasser avec Diane ; mais il ne faut pas mépriser ton frère Amour, qui est le plus puissant des dieux. A l'heure qu'il est, il s'apprête à te lancer une flèche dont il t'abattra par terre, et en cela il tirera vengeance du bon poète romain que tu as si cruellement dédaigné. Il est heureux que tu aies appris à monter à cheval et à faire des armes : cela te servira quand tu seras aux prises avec la grande cruauté d'Amour. Mais, après un temps d'épreuve, ton frère te rendra à ta liberté première ; et alors, laissant dague et épée, « ton habit tu reprendras » et « ton doux luth tu retendras. » Malheureusement, à cet endroit si intéressant, Vénus et sa prophétie passent à un autre ordre d'idées, et nous sommes obligés d'aller cher-

cher la suite à travers les lignes de l'ode grecque, dont voici la traduction littérale :

« Les chants mélodieux de Sapho ont péri engloutis dans l'abîme du temps.

« Mais, tendre élève des amours et de la charmante déesse de Paphos, voici que Louise Labé les a retrouvés.

« Ce prodige nouveau vous surprend, et vous demandez peut-être d'où vient cette muse inconnue.

« *Apprenez donc que pour son malheur elle s'est éprise elle aussi d'un Phaon, d'un cruel et d'un insensible.*

« Sa fuite lui a percé le cœur; et sur les cordes de la lyre l'infortunée a voulu redire ses souffrances. »

Il était difficile d'être plus clair et plus précis, à la faveur du grec! Et l'auteur de cette ode avec celui des *Louanges* complètent ce qu'écrit en pleurant la victime elle-même dans ses *Élégies*. A eux trois, ils nous montrent l'homme de guerre qui a laissé un espoir germer dans son esprit et éclore dans son cœur de jeune fille, mais qui, séduit par un autre caprice ou dompté par la volonté paternelle, s'est détaché des premiers liens.

Elle le lui reproche doucement dans la IIe élégie, quand, s'examinant devant Dieu, elle dit :

J'ay de tout tems vescu en son service,
Sans me sentir coulpable d'autre vice
Que de t'avoir bien souvent en son lieu
D'amour forcé, adoré comme Dieu.

Puis, rappelant avec beaucoup de finesse et d'à-propos la réputation dont elle jouit,

Soit en beauté, vertu, grâce et faconde,

elle lui adresse ces caressants reproches sortis d'un cœur saignant de quelque blessure d'amour-propre :

> *Goute le bien que tant d'hommes desirent :*
> *Demeure au but où tant d'autres aspirent :*
> Et croy qu'ailleurs n'en auras une telle.
> Je ne dy pas qu'elle ne soit plus belle :
> Mais que jamais femme ne t'aymera,
> Ne plus que moy d'honneur te portera.

Devons-nous le passage que terminent ces vers charmants à quelques paroles méchantes prononcées par un soupirant sans espérance? à quelque réflexion moqueuse ou brutale de la fille du boucher Taillard? à une pensée dont elle aura cru saisir la fugitive expression dans les yeux de l'homme qu'elle avait choisi? ou seulement à la crainte que cette pensée pouvait traverser l'esprit de ce Phaon farouche et inflexible? Elle a emporté son secret avec elle; mais les vers tombés ce jour-là de ses lèvres, ces vers d'une passion si fière et si tendre, ont gardé la trace profonde du sentiment qui les avait fait naître.



V

SON MARIAGE. — LA FAMILLE PERRIN. — LE PROCÈS DE GENÈVE.

De son voyage au pays des beaux rêves il ne restait à Louise Labé que la fatigue de la route : lorsque les illusions qui l'avaient isolée un instant des hôtes de la rue de l'Arbre-Sec se furent envolées, elle se retrouva plus mal que jamais dans la boutique de son père. Quelqu'un du nom d'Ennemond Perrin s'offrit à l'en retirer, et ce « bonhomme de Cordier, » qui venait à son heure, dut produire l'effet de la Terre promise aux yeux d'Israël fatigué de la manne et du désert. Il était riche des biens de la terre, et de plus il était cordier. Aux yeux du père Labé, cet homme constituait un bon placement; aux yeux de sa femme, un excellent débarras ; à ceux de Louise, un changement d'existence : pour tous, c'était le bonheur.

L'homme qui épousait Louise Labé n'est pas le seul à Lyon, dans ce temps-là, ni de son nom, ni de sa pro-

fession, ni même de son prénom ; et c'est avec beaucoup de réserve qu'il faut se servir des documents dans lesquels on pourrait le croire mentionné, sous peine de s'exposer à le confondre avec ses homonymes, et notamment avec celui du quartier de la Grenette.

Le 2 avril 1551 (après Pâques), Ennemond Perrin, cordier de Lyon, signe avec le Consulat un accord, dans lequel il déclare agir « tant pour luy que pour Loyse Charly dicte Labbé, sa femme. » Cet accord a pour objet le règlement de « lods » ou droits de mutation, exigés « *à cause de l'acquisition par lesdits mariés Perrin faicte de leur maison d'habitation ;* » et un autre acte du même jour nous apprend que cette maison joignait le jardin et une autre maison possédés « en son nom propre » par Ennemond Perrin à l'angle de la rue Confort. J'imagine que Louise Labé trouva trop petite la maison de son mari — elle n'avait qu'un seul étage — et qu'à la première occasion les « mariés Perrin » achetèrent, de leurs deniers communs, celle du voisin. Ils se hâtèrent même d'aménager à leur convenance les deux immeubles réunis, car déjà, lorsqu'ils payent les droits de mutation, ils ont tout l'air d'occuper l'habitation récemment acquise.

L'acte de 1551 tranche une question souvent débattue, celle de savoir si Louise Labé était mariée lorsqu'elle publia ses œuvres. Il est certain maintenant qu'elle était mariée, mais nous ignorons depuis quand ;

de même que nous ignorons si réellement son mari était, comme on l'écrit partout, beaucoup plus âgé qu'elle : c'est possible, mais ce n'est pas prouvé.

Quoi qu'il en soit, jeune ou vieux, Ennemond Perrin apportait à sa femme un véritable contentement, et voilà sans doute pourquoi Louise s'occupa à chanter « ses ennuis, ses dépits, ses regrets et ses larmes, » tout le cortège des douleurs d'autrefois. Elle met tant d'insistance à nous dire qu'elle écrivit ses vers après la fin de ses malheureuses amours, et il est si naturel au poète heureux de chanter ses « maux passés, » que je daterais volontiers de la lune de miel cette IIIe Élégie toute pleine des « amoureuses noises. » Plus tard, quand elle la relira avant de la donner à l'imprimeur, elle ajoutera quelques lignes pour implorer la pitié des dames lyonnaises (dont elle se moque) et pour les prier de modérer les coups de leur « langue lézarde ; » elle laissera subsister les « seize hivers, » qui servent à marquer la première heure des « ennuis divers ; » mais certainement elle ramènera à un chiffre tenu entre le vrai et le vraisemblable le nombre des étés qui indiquent l'heure présente, dût ce « treizième été » porter malheur à la sagacité des biographes à venir. Plus tard, elle reverra ses œuvres ; mais « le plus grand plaisir qui soit après amour c'est d'en parler, » et alors quel moment meilleur pour subir cette nouvelle tyrannie de Cupidon que celui où, libre de ses mouvements et maîtresse de ses pensées, elle se trouvera véritablement chez elle et assise à un foyer d'où

la fortune de son mari éloignait les préoccupations, les soucis et les peines !

Ici doit se placer un incident très curieux en ce qu'il nous explique comment Calvin a parlé de la Belle Cordière et surtout pourquoi il en a parlé dans les termes que l'on sait.

Le 14 juillet 1552, un certain Jean Varoz, dit Yvard ou Yvert, qui, l'année précédente, en compagnie d'un libraire du nom d'Étienne Robinet, s'était fait recevoir « habitant de Genève, » déposa une demande en séparation contre sa femme Antonia Rollette ou Rossette. Il se plaignait de sa femme, « qui, dit-il, est à Lyon, qui la volu empoisonner, et qui s'est adonnée à paillardise. »

Le Consistoire présidé par Calvin s'étant réservé la connaissance des questions d'état, c'est devant lui que l'affaire fut engagée : le 21 juillet, cinq témoins, cités à la requête du mari, vinrent déposer. L'un d'eux déclara que la femme d'Yvard « hantoit bien privément une nommée la Belle Cordière, » et un autre, le libraire Robinet, ajoutant un détail précieux à recueillir, dépose que la femme d'Yvard « se governe fort mal, et ordinairement fréquente *sa cousine* la Belle Cordière et tient fort mauvais train. » Disons entre parenthèses que, dans l'acte d'acquisition de la maison de la rue Confort déjà mentionné, on cite, parmi les propriétaires confinants : « les hoirs de feu Anthoine Rosset, barbier. » Cet Antoine Rosset, barbier, a tout l'air d'être le père d'Antonia Rossette, qui, d'après Robinet, « à l'instigation *d'un barbier* » dont elle avait sans doute fait la

connaissance dans la boutique d'Antoine, « alloit à Saint-Clair, et là paillardoit avec un italien. » La femme d'Yvard, cousine de la Belle Cordière, était donc en même temps sa très proche voisine.

Enfin, le 25 du même mois de juillet, le Consistoire nomma des commissaires, qui, dès le lendemain, donnèrent lecture de leur rapport et de leurs conclusions. Ces conclusions étaient « que soit escript aux Srs de Lyon dudit affaire soit par lettres ou requisitoire ou meilleur mode que faire se porra. » Dans leur réponse au sujet de la femme d'Yvard, les magistrats de Lyon, parlèrent-ils à leurs confrères genevois de *sa cousine la Belle Cordière?* Cette réponse, que nous serions si curieux de connaître, ne nous est pas parvenue, et nous avons même des motifs pour croire qu'elle n'a jamais été faite. Le procès dont il s'agit s'ouvre en 1552, à une époque où tout ce qui vient de Genève est suspect, où les rapports sont extrêmement tendus entre cette ville et Lyon qui se tient sur la défensive et qui, dans quelques mois, brûlera cinq jeunes gens venus de la Suisse pour prêcher la Réforme. Messieurs de Lyon ne devaient pas être bien pressés de répondre aux membres du Consistoire, surtout si, à cause de la question de divorce, la réponse devait émaner de l'Officialité. D'ailleurs je rencontre, à la date du 15 décembre suivant, mention du décès de Jean Yvard, et je m'explique alors comment on ne trouve pas de solution judiciaire à cette affaire, que la mort du demandeur termina probablement avant la fin de la procédure.

Au fond, l'histoire de cet Yvard, qui s'est fait recevoir citoyen de Genève sans doute pour se débarrasser de sa femme, nous importe fort peu, et l'opinion de ses témoins, dont nul débat contradictoire n'établit la justesse, ne nous intéresse qu'à demi. Cependant il faut retenir leurs dires, car ces gens représentent, au moins autant que Rubys et Paradin, ce qu'on appelle l'opinion publique, cette reine régnante et gouvernante, qui régit si mal le monde, mais à qui tout le monde obéit. Ils font partie de ce jury irresponsable et intéressé qui jamais ne se récuse, et dont le verdict ne se révise qu'après la mort du condamné. Ces gens forment une des sources auxquelles il faut remonter pour découvrir « les sornettes si très âpres » dont François de Billon recueillera le bruit deux ou trois ans plus tard. Et, au fait, que pouvait être, pour les témoins d'Yvard, la femme de Perrin? Cette Belle Cordière était leur cousine et leur voisine. Elle avait été élevée à côté de leurs femmes, de leurs sœurs ou de leurs filles: dès lors, ils la regardaient, ils l'observaient, et ils la jugeaient en se servant, dans leurs jugements, des éléments d'appréciation dont ils disposaient. Elle n'avait pas tout à fait le même genre de vie que leurs femmes: donc elle avait tort. Elle était flattée, aimée, entourée par des hommes que leur position sociale mettait au-dessus d'eux et au-dessus d'elle : donc elle vivait mal. Elle avait toutes les séductions, elle était environnée de toutes les tentations: donc elle était coupable. Incapables de comprendre sa manière de vivre, incapables

surtout de porter une beauté comme la sienne entre tant de bras ouverts sans l'y laisser tomber à chaque mouvement, il ne leur venait pas à l'esprit que leur voisine pût faire autre chose que ce qu'ils auraient probablement fait eux-mêmes s'ils avaient été à sa place.



VI

LA BELLE CORDIÈRE. — SA SOCIÉTÉ. — LES GENS DE LETTRES. — PUBLICATIONS DE SES OEUVRES.

TANDIS que son nom et sa personne étaient ainsi livrés aux appréciations des témoins d'Yvard ; tandis que la Belle Cordière classait dans son appartement agrandi les « bons livres latins et vulgaires, italiens et espagnols, dont son cabinet était copieusement garni, » les gens de lettres prenaient assez fréquemment le chemin de la rue Confort. Parmi les nombreuses cités de France qui alors vivaient d'elles-mêmes, Lyon, placé à la limite du midi et du nord, sur la route de Genève et en relations constantes avec l'Italie, Lyon était un centre intellectuel que Paris n'éclipsait pas totalement. La renommée de ses imprimeries s'étendait au loin, et si l'on donnait le volumineux catalogue des livres imprimés à Lyon, pour des auteurs de tous les points de la France, de

l'Italie et de l'Espagne, on serait étonné des noms célèbres qui s'y trouveraient. A ce moment là, on ne se doutait pas encore des effroyables calamités qui allaient fondre sur la ville, chaque poète faisait son petit ramage, et dans le concert donné sur les bords de la Saône se trouvaient des artistes de tous les pays.

Ceux qui se piquaient d'aimer les lettres et les nombreux lettrés de marque qui traversaient la ville ne pouvaient manquer, un jour ou l'autre, de venir admirer le petit phénomène dont on commençait à beaucoup parler. On venait chez Louise Labé, *prendre le thé*, c'est-à-dire goûter « d'exquises confitures, » en faisant de la musique, en lisant des vers et en devisant des livres nouveaux. Réunions toutes privées, et peut-être plus authentiques que celles de cette *Académie angélique* de Fourvières dont le P. Colonia nous fait connaître les membres et les règlements, sans parvenir à nous convaincre de son existence.

Aucun voyageur ne nous ayant conservé, dans ses lettres sur Lyon, le récit d'une soirée chez Louise Labé, nous sommes obligés de fouiller les quelques pages qui nous parlent d'elle, pour tâcher de nous la représenter dans son intérieur.

Sous les traits assez raides, gravés en 1555, par Woëiriot, on devine une jolie femme, et quand on anime ce visage si expressif, au dire des contemporains, on comprend qu'elle ait fait tourner des têtes beaucoup moins mobiles que celle d'Olivier de Magny. Du Verdier, qui ne l'avait pas entendue chanter,

qui ne l'avait pas vue danser, qui ne l'avait pas écoutée parler, a pu, sur le soir de sa vie, la trouver de « médiocre beauté, » tandis que son voisin, le bon curé de Beaujeu, qui l'avait connue au temps où elle « florissait, » trouve sa « figure plus angélique qu'humaine. » C'est surtout par la grâce — ce parfum de la beauté — qu'était belle cette aimable blonde, aux cheveux frisés, aux grands yeux caressants, à la bouche maligne et au beau front intelligent; c'est lorsqu'elle chantait, en faisant courir sur son luth cette main comparée par le poète à celle de l'Aurore, qu'elle avait le « regard traitrement gracieux, » à qui nous devons une des plus jolies pièces de Baïf :

O ma belle rebelle,
Las, que tu m'es cruelle...;

c'est lorsque ce corps, souple mais potelé, se balançait dans quelque nouvelle *pavane* apportée d'Italie, que se révélait toute l'élégance de la femme; c'est lorsque, « d'un petit geste non autre que céleste, » elle soulignait une fine remarque sur les vers de Pétrarque, son poète favori; c'est alors tout particulièrement que ses admirateurs subissaient le charme. Il y avait là tour à tour pour l'écouter, Maurice Scève, François de Billon, Baïf, Pontus de Tyard, Olivier de Magny, Fumée, Moulin, Charles Fontaine, Jean de Vauzelle, Paradin, Peletier du Mans, la Tayssonnière, Luigi Alamani, Gabriel Symeoni, Mellin de Saint-Gelais, Guillaume Aubert de Poitiers, le chanoine Gabriel de Saconay, sans doute Marot, et enfin

cette intéressante Clémence de Bourges, « la perle des demoiselles lyonnoises. »

Je ne succomberai pas à la tentation de rassembler dans ce cadre étroit tous ceux qui, au milieu du XVIe siècle, brillaient à Lyon dans le monde des lettres, pour me donner le plaisir de faire rayonner au milieu d'eux la spirituelle et gracieuse maîtresse du logis. Ce serait facile, ce pourrait être joli ; mais serait-ce bien vrai ? En recueillant, comme nous venons de le faire, les noms des poètes qui lui ont adressé des vers, ou qui sont cités par l'auteur des *Louanges*, c'est-à-dire en réunissant tous ceux que l'on peut affirmer avoir connu Louise Labé, et même en acceptant sans discussion les noms mis au bas de plusieurs pièces anonymes, qui trouvons-nous auprès d'elle ? Beaucoup d'écrivains de passage, peu de Lyonnais et une seule femme. En dehors des curieux qui se faisaient conduire chez la Belle Cordière, qui payaient leur bienvenue de quelques vers à sa louange, et qui plus tard utilisaient ces vers ailleurs, comme Baïf, Magny et Pontus de Tyard, le cercle des habitués de la maison ne me semble pas avoir été aussi étendu qu'on le dit généralement.

Au milieu de ces « sçavants hommes, » et en donnant une place toute particulière à Fumée, non pas parce qu'il a fait l'ode *De Aloysiæ Labææ osculis*, mais parce qu'elle-même a fait imprimer ces vers de lui :

Tant tes vers amoureux t'ont donné los et bruit
Qu'heureux me sens t'avoir non le premier aimée,
Mais prisé ton savoir avant la renommée ;

au milieu de ces savants hommes et sans doute par leur conseil, Louise Labé revit ses vers et se décida à les faire imprimer. Le mari de Pernette du Guillet avait donné au public ceux de sa « gentille et vertueuse dame, » morte depuis quelques années. Ils avaient eu un vrai succès puisque, en 1552, on en faisait une nouvelle édition, et ce succès ne fut peut-être pas étranger à la résolution de publier ses œuvres, prise par Louise Labé, peu de temps après, car le privilège accordé par le roi est daté du 13 mars 1554. Peut-être aussi devenait-il nécessaire que la Belle Cordière publiât une véritable édition de ses œuvres, qui commençaient à circuler en manuscrit dans la ville et que cette circulation était de nature à altérer d'une façon compromettante, à cause de leur genre amoureux. C'est ce que dit la requête de Louise visée dans le privilège du Roi. Souvent, il est vrai, on arguait de copies subreptices pour obtenir ces privilèges qui ne se refusaient jamais; mais ici la circonstance à laquelle je fais allusion est si vraisemblable qu'elle peut être tenue pour vraie. En tout cas, il dut y avoir quelque hésitation, hésitation bien naturelle d'ailleurs, car notre poète est, je crois, la seule Lyonnaise de son temps dont les vers aient été imprimés du vivant de l'auteur. De toutes les femmes poètes de Lyon, des Jeanne Gaillarde, Jacqueline Stuard, Jeanne Creste, Claudine, Sybille et Jeanne Scève, des Claudine Péronne et Jeanne Faye, des Sybille Cadière et Clémence de Bourges, de toute la pléiade des *plumes dorées* célébrées par Marot, il nous

reste seulement des noms et quelques vers, conservés dans les ouvrages de l'époque avec les éloges des contemporains. L'inspiration, l'influence d'un événement, les conseils d'une personne, le milieu ou la mode, portaient à écrire des vers qu'on adressait à ses amis ; mais les femmes n'écrivaient pas par calcul et en vue de l'impression : de là, sans doute, une partie du naturel et du charme des ouvrages de ce temps. Aussi la conviction que ses écrits méritaient « quelque gloire » ne suffisait pas à Louise Labé pour la laisser « se montrer volontiers en public seule, » suivant ses propres expressions. C'est alors et à la dernière minute — le 24 juillet 1555 — qu'elle choisit Clémence de Bourges, une toute jeune fille de grande famille lyonnaise, pour lui dédier son livre.

On ne pouvait mettre plus adroitement une sourdine aux « sornettes » qui commençaient à courir, et qui ne devaient pas manquer de s'amplifier au lendemain de l'apparition d'un livre tout entier consacré à l'amour. Aujourd'hui encore, l'épître à cette noble jeune fille, dont elle se signe *l'humble amie*, est la réponse la plus péremptoire aux « Brocardeurs » de Billon et aux témoins du procès de Genève. Quand la fille de Claude de Bourges mourut, bien jeune encore, sept ans environ après que la Belle Cordière lui avait dédié son livre, les contemporains furent unanimes dans l'éloge, et le peuple lui-même s'associa à ces éloges des poètes et des historiens, alors qu'on la portait au cimetière avec le visage découvert, la robe blanche et la couronne

de fleurs des jeunes filles. Du reste, son père et sa mère étaient, mieux que personne, en situation pour savoir ce qui se disait dans la ville, et il est inadmissible que l'un et l'autre eussent laissé publier une dédicace faite à leur fille, presqu'une enfant, par une femme de réputation équivoque. Il faut donc en conclure, ou bien que toutes ces « sornettes » n'avaient pas assez de consistance pour être parvenues jusqu'à l'hôtel de Bourges, ou bien qu'elles y étaient parvenues, mais qu'on n'avait pas cru devoir en tenir compte.

Une grande intimité, a-t-on écrit, suivie d'une brouille éclatante, aurait existé entre Clémence de Bourges et Louise Labé « qui lui enleva son amant. » Cette intimité, cette brouille et cet amant n'ont jamais paru que sous la plume d'Irailh. Cette méchante langue d'abbé du XVIII[e] siècle a fait battre tous les gens de lettres, depuis Homère, et il nous a donné le spectacle de ces batailles jusque dans leurs plus menus incidents. Il est entré avec des frétillements de joie dans la maison de la Belle Cordière, ce « temple des Muses et de la volupté, » et il a tout vu, tout entendu et tout raconté, sauf le nom de l'heureux mortel dont Clémence et Louise se seraient disputé le cœur; il sait tout — comme si c'était arrivé — et il nous narre la scène avec une précision et un luxe de détails inimaginables. Son chapitre débute ainsi : « C'étaient les deux Sapho du XVI[e] siècle. Elles lui ressemblaient par la beauté du génie, par leur talent de faire des vers enjoués, délicats et faciles, et par le dérèglement de leur conduite. »

Le dérèglement de la conduite de Clémence de Bourges ! — Passons.

Une édition en 1555, deux autres éditions à Lyon et une à Rouen, dans le courant de l'année 1556, révèlent le succès des *Œuvres de dame Louise Labé, Lyonnoise*. On parla donc de cette femme, on en parla même beaucoup, et, comme il est interdit à une femme de faire parler d'elle, on la punit de la faute qu'elle venait de commettre. Les dames lyonnaises, jalouses de sa beauté; sa famille, envieuse de ses relations; et, il faut bien le dire, les poètes, ses admirateurs, froissés peut-être de sa réputation, tous semblent s'être entendus pour l'accuser, ou tout au moins pour ne pas la défendre. Son talent n'étant pas contestable et sa beauté pouvant difficilement être niée, on s'en prit à la femme.



VII

L'ODE A SIRE AYMON PAR OLIVIER DE MAGNY. — DERNIÈRES ANNÉES DE LOUISE LABÉ. — SON VEUVAGE.

Ce fut Olivier de Magny, un poète, qui ramassa les premiers traits jetés sur Louise Labé, et qui les lui renvoya tous à la fois après les avoir aiguisés. Olivier de Magny, au dire de Baïf, qui le plaisante assez agréablement, avait été un des adorateurs les plus passionnés de la Belle Cordière : il alla jusqu'à en perdre le boire et le manger. Seulement il semblerait — toujours d'après Baïf — qu'il en fut pour ses frais de démonstrations et de belles ardeurs, qu'on le laissa *languir dans sa détresse*, qu'on resta *ingrate* et qu'on *s'endurcit fièrement* contre son amoureux tourment.

L'impression de l'épître de Baïf sur ce sujet, — *l'Épitre à ses amis des gracieusetés D. L. L.*, — à la

suite des œuvres de Louise, aurait-elle froissé Olivier de Magny dans un moment où, d'autre part, sa susceptibilité d'auteur pouvait être éveillée par un succès que lui-même n'avait pas encore obtenu? Le secrétaire de Jean d'Avanson, trompé par de très faciles triomphes sur de très faciles beautés de Rome, aurait-il, en revenant à Lyon, voulu parler dans la rue Confort le langage si libre dont il se sert dans ses *Gayetés;* et Ennemond Perrin, arrivant au secours de sa femme, aurait-il mis à la porte l'auteur des *Soupirs?* L'abbé Irailh a oublié de nous raconter cette « querelle, » mais nous savons sans lui que, si Olivier de Magny semble en vouloir un peu à Louise, il en veut plus terriblement à son mari. Dans les vers auxquels nous faisons allusion, et qu'il fit imprimer à son adresse, en 1559, sous le titre : *A Sire Aymon*, le poète représente ce pauvre sire comme un pavillon couvrant la marchandise dont il se vante d'être l'heureux contrebandier. Il résume ces deux pensées dans cette strophe, la dernière :

Et lors qu'avec ton tablier gras
Et ta quenouille entre les bras,
Au bruit de ton tour tu t'égaies,
Puisse-t-elle toujours de mes plaies
Que j'ay pour elle dans le cœur,
Apaiser la douce langueur...

Fit-il pas mieux que de se plaindre? Du reste le cœur n'était pas pour beaucoup dans les inconstantes amours du poète, qui chante tour à tour ou même si-

multanément *Anne*, *Marguerite*, *Madeleine*, *Loyse*, et qui s'écrie :

La nature m'a fait, et la nature est belle
Par la diversité que nous voions en elle ;
Je suis donq naturel, et ma félicité
En matière d'amour c'est la diversité.
Aymons donques partout, et ces sottes constances
Chassons de nos amours et de nos alliances,
Aymant quand on nous ayme, et nous gardant toujours
La liberté d'entrer en nouvelles amours.

Il est vrai qu'en cette matière l'amour-propre joue un grand rôle, et que le poète fait, un jour, dans ses *Gayetez*, une déclaration dépouillée d'artifice :

Mais aussi, nymphe sémillante,
Si tu pensois à pouvoir lente
A ce complot ne consentir,
Tu pourrois bien t'en repentir.
Parce que volontiers la muse
Se fasche quand on la refuse,
Et que le refus d'un baiser
Ne la peut jamais apaiser,
Tant et tant elle se dépite
Quand elle se voit esconduite,
Ou quand trop longtemps on attend
D'accorder ce qu'elle prétend...

De quelque manière qu'on l'envisage, son ode au mari de la Belle Cordière fut une mauvaise action, mais une de ces mauvaises actions qu'on voit commettre journellement, circonstance qui pour certaines consciences les rend pardonnables. C'est d'ailleurs le malheur de la femme célèbre : pour elle, la classique roche

Tarpéienne n'est pas à côté du Capitole : elle est faite de chacune des marches de l'escalier qui y conduit. Tant que les quatre murs de sa demeure bornent son horizon, elle peut espérer qu'on la laissera en repos; mais le jour où, touchée par le feu sacré, elle s'éclaire sur un point quelconque de la sphère intellectuelle, malheur à elle! l'artiste brille, mais la femme brûle.

Les dames lyonnaises paraissent s'être chargées d'entretenir le feu. Riche et sans enfants, Louise Labé, qui pouvait consacrer à l'étude tout son esprit et tout son temps, trouvait dans la société des hommes instruits un plaisir que les autres femmes ne comprenaient guère et que quelques hommes, même dans son entourage, durent être assez fats pour ne pas s'expliquer. La femme ainsi placée contracte une manière nouvelle de parler, d'agir et surtout de penser; elle a dû d'abord se faire violence pour rejeter un certain nombre d'idées vraies ou fausses, mais reçues, et plus tard elle finit par se trouver quelque peu mal à l'aise avec ses « sœurs, » très nombreuses, qui ne l'ont pas suivie dans son évolution. Insensiblement elle se débarrasse de quelques-unes des petites obligations gênantes imposées par l'usage à la moitié du genre humain, et elle paraît déserter, en quelque sorte, le poste confié à l'honneur de tout le régiment.

Et puis, chez la Belle Cordière, surtout après la publication de ses œuvres, les savants hommes, espèce à part, ne vinrent plus seuls : ils introduisirent à leur suite « seigneurs, gentilshommes et autres personnes de

mérite, » voire, paraît-il, « maint et maint brave capitaine. » Ces hommes de qualité, eux, sacrifiaient sans peine à la jolie femme une grande partie de leurs préjugés ; ils pouvaient facilement, avec un peu d'esprit, s'excuser auprès des hautes et puissantes dames de cette sorte de mésalliance sociale, en disant que le talent, cette signature de Dieu, confère la noblesse aussi bien que la signature du Roi. Mais les hautes et puissantes dames n'aimaient pas à élever leurs pensers jusque-là : pour elles, toutes les raisons qui amenaient leurs fils, leurs frères ou leurs maris, dans la maison de Perrin, devenaient des motifs de suspicion, de jalousie et de haine. Celles qui avaient à leur service quelque lettré pouvaient connaître par ouï dire certain vers de Virgile que Racine devait traduire, et écraser de leur dédain cette cordière,

Fille, femme, sœur et tante de cordiers.

Louise Labé traînait d'ailleurs à son pied, comme un véritable boulet, toute une collection de cordiers, de bouchers, de meuniers, de barbiers, de cordonniers, ses parents ou les parents de ses parents, et, ce qui était bien pire encore, toute la partie féminine de leurs familles. Louise, en vraie grande dame qu'elle était, ne fut pas fière : elle les « hantoit fort privément, » témoin sa cousine Antonia Rollette. Mais que de fois tout ce monde, peut-être après avoir dîné chez elle, dut-il observer de la cuisine ce qui se passait au *salon* ou dans le jardin ? Voit-on la maîtresse de la maison, fière de la visite d'un

personnage, l'accueillant avec une grâce parfaite et avec cette politesse, fort démonstrative, encore en usage au temps de ces femmes qui pour l'amour du grec embrassaient un savant? Entend-on, derrière la porte, Antoinette Taillard, les bras au ciel, disant qu'elle avait bien prévu tout cela, mais déclarant solennellement qu'elle a fait son possible pour l'empêcher et que sa conscience de belle-mère ne lui reproche rien? Et alors un mot plus ou moins bien entendu et plus ou moins bien répété, un mot venant des parents eux-mêmes, n'est-il pas suffisant pour faire naître, dans le public, une suite de petites médisances, qui ne tardent pas à donner le jour aux plus vilaines calomnies? Mais, qu'elles viennent de la sottise ou de la méchanceté, — ces deux sœurs jumelles, — les morsures faites dans la chair d'une jolie femme sont difficiles à guérir, et il n'est pas surprenant que, plus de trois siècles après, on puisse les prendre encore pour les traces du vice.

Il en coûte cher d'écrire quelques vers dont on parle! a dû se dire parfois Ennemond Perrin. Du Verdier remarque que Louise « étoit mariée à un *bonhomme* de cordier; » mais nous ne sommes pas tenus de prendre au pied de la lettre l'expression du noble sieur de Vauprivas, et de considérer Perrin comme le « Jean-Jean » dont parle la *Chanson nouvelle de la Belle Cordière*. La position de mari d'artiste a toujours eu de quoi faire sourire, même quand ce rôle est tenu par de fort habiles gens, qui savent rester seigneurs et maîtres quoique en demeurant dans la pénombre. Tout en ne supposant pas

des qualités supérieures chez Perrin, du moins on a peine à croire Louise Labé si abandonnée des dieux et des hommes que, voulant se marier, elle en ait été réduite à un triple sot peu fait pour inspirer la jolie page du *Débat* sur l'amour dans le mariage. Autant vaudrait dire tout de suite qu'elle avait pris un mari pour n'en pas avoir, et qu'après lui avoir fait faire un testament en sa faveur elle donna commission à sa terrible cousine, la femme d'Yvard, de l'empoisonner.

Ennemond Perrin vivait encore en 1559, quand Magny, dont les vers ne devaient pas rester en portefeuille très longtemps, lui adressait sa fameuse ode :

Si je voulois par quelque effort
Pourchasser la perte ou la mort
Du sire Aymon...

Supposer le contraire serait charger d'un nouveau méfait la mémoire du poète, et il a été déjà assez coupable envers les vivants, pour ne pas l'accuser gratuitement d'avoir outragé un mort. J'aime mieux croire qu'en 1559 le mari de la Belle Cordière s'occupait encore de son commerce et surtout de ses domaines hors la ville. Il me paraît, en effet, que sans se trouver peut-être entièrement retiré des affaires, Ennemond Perrin, au moins pendant la dernière partie de sa vie, vécut beaucoup plus à la campagne qu'à Lyon, et que Louise Labé devenue veuve y séjourna de préférence. Ainsi, on trouve assez fréquemment dans les pièces de comptabilité de la ville et de l'hôpital le nom de

Pierre Labé, qui livre aux Recteurs ou au Consulat des chanvres bruts ou fabriqués, tandis que je n'ai jamais trouvé la moindre livraison faite par Ennemond Perrin, qui était cordier comme lui. Pierre Labé remplit des petites charges, fait des transactions, figure comme témoin dans quelques actes et comme partie dans plusieurs autres; — d'Ennemond Perrin il est rarement question avant 1551, et à partir de cette date je ne le rencontre plus. Pierre Labé laisse à son fils une fortune toute dans la ville ou à ses portes, tandis que la fortune de Louise — héritière universelle de son mari, au dire de Pernetti — est presque toute dans les Dombes. On peut même remarquer que, de 1557 à 1562, elle fit l'acquisition de plusieurs petites terres aux environs de sa maison de campagne, à Parcieu, et qu'elle avait là son mobilier et ses papiers les plus importants, qu'elle témoigna une véritable affection pour ses voisins de Parcieu, et qu'elle mourut là, ou du moins qu'elle y fut enterrée, après avoir fait son testament, à Lyon, dans la maison d'un ami. Toutes ces raisons me font croire à une demi retraite à la campagne, peu après l'apparition de son livre, et antérieurement à la mort de son mari, qu'il faut placer entre 1559 et 1562.

Les historiens lyonnais ont habitué le lecteur à considérer l'état de Lyon, avant 1562, comme parfaitement calme, et la prise de cette ville par les protestants, dans la nuit du 30 avril, comme un événement tout à fait imprévu. Un simple coup d'œil jeté sur les registres des

délibérations consulaires nous apprend, au contraire, que cette *surprise* se préparait depuis longtemps, au milieu d'une agitation et de troubles bien suffisants pour faire fuir les poètes peu disposés à prendre une arquebuse. Il vint une époque où les riches émigraient malgré les doléances ou les représentations du Consulat, qui menaçait de mettre une taxe sur les immeubles des absents. Ce temps, Louise Labé ne l'a pas connu, mais elle vivait encore lors du fléau de 1564, alors que Claude de Bourges en était réduit à fiancer sa fille Louise « en petit congrégation de gens, pour cause du danger de peste, » et concluait « à faire les épousailles en autre temps plus opportun, » alors qu'il amenait en toute hâte sa famille à Villeurbanne, tandis que le fiancé, Gaspard de Saillans, retournait à Valence, d'où il n'osa bouger de longtemps. Elle vivait encore lorsque en 1562 les protestants s'emparèrent de Lyon et s'y maintinrent quinze mois, pendant lesquels eurent lieu, dès le début, ces excès que Calvin blâmait dans sa lettre du 13 mai. Mais bien avant la peste de 1564, bien avant l'occupation de 1562, l'état de la ville laissait beaucoup à désirer; et il n'est pas surprenant que Louise Labé se soit retirée à Parcieu.



VIII

THOMAS FORTINI. — MORT DE LOUISE LABÉ.

CEUX que les dieux aiment meurent jeunes! disaient les anciens. Louise Labé ne fut donç pas aimée des dieux autant que son esprit et sa beauté pouvaient le faire espérer. Tandis que les poëtes du temps escortèrent le cercueil de Pernette du Guillet, qui avait quitté le monde encore jeune et avant l'impression de ses œuvres, aucun de ceux qu'avait charmés la grâce de la Belle Cordière n'a pris soin de préserver sa mémoire de l'injure ni sa pierre tombale de la destruction.

Elle vécut onze ans de trop, retirée, semble-t-il, à la campagne, venant de temps à autre à Lyon, où elle fit son testament, le 28 avril 1565, dans une maison qui n'était pas la sienne. L'obscurité la plus complète règne autour d'elle; et Gaspard de Saillans, le beau-frère de Clémence de Bourges, dont le livre nous entretient de tant de choses, ne fait pas la moindre allusion à celle

à cause de qui on prononce encore le nom de la famille de sa femme, ce nom dont il se montre si fier.

De tous ceux qui venaient chez elle faire de la musique et goûter ses exquises confitures, un seul lui fut fidèle jusqu'à la fin. C'est « au lit, malade, » en la maison d'habitation de Thomas Fortini, que la Belle Cordière dicta son testament. C'est lui, qui de son vivant administrait sa fortune, c'est lui qu'elle fit son exécuteur testamentaire, et enfin c'est à lui qu'elle laissa l'usufruit pendant vingt ans de sa propriété de Parcieu, en le dispensant formellement de fournir caution et de « ne prêter ne rendre aucun compte *des biens meubles* » renfermés dans sa maison de campagne.

Fortini appartenait à cette colonie florentine si importante à Lyon, au XVIe siècle, et il nous est facile de le reconnaître auprès de Louise, dès 1559, dans le gentilhomme florentin, « tout habillé de satin, » que l'auteur de la *Chanson de la Belle Cordière* place en dernier lieu dans sa maison. Riches, industrieux et amis des choses de l'esprit, « messieurs de la nation florentine » ne pouvaient manquer d'être rencontrés chez la belle Louise; et il n'est pas surprenant qu'elle-même ait cherché, auprès de quelques membres de cette colonie à demi étrangère seulement, un peu de cette sympathie intelligente que lui marchandaient ses compatriotes. Nous n'attachons pas grande importance aux méchants petits vers du chansonnier de 1559; mais il faut relever cette dernière phrase du testament de la veuve d'Ennemond Perrin : « Fait et passé à Lyon en la maison

d'habitation dudit sieur Thomas Fortini, ladite testatrice étant au lit malade. »

Fortini étant à peu près du même âge que Louise, puisqu'il était né le 22 septembre 1513, ne pourrait-on pas supposer, en la voyant au lit dans sa maison, qu'elle était venue demander au séduisant florentin la consolation des maux passés et des injustices présentes? J'ai cru trouver la réponse à cette supposition en examinant la conduite tenue à l'égard de Fortini par les Recteurs de l'Aumône générale de Lyon, le jour où ils devinrent les héritiers de Louise Labé. Elle avait institué pour ses légataires universels les deux fils de son frère François et, par substitution, les pauvres de l'Aumône générale. Jacques et Pierre Labé moururent peu de temps après leur tante; et, le 4 décembre 1569, les Recteurs étaient déjà en pleine possession des biens dépendants de sa succession, moins le domaine de Parcieu grevé pendant vingt ans de l'usufruit de Fortini. Cependant cet usufruit pesait lourdement au cœur des administrateurs du bien des pauvres; et, dès l'année suivante, on aperçoit des traces évidentes de tentatives faites par eux pour se mettre en jouissance d'une aussi importante propriété.

Ces tentatives furent enfin couronnées de succès le 21 novembre 1574, jour où le domaine fut vendu aux enchères par autorité de justice, à la requête de l'Aumône générale; mais, dans le cours de cette lutte de cinq ans, le droit de Fortini à son legs ne fut jamais contesté; il se trouve même nettement reconnu jusque dans l'acte de vente. En effet, la principale raison allé-

guée par les Recteurs pour exproprier le Florentin de son usufruit est « qu'ils n'en pouvaient jouir de plusieurs années encore ; » aussi, ajoutent-ils, comme par suite de la calamité des temps et de la cherté des vivres, ils ne savent où prendre l'argent pour acheter le blé et nourrir les pauvres, il faut vendre la propriété du sieur Fortini qui est « étranger, » qui « est retourné dans son pays, » qui « régit mal ses terres, » et enfin qui est « de difficile convention. »

Cette pitoyable argumentation nous révèle qu'on n'avait aucune bonne raison à faire valoir pour se débarrasser du florentin, alors cependant qu'on admettait comme axiome de droit que *don de concubin à concubine ne vaut*, et alors que la notoriété publique se trouvait au nombre des moyens légaux pour faire la preuve du fait. Il faut donc en conclure que les contemporains en général, et les Recteurs en particulier, voyant Louise Labé au lit malade chez Fortini, n'ont pas trouvé là ce que de prime abord nous avions cru y découvrir, c'est-à-dire l'indice d'une vie commune existant, de notoriété publique, entre la donatrice et le donataire. S'il en avait été autrement, l'argent pour nourrir les pauvres serait arrivé dans les caisses de l'Aumône générale au lendemain de la mort des neveux de Louise, et le garde du scel royal, au lieu de tous ses considérants lamentables, nous eût fait part d'un jugement fortement motivé, qui eût déclaré non écrite la clause d'usufruit en faveur de Fortini. La réputation de la testatrice n'aurait pas pu en souffrir puisque les

choses auraient été publiques; dans tous les cas, l'intérêt des pauvres ne devait pas être sacrifié à cette considération ; et enfin l'aumône rachète les péchés. On voit le parti qu'un recteur quelque peu clerc eût pu tirer de la situation pour absoudre Louise Labé, tout en faisant casser la clause du testament.

Nous ignorons la date exacte de sa mort. Pernetti la donne au mois de mars 1566; M. Brouchoud croit qu'on peut la placer au 25 avril; enfin, sur les registres de Delaforest, nous lisons : « *Le vendredi*, 30 *août* 1566, *Claude de Bourg, tailleur de pierres de Bourg en Bresse, demeurant à Lyon, confesse avoir reçu du Sieur Thomas Fourtin, présent, la somme de douze livres deux sols t., pour avoir taillé une pierre de tombeau et sur icelle fait les escripteaux et armes de la feu dame Loyse Charly pour icelle eriger sur son vase à Parcyeu.* »

Cette pierre ne nous a pas été conservée, et il est regrettable que quelque lyonnais, ami de la Belle Cordière, ne soit pas allé faire des recherches dans le cimetière et dans l'église de Parcieu, avant les réparations et les changements qu'ils ont subis l'un et l'autre à deux reprises. Peut-être la pierre tombale de Louise Labé fait-elle aujourd'hui partie du dallage de cette église, à qui elle avait légué soixante-quinze livres « pour employer en réparations » et une pension pour qu'on célébrât perpétuellement une messe basse « à son intention et de ses parents et amis. »

IX

GUILLAUME PARADIN. — CLAUDE DE RUBYS. — PONTUS DE TYARD. — CONCLUSIONS.

'EXISTENCE d'un vice public n'étant pas constatée, on peut avoir le désir d'en savoir davantage, mais je suis convaincu qu'on n'en a pas les moyens. Demandera-t-on des renseignements à ce sujet aux petits vers à la louange de Louise Labé, dans lesquels on rencontre un bel éloge de sa vertu non loin d'une longue description de ses charmes, et dans lesquels on célèbre tout, même ses baisers, *de Aloysæ Labææ osculis?* Mais ces petits vers qu'elle a imprimés avec ses œuvres n'étaient que des jeux d'esprit, dans lesquels l'amour offrait un prétexte à poésie. Chaque siècle, on le sait, a une manière à lui d'arranger les choses amoureuses, et de tuer agréablement le temps à les dire en vers de dix ou douze pieds. Aux grands jours de Poitiers, Pasquier — et bien d'autres magistrats après lui —

fit des vers sur une puce qui avait surgi tout-à-coup à la lisière du décolleté d'une demoiselle; aujourd'hui, ces vers seraient trouvés bien jeunes, surtout sous la plume d'un magistrat; en ce temps-là, ils ne furent qu'aimables. Mlle des Roches répondit par des vers à la louange de ceux qui avaient chanté sa puce et, avec sa puce, la vallée d'ivoire qui lui servait de promenoir; aujourd'hui, ce serait trouvé très risqué, surtout de la part d'une demoiselle réputée sage; les contemporains ne la trouvèrent qu'agréablement spirituelle. Enfin, avec tous les vers des poètes « chante-puce » on fit un livre, et la vertueuse Mme des Roches, la mère, n'eut jamais l'idée d'en arrêter l'impression. Tous les poètes se permettaient alors ces sortes de fantaisies, et l'aventure de ce pauvre Jacques Tahureau est peut-être unique en son genre. Ayant parlé avec transport des plus tendres et des plus ardentes caresses de son *Admirée*, une jeune fille sage dont le nom était connu, il dut déclarer, pour l'honneur de cette aimable et honnête personne, que tout son bonheur n'avait existé qu'en rêve. Nous avons peine à comprendre aujourd'hui en quoi consistaient le bon ton, la convenance et la distinction, à cette époque qui n'était déjà plus le moyen âge, mais qui avait des habitudes encore si différentes des nôtres. Voilà pourquoi, ce voyage au temps passé n'étant pas à la portée de tous les esprits, beaucoup trouvent plus commode de s'en dispenser et de juger sommairement d'après ce qu'ils voient. Ce n'est pas pour ceux-là, évidemment,

qu'on se donne la peine de réunir ici les pièces de cet intéressant petit procès, et de rapprocher les méchantes crudités de Rubys des enthousiastes affirmations de Paradin.

Paradin était une de ces belles âmes qui foudroient le mal quand elles y croient, mais qui ont besoin de le voir pour y croire. Son *Histoire de Lyon*, malgré quelques naïvetés, n'en est pas moins l'œuvre d'un honnête homme et d'un écrivain consciencieux. Aussi lorsque cet auteur interrompt le cours de son récit pour faire l'éloge de Louise Labé et de Pernette du Guillet, deux femmes dont il pouvait se dispenser de citer les noms ; lorsque cet homme, déjà d'un certain âge, lorsque ce prêtre insiste particulièrement sur *l'honnêteté* de la vie de Louise, question qu'il n'était pas obligé d'aborder ; lorsque cet historien, écrivant dans un moment où les parties faisaient flèche de tout bois, ne craint pas de publier un éloge des mœurs d'une femme si critiquée par Calvin et par d'autres, son témoignage a évidemment une importance doublée par celle des circonstances dans lesquelles il se produit.

Bien différent du modeste doyen de Beaujeu — à qui il avait suffi pour être heureux d'une aiguière en argent votée par le Consulat, en récompense, dit-il, « de la peine que j'avais prise d'écrire l'histoire de la noble et antique cité de Lyon, » — bien différent du modeste doyen de Beaujeu était messire Claude de Rubys, sieur de l'Antiquaille. Procureur général de la commune, conseiller à la sénéchaussée de Lyon et au Parlement

des Dombes, auditeur de camp au gouvernement du Lyonnais et échevin, il fut chargé souvent par ses concitoyens de missions importantes ou honorifiques; c'est lui par exemple qui rédigea le cahier des remontrances aux États de Blois en 1576. Écrivain de quelque talent, exilé pour ses opinions politiques, Rubys avait plus de titres qu'il n'en aurait fallu à un honnête homme pour laisser un nom entouré du respect sinon de la sympathie générale. Au lieu de cela, quand on aura dit que son *Histoire de Lyon* est très utile pour l'étude des questions administratives et qu'on y trouve comme les mémoires de la Ligue dans ce pays, on a dit d'elle tout le bien qu'on en peut dire. Ligueur passionné, — on ne sait trop pourquoi, — son voyage à Paris ne fut pas étranger au massacre des Protestants de Lyon qu'il exécrait; mais il eut bien soin de ne pas rentrer dans cette ville pendant qu'il s'exécutait; puis il s'empressa de se laver les mains de cette triste affaire, à laquelle, soit dit en passant, refusa de se prêter Nicolas de Langes, un nom cher à Paradin et aux lettres lyonnaises. Plus tard, quand il voulut revenir d'exil, il se soumit au roi, ce dont on ne saurait lui faire un reproche, mais il chanta tout haut la palinodie en disant qu'il avait hurlé avec les chiens, *ululavi cum canibus*. Ses ennemis lui ont fait trop d'honneur en donnant à sa petite personne rageuse, turbulente et vaniteuse, une importance qu'elle aurait voulu avoir mais qu'elle n'eut pas dans les événements. Ce « grand ostentateur, de médiocre érudition, » comme on l'a appelé, était jaloux

de tout et de tous, et il ne pardonnait ni à Symphorien Champier, ni surtout à Paradin, d'avoir écrit avant lui une histoire de Lyon. L'année où parut l'œuvre de Paradin, il se hâta de donner en quelque sorte le préambule de celle qu'il devait composer plus tard; mais l'écrit de l'homme jeune de 1573, comme celui du vieillard de 1604, débutent tous deux par la critique la plus acerbe de celui qui eut le tort de les précéder.

L'inimitié de Rubys contre Louise Labé et contre Pernette du Guillet — qu'il est le seul à attaquer — pourrait avoir uniquement pour origine les éloges donnés par Paradin à ces deux femmes. Tout autre motif n'est qu'hypothétique; néanmoins il est une hypothèse si vraisemblable que je n'hésite pas à la donner.

La Belle Cordière avait ce qu'on appelait jadis des idées libérales: elle avait l'esprit assez large pour jouir de la société des savants hommes de toutes les opinions. Supposons qu'un de ses meilleurs amis ait été en opposition avec l'irascible de Rubys; et la haine de cet homme, qui a peut-être su aimer, mais qui surtout a su détester cordialement, se trouverait alors expliquée dans sa double manifestation à trente ans d'intervalle. D'après Calvin, Louise Labé aurait été admise dans la société du chanoine Gabriel de Saconay qui fut, à Lyon, le principal adversaire de la Réforme — nous ignorons ce qu'il y a de vrai dans cette assertion, puisque la réponse faite par le chanoine au pamphlet de Calvin paraît n'avoir jamais été imprimée et que le manuscrit

nous est inconnu — mais, à côté de Saconay, dont les opinions pouvaient, en général, être celles de Rubys, nous trouvons, chez Louise, des hommes qui ne désapprouvaient pas les idées nouvelles, par exemple Pontus de Tyard, l'évêque de Châlon, dont on connaît la haine profonde contre la Ligue, qu'il combattit avec chaleur aux États de Blois; aussi ne put-il rentrer dans sa ville épiscopale tombée au pouvoir des Ligueurs contre qui M. de Bissy, son neveu, menait la campagne. Pontus de Tyard et Claude de Rubys — ces deux hommes si essentiellement opposés de caractère — furent donc, à un certain moment, des adversaires. Or, l'un des plus jolis sonnets publiés à la suite des œuvres de Louise, l'un des plus élogieux pour elle, se retrouve, avec une légère variante, dans l'édition que Jean de Tournes a donnée, la même année 1555, des *Erreurs amoureuses* de Pontus de Tyard; donc, dès avant 1555, le futur évêque de Châlon, alors chanoine et protonotaire apostolique, connaissait Louise Labé, dont il disait :

Ici le ciel libéral me fait voir
En leur parfait, grâce, honneur et savoir,
Et de vertu le rare témoignage.

En faudrait-il davantage avec un homme aussi passionné que Rubys pour expliquer la « courtisane lyonnaise » du livre de 1604?

Non, elle ne fut pas une courtisane, la femme qui écrivit cette prière adressée par le dieu des vers et du jour au maître du ciel et de la terre : « Laisse

Amour se resjouir en paix entre les hommes : qu'il soit loisible à un chacun de converser privément et domestiquement les personnes qu'il aymera, sans que personne en ait crainte ou soupson : que les nuits ne chassent, sous pretexte des mauvaises langues, l'ami de la maison de s'amie : que lon puisse mener la femme de son ami, voisin, parent, où bon semblera, en telle seureté que l'honneur de l'un ou l'autre n'en soit en rien ofensé. Et à ce que personne n'ait plus mal en teste, quand il verra telles privautez, fais publier par toute la Terre, non à son de trompe ou par attaches mises aus portes des temples, mais en mettant au cœur de tous ceus qui regarderont les Amans, qu'il n'est possible qu'ils vousissent faire ou penser quelque folie. »

En résumé, si nous laissons Du Verdier de côté, on peut dire que le nom de Louise Labé nous arrive avec les éloges de deux écrivains de son temps et les injures de deux autres. Les premiers sont un curé du voisinage et un calviniste des environs ; les seconds, le chef même de la Réforme à Genève et un des principaux meneurs de la Ligue à Lyon. La louange de Paradin est sans restriction, celle de Dagoneau est au contraire fort prudente. L'injure de Calvin est une simple épithète jetée à la jolie Cordière au cours d'un pamphlet latin contre un violent adversaire ; celle de Rubys, au contraire, voulue, détaillée et tenace, désigne Louise Labé et par son nom et par son surnom, pour la qualifier deux fois, en français tout crù, de courtisane publique.

Pour nous, l'étude attentive de ce petit procès ne nous a pas mené à une troisième opinion, produit de la combinaison des deux témoignages contemporains. Nous les laissons subsister dans leurs affirmations sans réticence, et nous ne sommes nullement surpris de leur contradiction absolue. Ange de vertu, la Belle Cordière pouvait très bien — cela s'est vu d'autres fois — être représentée comme une femme de mauvaise vie par quelques hommes passionnés ou légers. Femme sans mœurs, Louise Labé pouvait n'avoir été aperçue que pendant ses heures de travail et ses jours de repos, par quelques hommes honnêtes et sérieux. Dans l'un comme dans l'autre cas, la critique ou l'éloge ne s'arrête jamais à mi-chemin, quand il s'agit d'une femme, et elle va tout droit jusqu'à en faire une Pénélope ou une Phryné.

Pour Louise Labé, plus que pour toute autre, il ne pouvait en être différemment. Elle s'est trouvée aux prises avec les préjugés étroits de son entourage et les tendances développées chez elle par une éducation trop large, peut-être même trop libérale. Ajoutons que, dépaysée parmi les siens, elle n'a pu s'introduire, comme l'eût fait un homme, dans le milieu supérieur qui lui convenait, et nous serons en droit de conclure qu'elle n'a été comprise ni du monde auquel elle appartenait, ni de celui auquel elle aurait dû appartenir. Alors, nous qui à trois siècles de distance, éclairés par l'histoire de son époque et celle du cœur humain, — le cœur humain de tout le monde et de toutes les

époques, — avons la prétention de la juger plus sainement que les Taillard, les Yvart, les Rollette et les chroniqueurs, amis ou ennemis, ses contemporains, nous arrivons, à côté d'eux et en nous appuyant sur eux, à une conclusion toute différente, mais tout aussi absolue, sous ses allures prudentes.

Il y a place, croyons-nous, pour bien des Pénélope, entre la vertu austère qui file la laine et garde la maison, et la vertu légère et facile qui ne craint pas de papillonner autour du feu; comme il y a place, pour bien des Phryné, entre le vice à peine perceptible sous des dehors riants et jeunes, et le vice orgueilleux de sa nudité. La ligne de démarcation est si indécise et si voilée d'ombre que nous n'essayerons même pas d'en chercher la trace. Il nous suffit de savoir que cette ligne existe, et que rien de sérieux n'autorise à croire qu'elle a été franchie en plein jour. Si notre aimable poète qu'on a cru apercevoir errante aux environs de la zône nébuleuse, s'y est égarée pendant la nuit, — on n'est jamais sûr du contraire — la marque de ses pas ne saurait être constatée, et la médisance, en pareil cas, ressemblerait fort à la calomnie.

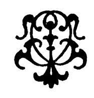
Il est certes facile de mettre les rieurs de son côté en plaisantant le « bonhomme » Perrin, qui malheureusement nous est fort peu connu; il est facile de prendre un mot, un vers, et même des sonnets tout entiers, et de broder sur le grossier canevas de Du Verdier une réjouissante tapisserie à personnages court-vêtus; mais il est absolument impossible de déterminer exactement

la part qui revient au feu dans cette vie de jolie femme. Sa jeunesse est dominée par une passion ardente, dont l'excès même, s'il la conduisit à quelques folies, la préserva de bien des fautes en l'empêchant *d'écouter les belles promesses de ceux qui se déclaraient prêts à la servir.* L'objet de cette passion ne tarda pas à lui échapper ; mais, dans ce cœur incendié, la trace des flammes ne put jamais disparaître. Plus tard, afin de rompre la monotonie d'une vie sans éclat et la solitude d'une maison sans enfant, elle écrivit des vers et de la prose, qu'on vint écouter avec plaisir et qui lui firent un assez grand nombre d'admirateurs. Pour ne pas commettre la faute de choisir un amant parmi ses adorateurs, il faut qu'une femme — surtout au XVI[e] siècle — soit femme jusqu'au bout des ongles ; or, ses œuvres, et parmi elles le *Débat de Folie et d'Amour*, nous apprennent qu'elle le fut.

Ces œuvres sont un petit livre où elle a enfermé tout ce qu'elle avait de plus cher : les fines observations d'un charmant esprit dans le *Débat*, les souvenirs d'une âme aimante dans trois élégies, les rêves d'un cœur passionné dans vingt-quatre sonnets, et sa personne dans ce *tombeau* qu'elle eut soin de s'édifier elle-même avec les *Escriz de divers poètes.* Elle eut raison, car les poètes qui, en 1562, firent de « doctes tombeaux » à M[lle] de Bourges, ne se souvenaient plus de la Cordière, en 1566 : l'oubli s'était fait autour d'elle depuis plusieurs années déjà. Pas une des lignes qu'elle a écrites en dehors des vers publiés par elle ne nous a

été conservée par une main amie; la seule pièce qu'on puisse avec certitude ajouter à ses œuvres est son testament. Il est bien éloquent, ce testament, avec ses diverses dispositions, avec ses sept témoins, quelques-uns étrangers, plusieurs illettrés, tous très obscurs; avec l'indication de la maison où il est dicté, et surtout avec la phrase dans laquelle la testatrice demande à être enterrée modestement.

Le champ reste ouvert devant le lecteur superficiel pour toutes les hypothèses sur sa vie; mais rien de sérieux n'autorise le biographe à faire de Louise Labé autre chose qu'une femme jolie, spirituelle, et honnête à la manière de son temps. Ce fut une amoureuse, mais ce ne fut pas une courtisane; seuls, quelques lettrés du XVIe siècle ont pu trouver que c'était dommage.



APPENDICE

APPENDICE

I.

LES CONTEMPORAINS.

Une bibliographie complète des auteurs qui ont parlé de la Belle Cordière offrirait très peu d'intérêt. Les ouvrages qui ont paru mériter quelque attention ont été signalés au cours de l'essai historique qui précède ; cependant il est nécessaire de placer sous les yeux des lecteurs, comme suite aux *Escriz de diuers poetes*, le texte même de tout ce qui a pu être recueilli au sujet de Louise Labé dans les œuvres des poètes ou des prosateurs de son temps, c'est-à-dire de ceux qui l'ont connue ou qui ont pu la connaître.

Quelques phrases françaises auraient besoin de beau-

coup de latin pour voiler leur nudité, mais il n'était pas en notre pouvoir de soustraire ou de déguiser les témoignages contemporains. Les lecteurs au courant des mœurs littéraires du XVI[e] siècle savent quelles libertés de pensées et de paroles s'accordaient les hommes les plus respectables aussi bien que les femmes les plus respectées. Ainsi, non seulement Gaspard de Saillans, un gentilhomme dauphinois de ce temps, écrit à sa femme des choses que n'écrirait certainement pas aujourd'hui un bourgeois à peu près bien élevé, mais encore il les imprime tout au long, du vivant de sa noble dame. Quant à Paradin, cet excellent doyen de Beaujeu, il emploie dans un ouvrage essentiellement moral, sur les dangers de la danse, des expressions dont ne s'est pas encore servie la littérature la plus naturaliste

I.

ANONYME (vers 1555).

Le *plaisant Blason de la Teste de Bois*. S. l. n. d. In-16, de 8 ff. non chiffrés de 23 lignes à la page, imprimé en lettres rondes, sign. A-B par 4.

Un exemplaire de cet ouvrage existe à la bibliothèque Méjanes à Aix, n° 30047. Il a servi, avec un autre

recueil, à l'impression qui figure au tome XIII, p. 53, du *Recueil de poésies françoises des* XVe *et* XVIe *siècles*... par MM. de Montaiglon et de Rothschild, Paris, 1878. In-16.

On croit que l'auteur du *Blason* était lyonnais et qu'il publia son ouvrage à Lyon, à la fin de 1554 ou au commencement de 1555. Voici les derniers vers d'une pièce qui paraissent se rapporter à Louise Labé :

Vous aussi, belle Lyonnoise,
Bien fort vous prie qu'il vous plaise,
Actendu que c'est vostre cause
Et qui tant de beauté vous cause,
De sonner sonnets resonans
Pour demonstrer à tous venans
Que ceste gente invention
Des testes, dont fais mention,
Est de si commode proffit
Que celuy qui premier les fit
Pour si grand bien a merité
Triumphante immortalité.

II.

FRANÇOIS DE BILLON (1555).

Le *fort inexpugnable de l'honneur du Sexe Femenin, construit par Françoys de Billon Secretaire.* — Paris, chez Jean d'Allyer; et à la fin : *Acheve d'imprimer à Paris le premier jour d'avril.* 1555. On lit, f° 15 r° :

« Pour myeux amplifier l'Histoire antique de laquelle Cleopatra (la reine Cléopâtre), ilz (les hommes) s'efforcent souventeffois de l'acoupler à une moderne, par l'exemple de quelque pauvre simplette, ou plus tost de la belle Cordiere de Lyon, en ses safres deduytz: sans qu'ilz ayent l'entendement de considerer, que s'il y a chose en sa vie qui puisse estre taxée, les hommes premierement en sont cause, comme Autheurs de tous maux en toutes Creatures : ny aussi sans pouvoir compenser en elle, les graces et gentilles perfections qui y sont, a tout le pis qu'on pourroit estimer de ses autres qualitéz, lesquelles, pour resolution, si mauvaises sont, des Hommes sont procedées : et les autres qui sont louables, des Cieux tant seulement. Et par cela, qui desormais voudra blasmer Femmes de sa robbe, regarde, que de soy mesme il ne forge un blason, veu que les Clercs disent du cas de Femmes, *Hic et Hæc, Homo*. Parquoy, comme lubrique ou autrement vicieux que puisse estre a present le Sexe Masculin, icelle Cordiere se pourra bien dire Homme : mesmement qu'elle sçait dextrement faire tout honneste exercice viril, et par especial aux Armes, voire et aux Lettres, qui la pourront tousiours relever de toute notte que telz Brocardeurs (cy devant asséz promenéz) par malice enyeuse se sauroient efforcer de luy donner : ainsi qu'ilz font à toutes, sans exception, de mil autres sornettes si tresapres, que cela bien souvent les preserve, faute d'autres meilleurs propos, de s'endormir à la table. »

III.

JACQUES PELETIER DU MANS (1555).

JACQUES PELETIER était partisan de la réforme orthographique entreprise par le Lyonnais Loys Meigret, qui voulait faire *quadrer la prolation* (prononciation) *françoise et l'orthographe*. A ce point de vue tout particulier l'ode que nous reproduisons ne manque pas d'un certain intérêt. Elle figure pp. 108 et 109 de l'*Art poëtique de Jaques Peletier du Mans, departi en deus Livres. A Lyon par Jan de Tournes et Guil. Gazeau.* 1555. In-8°.

A LOUISE LABÉ LIONNOISE,

ODE.

Mon eur voulut qu'un jour Lion je visse
Afin qu'a plein mon désir s'assouvisse,
Altere du renom.
J'è vù le lieu ou l'impetueus Róne
Dedans son sein prenant la calme Sóne
Lui feit perdre son nom.
J'è vù le siege ou le marchant etale
Sa soee fine e perle oriantale,
E laborieus or:
J'è vù l'ecrin, dont les Rois qui conduisent
Leur grand' armee, a leur besoin epuisent
Un infini tresor.

J'è contamplé le total edifice,
Que la nature aveques l'artifice
A clos e ammuré.
J'è vù le plom imprimant meint volume
D'un brief labeur, qui souz les trez de plume
Ut si long tans duré.
J'è vù an fin Damoisèles et Dames,
Plesir des yeus e passion des ames,
Aus visages tant beaus :
Mes j'an è vù sur toutes autres l'une,
Resplandissant comme de nuit la Lune
Sus les moindres flambeaus.
E bien qu'el soit an tel nombre si bele,
La beauté ét le moins qui soit en ele:
Car le savoer qu'ele à,
E le parler qui soevemant distile,
Si vivemant anime d'un dous stile,
Sont trop plus que cela.
Sus donq, mes vers, louèz cete Louïse :
Soièz, ma plume, a la louer soumise,
Puis qu'ele à merité,
Maugre le tans fuitif, d'être menee
Dessus le vol de la Fame ampannee
A l'immortalite.

IV.

ANONYME (1557).

La chanson suivante se trouve dans :

Recueil de plusieurs chansons divise en trois parties. Lyon, Benoist Rigaud et Jean Saugrain, 1557. In-16, p. 43 ;

Le second et troisième livres du Recueil de toutes belles chansons nouvelles. Paris, veufve N. Buffet, 1559. In-16, 40 *b.*;

Recueil des plus belles chansons de ce temps, mises en trois parties avec la déploration de Venus. Lyon, Jean d'Ogerolles, 1559. Pet. in-8°. (Cité par Gonon.);

Le Thresor du chant francoys nouvellement imprime en l'inclyte et famosissime ville de Lugdune. (Sans date ni nom d'imprimeur).

CHANSON NOUVELLE

DE LA BELLE CORDIÈRE DE LYON.

L'autre jour je m'en allois
Mon chemin droict à Lyon;
Je logis chez la Cordière
Faisant le bon compagnon.
S'a dit la dame gorrière,
« Approchez vous mon ami,
La nuict je ne puis dormir. »
Il y vint un Advocat
Las, qui venoit de Forvière;
Luy montra tant de ducats:
Mais ils ne luy coustoient guere.
« Approchez vous, Advocat,
S'à dit la dame gorriere,
Prenons nous deux noz esbats,
Car l'on bassine noz draps. »

Elle dict à son mary
« Jan Jan, vous n'avez que faire ;
Je vous prie allez dormir ;
Couchez vous en la couchette
Nous coucherons au grand lict. »
S'a dit la belle Cordière :
« Despouillez vous mon amy
Passons nous deux nostre ennuy. »
Il y vint un Procureur
Qui estoit de bonne sorte,
En faisant de l'amoureux
Il y a laissé sa robe,
Et sa bourse, qui vaut mieux,
Mais il ne s'en soucie guere.
« Approchez vous amoureux ;
Nous ne sommes que nous deux. »
Il y vint un cordonnier
Qui estoit amoureux d'elle :
Il luy portoit des souliers
Faictz à la mode nouvelle :
Luy donna un chausse-pied,
Mais ell' n'en avoit que faire,
Ell' n'en avoit pas mestier :
Ils estoient à bas cartier.
Il est venu un Musnier
Son col chargé de farine,
La cordière a maniée.
Elle lui faict bonne mine.
Il a toute enfariné
Ceste gentille cordière
Il la faut espousseter
Tous les soirs après souper.
Il y vint un Florentin,
Luy monstre argent à grand somme :
Tout habillé de satin
Il faisoit le gentilhomme.

Ell' le receut doucement
Pour avoir de la pecune,
Le but ou elle pretend
C'est pour avoir de l'argent.

V.

OLIVIER DE MAGNY (1559).

La pièce qui suit a été reproduite pour la première fois par Breghot du Lut dans ses *Nouveaux Mélanges* (Lyon, imprimerie de J. M. Barret, 1829-1831) et ensuite par Gonon dans ses *Documents historiques sur la vie et les mœurs de L. Labé, de nouveau mis en lumière.* Lyon, Dumoulin, 1844. In-8°. Elle est tirée des *Odes d'Olivier de Magny*, f° 181 v°. Paris, André Wechel, 1559. In-8°.

Comme on le sait, le mari de Louise Labé était fabricant de cordes et s'appelait *Annemond* ou *Ennemond* Perrin.

A SIRE AYMON.

Si je voulois par quelque effort
Pourchasser la perte, ou la mort
Du sire Aymon, et j'eusse envye
Que sa femme luy fut ravie,

Ou qu'il entrast en quelque ennuy
Je serois ingrat envers luy.
Car alors que je m'en vois veoir
La beaulté qui d'un doux pouvoir
Le cueur si doucement me brulle,
Le bon sire Aymon se reculle,
Trop plus ententif au long tour
De ses cordes, qu'à mon amour.
Ores donq'il fault que son heur,
Et sa constance et son honneur
Sur mon luth vivement j'accorde,
Pinsetant l'argentine corde
Du luc de madame parfaict,
Non celle que son mary faict.
Cet Aymon de qui quatre filz
Eurent tant de gloire jadis,
N'eust en sa fortune ancienne
Fortune qui semble à la tienne,
Sire Aymon, car sans ses enfans
Il n'eust poinct surmonté les ans.
Mais toy sans en avoir onq'eu,
As en vivant si bien vaincu
L'effort de ce Faucheur avare,
Que quand ta memoire si rare
Entre les hommes perira,
Le Soleil plus ne reluira.
O combien je t'estime heureux !
Qui vois les tresors plantureux,
De ton espouze ma maistresse,
Qui vois l'or de sa blonde tresse,
Et les attraictz delicieux
Qu'Amour descoche de ses yeux.
Qui vois quand tu veulx ces sourciz,
Sourciz en hebeine noirciz,
Qui vois les beaultez de sa face,
Qui vois et contemples sa grace,

Qui la vois si souvent baler,
Et qui l'ois si souvent parler.
Et qui vois si souvent encor,
Entre ces perles et cet or,
Un rubis qui luyt en sa bouche,
Pour adoucir le plus farouche,
Mais un rubiz qui sçait trop bien
La rendre à soy sans estre sien.
Ce n'est des rubiz qu'un marchant
Avare aux Indes va cerchant,
Mais un rubiz qu'elle decore,
Plus que le rubiz ne l'honnore,
Fuyant ingrat à sa beaulté
Les apastz de sa privaulté.
Heureux encor qui sans nul soin
Luy vois les armes dans le poing,
Et brandir d'une force adextre,
Ores à gauche, ores à dextre,
Les piques et les braquemars
En faisant honte au mesme Mars.
Mais pour bien ta gloire chanter
Je ne sçay que je doys vanter
Ou ton heur en telle abondance,
Ou la grandeur de ta constance,
Qui franc de ses beaultez jouyr
N'as que l'heur de t'en resjouyr.
Tu peulx bien cent fois en un jour
Veoir ceste bouche où niche amour,
Mais de fleurer jamais l'aleine,
Et l'ambre gris dont elle est pleine
Alleché de sa douce voix,
En un an ce n'est qu'une fois.
Tu peulx bien cent fois en un jour
Veoir ceste cuysse faicte au tour,
Tu peux bien veoir encor ce ventre,
Et ce petit amoureux antre

Ou Venus cache son brandon,
Mais tu n'as point d'autre guerdon.
Puisses tu veoir souvent ainsi
Les beaultez et graces aussi
Soit de son corps, soit de sa face,
Et puisse-je prendre en ta place
Les doux plaisirs et les esbatz
Qu'on prend aux amoureux combatz.
Et tousjours en toute saison,
Puisses tu veoir en ta maison
Maint et maint brave capitaine,
Que sa beaulté chez toy ameine,
Et tousjours, sire Aymon, y veoir
Maint et maint homme de sçavoir.
Et lors qu'avec ton tablier gras
Et ta quenoille entre les bras
Au bruict de ton tour tu t'esgayes,
Puisse elle tousiours de mes playes,
Que j'ay pour elle dans le cueur,
Apaiser la douce langueur.

VI.

CALVIN.

GRATULATIO *ad venerabilem presbyterum dominum Gabrielum de Saconay, præcentorem ecclesiæ lugdunensis, de pulchra et eleganti Præfatione quam libro Regis Angliæ inscripsit.* MDLXLI. P. 432. (Voir

Joannis Calvini. Tractatus theologici omnes, in unum volumen certis classibus congesti... In Bibliopolio Commeliniano.)

« ... Qua etiam fiducia transsubstantiationem securè ac plenis buccis asserere audeas, nescio, nisi fortè quia tibi peræque facilis videtur transmutatio panis in corpus, ac metamorphosis mulieris in virum. Hoc enim suavitatis genere convivas tuos oblectas, dum mulieres virili habitu ad mensam inducis. Hunc ludum quam sæpè tibi præbuit plebeia meretrix, quam partim à propria venustate, partim ab opificio mariti, Bellam corderiam vocabant. »

VII.

GUILLAUME PARADIN (1573).

MÉMOIRES *de l'histoire de Lyon, Par Guillaume Paradin de Cuyseaulx, Doyen de Beaujeu. Avec une table des choses mémorables contenues en ce présent livre. A Lyon, Par Antoine Gryphius.* 1573.

On lit, p. 355, livre III, chap. XXIX :

« *De deux dames Lyonnoises, en ce temps excellentes en sçavoir et Poësie. Soubs les Roys François I, et Henry II.*

« En ce siecle et regne, florissoyent à Lyon deux Dames, comme deux astres radieux, et deux nobles et vertueux esprits, ou plustost deux Syrenes, toutes deux

pleines d'un grand amas et meslange de tresheureuses influences, et les plus clers entendements de tout le sexe feminin de nostre temps. L'une se nommoit Loïse l'abbé. Ceste avoit la face plus angelique, qu'humaine : mais ce n'estoit rien à la comparaison de son esprit tant chaste, tant vertueux, tant poëtique, tant rare en sçavoir, qu'il sembloit, qu'il eust esté creé de Dieu pour estre admiree comme un grand prodige, entre les humains. Car encor qu'elle fust instituée en langue Latine, dessus et outre la capacité de son sexe, elle estoit admirablement excellente, en la Poësie des langues vulguaires, dont rendent tesmoignage ses œuvres, qu'elle a laissees à la postérité : desquelles sont competans juges les Poëtes vulguaires de nostre temps. Entre ses escrits se lict un Dialogue, en prose, docte non moins que ingenieux, duquel l'argument est. Que Jupiter faisoit un grand et somptueux festin, auquel estoit commandé à tous les Dieux se trouver. Amour et la deesse Folie arriverent en mesme instant, sur la porte du palais : laquelle estant ja fermee, et n'ayant que le guichet ouvert : Folie voyant Amour ja prest à mettre un pied dedans, s'avance et passe la premiere. Amour se voyant poussé, entre en colere. Folie soustient luy apartenir de passer devant. Ils entrent en dispute et querelle sur leurs puissances, dignitez et preseances. Amour ne pouvant vaincre de paroles, mect la main à son arc, et luy lasche une flesche, mais en vain, pour ce que Folie soudain se rend invisible, et voulant se venger, creve les deux yeux à Amour : et pour couvrir le lieu où

ils estoyent, luy mect un bandeau, fait de tel artifice, qu'impossible est le luy oster. Venus se plaint de Folie. Jupiter veut entendre leur different, en plaine assistance des Dieux. Apollo et Mercure debattent le droit de l'une et l'autre partie, Apollo celuy d'Amour, et Mercure de Folie. Jupiter les ayant longuement ouïs, et voyant les Dieux diversement affectionnez, et en contrarieté d'opinions, les uns pour la Deesse Folie, les autres favorisans à Amour, pour appointer ce different, va prononcer cest arrest qui s'ensuit : Pour la difficulté et importance de vos differents, nous avons remys vostre affaire d'icy à trois fois sept fois neuf siecles, et ce pendant vous commandons vivre amiablement ensemble, sans vous outrager l'un l'autre. Et guidera Folie l'aveugle Amour, et le conduira par tout où bon luy semblera. Et sur la restitution de ses yeux, apres en avoir parlé aux Parques, en sera ordonné. Ce dialogue outre ce qu'il est fort moral, et plein de traits de belle Philosophie, il est diversifié de plaisans evenemens, et succez qui adviennent aux amoureux, posez avec grande elegance, et beaux termes. Et ne s'est ceste Nymphe seulement faite cognoistre pas ses escrits, aincois par sa grande chasteté. L'autre dame estoit nommee Pernette du Guillet toute spirituelle, gentille, et treschaste, laquelle a vescu en grand renom de tout meslé sçavoir, et s'est illustree par doctes et eminentes poësies, pleines d'excellence de toutes graces. Elle trespassa de ce siecle en meilleure vie, l'an de salut mille cinq cens quarante cinq. Les Poëtes françois celebrerent ses obseques.

VIII.

CLAUDE DE RUBYS (1573).

Les *Privileges, Franchises et Immunitez octroyees par les Rois treschrestiens, aux Consuls, Eschevins, manans, et habitans de la ville de Lyon, et à leur posterité. A Lyon, par Antoine Gryphius*, 1573.

On lit, p. 26 :

« Duquel temps l'eglise Chrestienne estoit desia tellement avancee en la ville de Lyon, et le nombre des fideles tellement multiplié, qu'il y fut par le commandement desdicts Empereurs martyrisé un tel nombre de pauvres fideles et vrais Chrestiens qui s'y estoyent retirez mesmes de la ville de Rome, que toute la ville fut quelque fois baignee en leur sang qui couroit le long des rues comme des ruisseaux, et d'où la riviere d'Arar, que l'on tient en auoir rougy jusques à Mascon, prist sa denomination de Saone, selon l'opinion d'aucuns. Entre lesquels martyrs furent la vertueuse dame Blandine que Paradin devoit proposer à nos dames de Lyon, pour mirouer et exemplaire de vertu et chasteté, et non ceste impudique Loyse l'Abbé, que chacun sait avoir faict profession de courtisanne publique jusques à sa mort. »

IX.

PIERRE DE SAINT-JULIEN (1584).

GEMELLES *ou Pareilles, Recueillies de divers auteurs tant Grecs, Latins que Franscois. Par Pierre de sainct Julien, de la maison de Balleure, Doyen de Chalon... A Lyon, par Charles Pesnot,* 1584.

On lit (liv. XI, p. 324, LIII) que les femmes se laissent facilement séduire par quelques *babillards trompereaux;* et le doyen de Chalons ajoute cette phrase :

« Aussi est-il quasi tousjours advenu que la penitence a suyvi de pres le peché, mais soit sur ce renvoyé le lecteur a ce qu'en escrit Boccace de Certal en son Labyrinthe d'amour, et s'il veut voir le discours de dame Loyse l'Abbé, dicte la Belle-Cordiere (œuvre qui sent trop mieux l'erudite gaillardise de l'esprit de Maurice Sceve, que d'une simple Courtisane, encore que souvent doublée) il trouvera que les plus follastres sont les mieux venus avec les femmes. »

X.

LA CROIX DU MAINE (1584).

BIBLIOTHÈQUE *du sieur La Croix du Maine.* — La première édition est de Paris, Abel l'Angelier, 1584, in-f°.

On lit, p. 291 :

« Louise l'Abé, Lyonnoise, femme tres-docte, vulgairement appellee la belle Cordiere de Lyon, de laquelle l'anagramme est, *Belle à soy;* elle sçavoit fort bien composer en vers et en prose.

« Elle a escrit un dialogue en prose françoise, intitulé le Debat de Folie et d'Honneur (sic), imprimé avec plusieurs poësies de son invention et autres de ses amis, le tout a esté imprimé ensemble à Lyon par Jean de Tournes l'an 1555, et le tiltre est tel. Les œuvre de Loyse l'Abbé Lyonnoise, etc.

« Elle florissoit à Lyon soubs Henri 2, l'an 1555. »

XI.

ANTOINE DU VERDIER (1585).

LA *bibliothèque d'Antoine du Verdier, seigneur de Vauprivas. A Lyon, par Barthelemy Honorat,* 1585, *avec Privilege du Roy.*

On lit, p. 822 :

« Loyse Labé courtisane Lyonnoise (autrement nommee la belle Cordiere pour estre mariee à un bon homme de Cordier) picquoit fort bien un cheval, à raison dequoy les gentilshommes qui avoyent accez à elle l'appelloyent le capitaine Loys, femme au demeu-

rant, de bon et gaillard esprit et de mediocre beauté : recevoit gracieusement en sa maison seigneurs, gentilshommes et autres personnes de merite avec entretien de devis et discours, Musique tant à la voix qu'aux instrumens où elle estoit fort duicte, lecture de bons livres latins, et vulgaires Italiens et Espaignols dont son cabinet estoit copieusement garni, collation d'exquises confitures, en fin, leur communiquoit privement les pieces plus secretes qu'elle eust, et pour dire en un mot faisoit part de son corps à ceux qui fonçoyent : non toutesfois à tous, et nullement à gens mechaniques et de vile condition quelque argent que ceux là luy eussent voulu donner. Elle ayma les sçavans hommes sur tous, les favorisant de telle sorte que ceux de sa cognoissance avoient la meilleure part en sa bonne grace, et les eust preferé à quelconque grand Seigneur et fait courtoisie à l'un plustost gratis qu'à l'autre pour grand nombre d'escus : qui est contre la coustume de celles de son mestier et qualité. Ce n'est pas pour estre courtisanne que je luy donne place en cete Bibliotheque, mais seulement pour avoir escrit... »

Suivent : 1° la nomenclature des pièces écrites par Louise Labé ; 2° l'ode de Jacques Peletier que nous avons reproduite plus haut ; 3° Une des poésies publiées à la suite des œuvres de la Belle Cordière (Du Verdier oublie de dire le nom de l'auteur) ; 4° une très longue analyse du *Débat de Folie et d'Amour.*

XII.

CLAUDE DE RUBYS (1604).

HISTOIRE *véritable de la ville de Lyon. — Contenant ce qui a esté obmis par Maistres Symphorien Champier, Paradin, et autres, qui cy devant ont escript sur ce subject : Ensemble ce, en quoy ils se sont forvoyez de la verité de l'histoire, Et plusieurs autres choses notables, concernans l'histoire universelle, tant Ecclesiastique que prophane, ou particuliere de France. — Avec un Sommaire recueil de l'administration Politicque de la dicte ville. — Ensemble un petit discours de l'ancienne Noblesse de la maison illustre des Medici de Florence. — Le tout recueilly, et ramené à l'ordre des temps, et à la vraye Chronologie, par Maistre Claude de Rubys, Conseillier du Roy, en la Seneschaussee et siege Presidial de Lyon, et Procureur general de la communauté de la dicte ville.*

Dedié à Monseigneur le Chancelier.

A Lyon, Par Bonaventure Nugo. M.DC.IIII. Avec Privilege du Roy pour dix ans.

L'avant-propos de cet ouvrage contient le passage suivant :

« ... Et de faict que Paradin aye esté de ces gens,

qui croyent et escrivent legierement, je le pourrois verifier par le recit de plusieurs discours fabuleux, qu'il a employez et affirmez pour veritables dans ses escrits: mais me contenteray d'un seul, qui est en son histoire de Lyon. C'est là où il celebre le loz de ces deux insignes courtisannes, qui furent de son temps à Lyon. L'une desquelles fut Pernette du Guillet, laquelle servoit de monture à un Abbé, et à ses moynes. L'autre Loyse l'Abbé, renommee non seulement à Lyon, mais par toute la France, soubs le nom de la Belle-Cordiere, pour l'une des plus insignes courtisanes de son temps. Et cependant il les qualifie deux mirouërs de chasteté, et deux parangons de vertu. Que si le bon homme s'est laissé ainsi lourdement abuser en chose advenue de son temps à Lyon, où il estoit tous les jours: à peine adjoustera on foy à ce qu'il a escrit des siecles passez. Il y a encores eu en Paradin un autre deffaut, qu'il m'a fallu suppleer... »

XIII.

DAGONEAU (15..).

EXTRAIT d'un manuscrit du XVIe siècle intitulé: *La Rose des Nymphes illustres par J. Dagoneau*, conservé à la Bibliothèque de Reims.

« *Pernette de Guillet et Louise Labbé Lyonnoises.*

« Tant de plumes ont passé sur le los de ceste dame (Pernette de Guillet) que si je ne luy eusse donné place parmy ces dames illustres, je perdoie ma reputation ou pour luy envier la gloire qu'elle merite ou pour n'avoir eu l'esprit de faire estime des raretés et singularités esclairans tout cest univers. D'apporter ici tout ce qui pourroit estre requis pour exprimer les louanges de ceste dame lyonnoise, je ne l'ay entrepris, je ne le sçauroie, et quant j'y pourroie donner atteinte, je ne le voudroie parce que ce discours me jetteroit en une trop ennuieuse prolixité, je me contanteray la recommander à la posterité pour trois perfections qu'elle a eu. La premiere d'avoir eu la poésie à commandement, avec des pointes, graces et élégances qui ont si bien rencontré, que les espris les mieux appris en demeurent du tout espris. La seconde passe plus outre, car outre la gentillesse incroyable qu'elle avoit, elle avoit une chasteté et pudicité de telle retenue que ses poésies n'estoient que reigles et enseignemens à la vertu et à l'honneur. Elle n'avoit artifié le myrthe de Venus, et cela la rend de tant plus admirable que de son tems, comme cela ne se pratique que par trop pour le jour d'huy, on tenoit une poésie sans goust, sans air et sans plaisir, si on ne donnoit quelque refrein à l'Amour. Ceste dame adextroit ses vers en tel artifice, que, quoyqu'ilz ne sentissent les impudicités de Cupidon, si est-ce qu'ilz trouvoient une grace merveilleuse envers les plus degoustés de l'honneur. Naturellement ses labeurs estoient animés de chasteté, elle ayant

le cœur, la phantaisie, ses discours et ses deportemens pliés à la chasteté. Ce que j'admire de plus en elle, est qu'elle avoit emprainte en son cœur la pieté et qu'elle s'esbatoit à tistre des chansons spiritueles et meditations de saincteté. Exemple que je desireroie estre pris par nos succrées qui des qu'elles peuvent jecter un pied devant un autre sont les plus empressées du monde pour s'embesoigner, comme si la bonté de Dieu, sa grace, sa vertu et la pieté ne leur apprestoient assés de sujet pour emploier leur tems. Or ceste dame quicta ce siecle pour prendre possession du royaume dès cieux, l'an du salut mil cinq cens quarante cinq, regrettée à merveilles et surtout par plusieurs poëtes qui celebrerent de leurs vers ses obseques.

« Je luy feray tenir compaignie en cest eloge par une autre dame Lyonnoise nommée Louise L'Abbé, laquelle le sieur Guillaume Paradin, au troisieme livre de son histoire de Lyon, chapitre 29, loüe fort avec celle de laquelle je viens de parler et en fait estat comme de deux astres radieux et des plus clairs entendemens de tout le sexe femenin de nostre tems. Ceste Louise avoit la face plus angelique qu'humaine, mais ce n'estoit rien au rapport de son esprit tant chaste, tant vertueuz, tant poétique, tant rare en sçavoir qu'il sembloit qu'il eut esté creé de Dieu pour estre admiré comme un prodige entre les humains. Car encores qu'elle fut fort bien versée en la langue latine, dessus et outre la capacité de son sexe, elle estoit admirablement excellente en la poésie des langues vulgaires dont rendent tesmoignage ses œuvres

qu'elle a laissé à la posterité, entre autres, son *Dialogue de la Folie et de l'Amour*, plein de tant et si belles fleurs, tant pour la moralité que pour les descriptions elégantes qu'elle y a artificieusement dressé que ceste œuvre a esté recerchée et admirée des espris les mieuz nés de ce siecle. Le seigneur Jaques Ridouet, sieur de Sancé, comme entre les gentilhommes angevins il seroit bien marry d'avoir quicté le pas à aucun, non moins pour la prouesse que pour la doctrine, a pris un tel goust au dialogue de ceste dame, qu'il a dressé trois autres discours élegans en rithme auzquels par maniere d'imitation, suivant la piste, et prenant le sujet de ceste dame, il a enfoncé la dispute qu'elle avoit entamé. Je recognoistray qu'il y a apporté des inventions et artifices qui surpassent de beaucoup le premier project de cefte dame, laquelle ne perd pour cela un seul point de sa louange. Elle est vaincue par un seigneur qui naturellement a plus de roideur et de force qu'une femme, auquel pour la raison et jugement elle ne feroit difficulté de céder. Et finalement, elle ayant tracé le premier dessein, le sieur de Sancé ayant peu et deu adjouster perfection à ce qui estoit esbauché. Le S[r] Paradin la prise de chasteté, ce que je ne répute pas à moins que sa dextérité d'esprit. »

XIV.

PERNETTI.

Recherches pour servir à l'histoire de Lyon, ou Les Lyonnois dignes de mémoire. Lyon, 1757. 2 vol.

PERNETTI, qui parle d'après des documents contemporains, mérite une place particulière parmi les biographes de la Belle Cordière, d'autant plus qu'on a vécu sur son fonds jusqu'en 1824. La dernière partie (I, p. 351) de son article sur Louise Labé me semble devoir être citée :

« Une contestation survenue pour la maison qu'occupe aujourd'hui M. Dupré, négociant de cette ville rue Belle-Cordiere, ayant obligé d'avoir recours aux terriers de l'archevêché, on y a trouvé plusieurs anecdotes intéressantes, qu'on ne cherchoit pas, et qu'on avoit ignorées jusqu'à ce jour : 1° que Louise Labbé étoit fille d'un nommé Charly, dit Labbé ; 2° qu'elle avoit été mariée à Ennemond Perrin, marchand cordier, fort riche, qui possédoit plusieurs maisons à Lyon, une entr'autres située en l'angle de la rue Confort, allant des Jacobins à l'Hôpital, et une petite rue à la porte de Belle-Cour ; 3° que cette rue fut ouverte alors, qu'elle prit dans la suite

le nom de Belle-Cordiere, qui étoit le surnom de Louise Labbé; 4° que cet Ennemond Perrin se trouve mort en 1565, après avoir fait sa femme son héritiere universelle; que n'ayant point d'enfants d'elle, il lui substitue Jacques et Pierre Perrin, ses neveux, fils de François Perrin, son frere, et à leur défaut l'Hôtel-Dieu; 5° que Louise Labbé est morte au mois de Mars 1586; 6° que Jacques et Pierre Perrin, ses neveux substitués, étant morts sans enfants, l'Hôtel-Dieu étoit entré en possession de tous les biens d'Ennemond Perrin; 7° que la maison en question avoit été vendue à noble Homme *(ici une lacune qu'il faut remplir avec le nom de* Berthier) Conseiller au Parlement de Grenoble, qu'elle avoit ensuite passé au sieur de Courtines, Ecuyer, et que M. Dupré l'avoit achetée des héritiers du sieur de Courtines.

« Mes lecteurs observeront qu'il n'est pas vraisemblable qu'Ennemond Perrin eût fait sa femme héritiere si elle avoit été coupable des excès qu'on lui reproche.

« M. Besson, que nous venons de perdre, si connu par son habileté dans les terriers, m'a communiqué ces notes peu de temps avant sa mort; il m'a ajouté qu'il avoit vu beaucoup de vers latins de la composition de Louise Labbé entre les mains du P. Menestrier, qui se sont perdus sans doute avec tant d'autres manuscrits de ce grand homme. Cette seconde observation sert encore à justifier la belle Cordiere; une vie aussi occupée que la sienne est trop opposée à l'oisiveté, source ordinaire du désordre. »

II.

LES LABÉ.

Un acte du 18 septembre 1488 nous apprend que « *Jacobus Humbertus corderius* » possède, dans la rue de l'Arbre-Sec, à Lyon, une maison qui avait appartenu à Jean Gojon. Le 19 janvier 1489, nous trouvons que « Jehan Gojon et Jehannette, sa femme, tieulier de Lyon, » vendent aux dames de Saint-Pierre, par lettre reçue, Charlot Fleury, notaire, une pension de 60 sols tournois, hypothéquée sur cette maison, et que « ladite pension a été respondu escripte au doux de lad. lettre par *Jacques Humbert, alias Labbé, cordier de Lyon.* » C'était une conséquence du changement de propriétaire, et l'acte qui nous donne ce détail (à une époque indéterminée, mais antérieure à 1511) ajoute : « Et à présent *Pierre Charlieu et sa femme* possèdent la maison et courtil où est assise lad. pension et icelle pension paient etc. » Il n'y a donc pas d'erreur possible sur la filière

des propriétaires de cet immeuble, exactement désigné par ses confins « devers le vent » et « devers le soir et bise » et même « devers le matin, » où il joint la maison et courtil des vendeurs, Jean Gojon et sa femme.

Dans les *Nommées* (recensement pour établir les taxes) de 1493, nous trouvons en effet un Gojon et un Labé possessionnés rue de l'Arbre-Sec. Jean Gojon y a une propriété, faisant l'angle de cette rue et de la petite rue Pizay, propriété qui est dite « joignant les jardins de Rolin Bœuf de bise et la maison de *Jacques Labbé* de soir. » Quant à celui-ci, il est dénommé dans son article « *Jacques Humbert dit Labbé* cordier, » et sa maison joint « aux maisons dudit Gojon, devers le matin et les maisons de Rolin Bœuf, dit Choppine, devers le soir. »

De plus, ces mêmes *Nommées* de 1493 nous indiquent, dans la rue de l'Arbre-Sec, qu'un « *Pierre de Charlieu, dit l'Abbe, cordier, mary de la vesve Jacques Humbert*, tient ung jardin acquis de Rolin Bœuf, dit Chopine, » et elles ajoutent : « Plus tient, *de par sa femme*, une maison haulte, moyenne et basse, en la rue de l'Arbre-Sec, joignant la maison dud. Gojon, extimée valoir par an xx l. t. déduite la charge de III livres dues aux dames de Saint-Pierre. »

Enfin nous lisons, à la date du 4 janvier 1501 : « Quod cum *Jacobus Humberti* quondam corderius *instituerit heredem universalem Guillermam ejus relictam*... etc. » Ceci nous explique comment Pierre de Charlieu tient aujourd'hui cette maison, puisqu'il est devenu le *mary*

de la vesve Jacques Humbert; mais nous ne comprenons pas comment, la même année 1493, figurent presque côte à côte Jacques Humbert et Pierre de Charlieu, *mari de sa veuve*, alors que cette mention est interlignée dans le registre des *Nommées*, et alors surtout que, six ans ans plus tard, dans les taxes de 1499, reparaît, au quartier de l'Arbre-Sec, *Jacques Humbert dit Labbé*, cordier. » Ce revenant de 1493 est taxé à 2 livres 10 sous; mais, ajoute le registre, il « est amodéré à XLV sous X deniers. »

Du rapprochement de ces divers actes, on pourrait conclure que le cahier des *Nommées* de 1493 a servi pendant plusieurs années, — ce qui avait lieu assez généralement, — que la mention interlignée *mary de la vesve Jacques Humbert* n'a été mise que longtemps après cette date, et que le premier mariage de Pierre de Charlieu n'est pas antérieur à 1500, puisqu'en 1499 le premier mari de Guillermie, *alias* Guillermette ou Guillaumette, vit encore. L'examen du manuscrit et surtout la mention d'amodération en 1499 me portent à croire le contraire, et à penser que le premier mariage de Charlieu est antérieur à 1493. Les formalités accomplies par Jean Gojon et son acquéreur Jacques Humbert, le 19 janvier 1489, indiquent que ce dernier n'avait pas acheté depuis longtemps la maison dont nous le trouvons en possession le 18 septembre 1488. J'estime qu'il ne s'est pas établi rue de l'Arbre-Sec beaucoup avant cette date, et qu'il mourut peu après son acquisition, laissant une femme assez jeune, embarrassée de son

commerce de corderie et désireuse de trouver à la fois et un mari et un cordier. Quant à la maison, elle resta sous le nom de son précédent propriétaire, toujours survivant en la personne de sa veuve et héritière, et c'est beaucoup plus tard, quand son successeur acheta les immeubles voisins, que la mutation officielle fut opérée sur les registres du fisc.

Quand Pierre mourut, vers janvier 1552, il était propriétaire de trois maisons avec jardins, couvrant tout le terrain que limitent encore aujourd'hui sur trois faces la rue de l'Arbre-Sec, la rue Pizay, l'autre petite rue de ce nom, et que limiterait, pour le quatrième côté, une ligne droite tirée de la rue de l'Arbre-Sec à la rue Pizay, environ à égale distance de la rue de la République et de l'angle de la rue de l'Arbre-Sec avec la petite rue Pizay.

Un an après sa mort, c'est-à-dire le dernier jour de janvier 1553, sa veuve, Antoinette Taillard, épousa Mᵉ Claude Popon, notaire royal à Lyon; et, dès ce jour, la discorde se mit entre elle et François Labé, héritier universel de son père, au sujet de l'accomplissement de certaines dispositions testamentaires. « Entre autres légats, » le testateur avait fait à sa femme des avantages assez considérables; mais François refusa de la façon la plus formelle de l'en laisser jouir après son second mariage. De là, un procès commencé depuis cinq ans lorsqu'une transaction, en date du 1ᵉʳ août 1558, reçue par Dechalles notaire, vint y mettre fin. Cette transaction, à défaut du dossier du procès, — enfoui peut-être encore

dans les archives du Palais de Justice, — nous en révèle assez long sur l'état des choses et, ce qui nous intéresse davantage, sur l'état des esprits. Les termes du testament du père Labé semblent avoir été trop précis pour que le legs à sa femme pût être contesté. Comment se fait-il alors que le fils se soit refusé à son exécution d'une manière aussi radicale? Comment n'a-t-il pas reculé devant un procès intenté par la Taillard, qui était devenue femme du notaire Popon et belle-mère d'Antoine Noyer, praticien ès-cour de Lyon? Aurait-il contesté la validité du testament et soulevé la question de captation? Nous serions porté à croire quelque chose dans ce genre parce que la transaction qui intervient, *sur le conseil des hommes d'affaires*, est plus en faveur de François qu'en faveur d'Antoinette. Celle-ci garde les meubles qui lui ont été légués, mais elle les paie; et François redevient propriétaire de la maison de son père, moyennant certaine somme dont le capital est payable seulement après la mort d'Antoinette Taillard. Et cependant elle devait être bien désireuse de garder cette maison, puisque nous l'en retrouvons propriétaire, en 1571, après la mort des enfants de François.

Le 11 octobre 1553, le procès entre la veuve et le fils de Labé n'était pas encore commencé, puisqu'il eut lieu seulement à la suite de la seconde union contractée par Antoinette, plus de trois mois après, c'est-à-dire le 31 janvier de cette même année 1553. Aussi le contrat de mariage de Jeanne Labé fut-il signé dans la maison de son frère François, qui lui constitua en dot

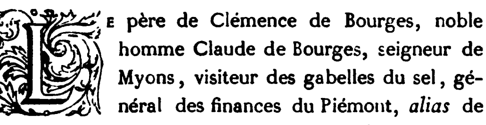
les 300 l. t., à elle léguées par son père. Mais, le 19 avril 1554, lorsqu'il eut à acquitter 40 l. t. à compte sur cette dot, nous voyons qu'il n'est pas même venu signer l'acte et que c'est le notaire Chaliard qui a stipulé en son lieu et place.

Nous ne trouvons pas non plus le nom d'Ennemond Perrin parmi ceux des témoins du contrat de mariage de sa belle-sœur, et nous ne pouvons nous empêcher de rapprocher ce fait d'une des dispositions testamentaires de Louise Labé, celle par laquelle la Belle Cordière, après avoir disposé de ses biens en faveur de Jacques et Pierre, fils de son frère François, lègue 5 sols tournois « *à tous autres prétendants avoir droit sur les dits biens.... sans pouvoir autre chose quereller ni demander.* » La phrase était peut-être de style dans le formulaire de l'époque, mais elle dut paraître fort dure à Jeanne Labé, ou à ses enfants, à moins qu'elle ne s'attendît à l'y trouver, sachant le peu de sympathie qui avait régné entre la fille d'Étiennette Compagnon et la fille d'Antoinette Taillard.



III.

LA FAMILLE DE BOURGES.



Le père de Clémence de Bourges, noble homme Claude de Bourges, seigneur de Myons, visiteur des gabelles du sel, général des finances du Piémont, *alias* de Bourgogne, semble être le descendant d'un « magistri Petri Burgensis » qu'on trouve marié, en 1405, à une Marguerite, fille d'un riche boulanger, « Odetus Durandi paneterius, » déjà établi à Lyon en 1353.

De son mariage avec Françoise de Mornay, Claude de Bourges avait eu, entre autres enfants : Clémence, à qui la Belle Cordière dédia ses œuvres, et Louise, mariée à un gentilhomme du Dauphiné, Gaspard de Saillans.

« Clémence de Bourges, la perle des demoiselles lyonnoises, nous dit Du Verdier, employa sa jeunesse à l'exercice de la poésie et de la musique, et eut l'esprit accompagné de tant de beautés, que le feu sieur Du Peyrat, gentilhomme doué de toutes les bonnes

parties qu'on sauroit souhaiter, lui donna son cœur et se voua entièrement à son service. Cette vertueuse couple d'amans étoient près de monter au sommet de leur heureux désir et contentement, par l'étroit et saint lien du mariage dont ils alloient joindre leurs corps et esprits, quand le destin s'y opposant fit qu'icelui sieur Du Peyrat fut tué aux premières guerres civiles, à Beaurepaire en Dauphiné, combattant pour le service du roi et la défense de la Religion Catholique; aux nouvelles de laquelle mort, l'éplorée Clémence se serra le cœur de regret et de douleur extrême qu'elle eut d'une telle perte, de sorte que peu de jours après elle décéda de cette vie. »

Claude de Rubys qui semble avoir été le protégé de la maison de Bourges, lui a aussi consacré une page. Après avoir fait mention de la mort de Claude Bellièvre, survenue « le sammedy, 2 d'octobre de la présente année 1557, » il dit : « Au même temps, mourut aussi cette perle vraiment orientale entre les demoiselles de Lyon, Clémence de Bourges, fille de noble Claude de Bourges, seigneur de Myons et général de Piedmond, et de demoiselle Françoise de Mornay. Elle fut renommée pour une des plus accomplies en toutes sortes de vertus qui fut de longtemps à Lyon et douée de tant de perfections qu'elles la rendoient admirable. Elle était conformément à son nom accompagnée de clémence et de bien dire avec une voix angélique, la musique et le jeu de tous les instruments lui étoient familiers, et sur le jeu de l'épinette

auquel elle fit quelquefois honte aux organistes du Roi, jouant en présence de leurs Majestés. Elle fut portée en terre, découverte avec le chapeau de fleurs en la tête, témoin de sa pudicité virginale. Ces grands poëtes Maurice Scève et Claude de Taillemont ne faillirent de lui faire de doctes tombeaux que l'injure du temps nous a fait perdre. Je lui fis (encore que jeune escolier) cette épitaphe, non comme poëte, *namque ego me illorum dederim quibus esse poetas excerpam numero*, comme dit Horace, mais pour le devoir auquel m'obligeoit l'amitié que nous avions contractée par la nourriture que nous avions prise ensemble en nos jeune ans. »

Rubys, qui écrivait après 1600, ne se rappelle plus la date de la mort de Clémence; mais elle est fixée à peu près par celle de la mort de son fiancé, Jean II du Peyrat, que l'on rapporte au 30 septembre 1562. On ignore la date de sa naissance, et je ne sais sur quoi se fondent MM. de Ruolz et Monfalcon pour dire qu'elle avait à peine seize ans quand elle mourut. S'il en était ainsi, Louise Labé, qui lui dédia ses œuvres, en 1555, se serait mise sous la protection d'une enfant de moins de neuf ans, et le P. Colonia, qui la fait jouer de l'épinette devant le Roi et la Reine (en 1548, semble-t-il), nous présenterait un virtuose de deux ans. Il vaut mieux dire que nous ne savons rien de précis et nous garder de hasarder quelques chiffres.

La sœur de Clémence, Louise de Bourges, épousa, vers

1564, Gaspard de Saillans, qui était alors âgé d'environ 55 ans, et qui avait été déjà marié, en premières noces, à Catherine de la Colombière et, en secondes noces, à Romane de Charreton, veuve d'un docteur ès lois.

Saillans a écrit, entre autres ouvrages, un volume intitulé : *Premier livre de Gaspard de Saillans, gentilhomme citoyen de Valence, en Dauphiné : Le contenu duquel et des deux autres qui s'ensuivront se trouvera cy derrière. A Lyon Jacques de la Planche.* 1569. Breghot du Lut, dans ses *Nouveaux Mélanges* (p. 51.), dit, après avoir remarqué que l'ouvrage n'existait plus dans la bibliothèque de M. Adamoli : « La perte de ce volume est très digne de regret, et il paraît difficile de la réparer. Nous n'en connaissons d'exemplaire nulle part. » Un bibliophile d'Aix en Provence, M. le marquis de Lagoy, a bien voulu laisser consulter pour moi l'exemplaire que contient sa magnifique bibliothèque ; mais le résultat de cet examen n'a pas répondu aux espérances qu'avaient fait naître l'appréciation de Breghot et la note du catalogue Adamoli. Le livre de Saillans est presque tout entier consacré à « l'entreprise de son mariage » et à tout ce qui suivit. Comme étude de mœurs, il est fort curieux à parcourir : ce mari, qui publie sa correspondance avec sa femme, — correspondance où des plaisanteries les plus gauloises alternent avec des invocations à la bonté divine, des réflexions de la morale la plus austère avec des détails d'intérieur les plus intimes et les plus complaisamment exposés, — ne laisse pas que de nous produire

un singulier effet. A travers les récits insipides et les phrases bavardes qui abondent, on peut cependant voir se dégager de cet ouvrage la vivante expression d'une société disparue et dont la vie n'était pas sans charme.

Gaspard de Saillans, dont la famille venait seulement d'être anoblie, parle beaucoup des maisons et des châteaux des parents de sa femme, mais il ne dit pas un mot de la Cordière, morte seulement depuis trois ans. Les armes des de Bourges étaient : *De gueules au lion d'argent et au chevron d'azur sur le tout*. On les voit à la voûte de l'église Saint-Nizier de Lyon.



IV.

GABRIEL DE SACONAY ET CALVIN.

On a lu, page 101, quelques lignes relatives à la Belle Cordière extraites d'un opuscule de Calvin contre Gabriel de Saconay, dignitaire du chapitre de Lyon et l'un des plus violents adversaires de la Réforme. La réponse du chanoine à cet opuscule nous est inconnue; mais une de ses dispositions testamentaires nous apprend qu'il avait répondu.

Le testament de Gabriel de Saconay étant encore inédit, nous en publions la partie la plus intéressante, celle dans laquelle l'auteur donne la liste de ses ouvrages :

« Item veut led. testateur que les livres qu'il a composés et mis en lumière seront imprimés et mis en volumes, s'ils ne l'avoient été du vivant du testateur, et pour ce faire en charge ses héritiers, et exécuteurs seuls nommés, et pour trouver promptement imprimeur qui s'en veuille charger, veult estre avancé aud. imprimeur

la somme de 40 l. 1, ou plus grande s'il est de besoing, laquelle somme ses exécuteurs pourront prendre des deniers les plus liquides de l'hoirie du testateur, lesquels livres sont tels : *De la vraye ydollatrie du temps présent. — Discours des premiers troubles advenus en la ville de Lyon, l'année 1562. — De la Providence de Dieu sur les roys de France très chrétiens. — Exposition du 6e chapitre de Saint Jehan. — Du principal et presque seul différend qui est maintenant en la religion chrétienne. — Généalogie sur la fin des Huguenaulx et descouverte de calvinisme. — Traité très utile démontrant si l'Église qu'on dit calviniste peut être la vraye église de Dieu par le jugement du Calvinisme.* — RÉFUTATIONS DES BLASPHÈMES CONTRE J. C. CONTENUS AU LIVRE DE M. JEHAN CALVIN, INTITULÉ CONGRATULATION A MESSIRE GABRIEL DE SACCONAY, PRECENTEUR DE LION. Lequel dernier livre s'il n'estoit imprimé au temps dud. testateur veult et ordonne qu'on le fasse imprimer à part premièrement et ensemblement avec les autres, du tout sans chercher aulcune louange mondaine, Dieu le sçait, mais pour l'honneur de Dieu et de son Eglise et admendement... etc. »

Cette *Congratulation à venerable Prestre, Messire Gabriel de Saconnay, Precenteur de l'Église de Lyon*, était une réponse à la Préface mise par lui à une nouvelle édition du livre ayant pour titre : *Assertio septem sacramentorum adversus Martinum Lutherum ædita ab invinctissimo Henrico ejus nominis octavo. Apud inclytam*

urbem Londinum, in ædibus Pynson, ann. MDXXI. (In-4°, 78 feuillets). Calvin parlant de cet ouvrage dit dans sa *Congratulation* (p. 10) : « Ce livre donc fut basti par quelques moines et caphards et gens addonnez à babil et contention. Et le Roy estant persuadé par mauvais conseillers, souffrit qu'on l'imprimast en son nom. Or pour ce qu'il s'est depuis repenti de ceste ardeur inconsideree, et que le livre estoit si lourd et si fade que la memoire en pouvoit estre incontinent abolie, il est demeuré enseveli par l'espace de trente ans. »

L'édition lyonnaise de l'œuvre du royal auteur, avec une préface du chanoine G. de Saconay, souleva des tempêtes et fit l'objet d'un incident diplomatique. Le 12 août 1561, Trockmorton, ambassadeur d'Angleterre à Paris, dénonçait cette préface à Calvin. Théodore de Bèze et Nicolas des Gallards réclamaient des poursuites et voulaient que « Saconay fût appelé et livré en procès pour son livre. » Trockmorton modéra cette ardeur, disant : « Il se trouve quelques fautes aucunes fois, lesquelles se remédient et se réparent plus pertinemment par silence que par procès. » Cet avis prévalut, et Catherine de Médicis remit, le 8 octobre 1561, à l'ambassadeur anglais, le curieux procès-verbal que voici :

« Nous, Guillaume de Gadaigne, baron de Saint-Victor, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, seneschal de Lyon, et lieutenant pour sa majesté au gouvernement de Lyonnois, sçavoir faisons que nous, ayant receu les lettres missives du dit seigneur soussignées par sa majesté et scellées de son cachet, à nous

adressans en date du XVe jour de septembre, l'an present MVLXI, par lesquelles nous est mandé exhiber et defendre au libraire qui a imprimé certain livre intitulé : *Regis Angliæ Henrici hujus nominis octavi assertio septem sacramentorum adversus Martinum Lutherum,* avec une preface de M. Gabriel de Saconay, de vendre, ni exposer en vente, ni encore en pays estrangers pour y estre vendu le dit livre, jusques à ce que la dite preface aura esté reformée en certains endroitz plus à plein declarez par les dites lettres, sur peine de confiscation de tous les ditz livres, et de punition corporelle, avons ce jourd'huy, vingt-troisiesme des ditz mois et an, mandé venir par devant nous Guillaume Roville, marchant libraire demeurant à Lyon, sous le nom duquel on dit le dit livre avoir esté imprimé, et pareillement avons mandé venir le dit M. Gabriel Saconay, auxquels comparans par devant nous, avons fait entendre la volonté du roy, leur exhibant les dites lettres et d'icelles faisant lecture, suivant lesquelles avons prohibé et defendu au dit Roville de vendre ou exposer en vente, ni envoier dehors pour vendre ce dit livre par luy ou par interposite personne, sur les peines contenues ez dites lettres, jusques à ce que la dite preface aura esté réformée ez IIII^{xx}, IIII^{x}, et IIII^{xx}, III^{x} feuilletz d'icelles. Et avons enjouint au dit de Saconay, suivant la volonté du dit seigneur, de reformer la dite preface ez ditz endroitz et de supprimer ou bien changer ce qui semble offenser la memoire du dit feu roy Henry, huitiesme d'Angleterre, en ce qu'il parle du repudiement de sa premiere

femme, et dict au dit IIII^{xx} feuillet qu'il a fait divorce tout à un coup avec sa femme legitime et l'Esglise, espouse de Dieu, au commencement du IIII^{xx}, III^{x}, que la tache et macule d'heresie dure encore par le jourd'huy en son royaume et que sa nouvelle Jesabel avoit enfin porté la peine qu'elle avoit justement meritée, en sorte que la royne d'Angleterre à present regnant se puisse tenir pour contente et satisfaite. Lequel M. Gabriel de Saconay nous a dict et respondu qu'il obeira à la volonté de sa majesté, et quant au dit Roville libraire, il nous a dict et respondu que veritablement il a imprimé ou faict imprimer le dict livre, et a promis, moyennant son serment et sur les peines à lui indictes, qu'il ne vendra ni exposera en vente, et n'enverra dehors pour vendre, ni aultrement publier le dit par luy, ni interposite personne en quelque sorte que ce soit, jusques à ce que la dite preface ait esté reformée selon et suivant la volonté de sa majesté; desquelles deffenses, promesses et autres choses nous avons octroyé lettres aux ditz de Saconay et Roville et autres qu'il appartiendra, pour s'en servir en temps et lieu que de raison. Fait l'an et jour sus diz.

« De Guadaigne (sic). »



NOTES



NOTES

P. 6, l. 5. — Toutes les recherches faites en France, en Espagne, en Italie et en Allemagne pour trouver, avant 1550, l'expression par la plume ou par le dessin de l'idée mère du *Débat de Folie et d'Amour* sont demeurées sans résultat.

Dans le Journal de Jean Héroard (Soulié et Éd. de Barthélemy, à Paris, chez Didot, 1868) on lit, t. II, p. 115, le 5 janvier 1616 : « Le baron de Lux tué par M. le chevalier de Guise à l'entrée de la rue de Grenelle. Le roi fait jouer une comédie françoise *De la Folie et de l'Amour aveugle ;* il va en la salle de la comédie. »

P. 6, l. 20. — On connaît un Jean Dagoneau ou Dagonneau, protestant mâconnais, qui, avec ses frères, prit une part active aux guerres de religion. La paternité de la *Légende de Domp Claude de Guyse* lui est généralement attribuée; mais, malgré les indications obligeamment fournies par M. Tamizey de Larroque, il m'a été impossible de savoir si cet ouvrage n'appartiendrait pas, au moins en partie, à Gibbert-Regnault, seigneur de Vaux. La

discussion ouverte il y a longtemps sur cette question peut tenter encore quelque patient amoureux de bibliographie. (Voir l'article consacré à Jean Dagoneau par la *France protestante*, de Haag.)

P. 6, l. 24. — On lit dans le *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, par Célestin Port (t. III, p. 467), à l'art. Sancé : « La terre appartient, depuis au moins les dernières années du XVI[e] siècle, à la famille Ridouet, dont un membre, Jacques Ridouet de Sancé, est auteur d'un dialogue allégorique *La Folie et l'Amour*, imprimé, dit-on. » Cette indication, conforme à celle du manuscrit de Dagoneau, est tout ce qu'on a pu découvrir sur Ridouet et sur ses œuvres.

P. 7, l. 27. — Dans ses *Gemelles ou Pareilles*, Pierre de Saint-Julien, attribuant le *Débat de Folie et d'Amour*, généralement si clair et si limpide, bien des fois si fin et si délicat, presque toujours si simple et si sensé, à « l'érudite gaillardise » de Maurice Scève, nous montre clairement qu'il n'y entendait rien. La Muse audacieuse qui avait besoin de quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix vers pour célébrer la *Delie objet de plus haulte vertu*, était incapable non pas seulement d'écrire, mais encore de concevoir ce tout petit poëme en prose.

P. 9, l. 26. — Il suffira, pour s'en convaincre, de lire les vingt-quatre sonnets dans l'ordre où ils sont imprimés et numérotés par Jean de Tournes, ou de jeter les yeux sur l'argument ci-après, d'une lecture beaucoup moins intéressante, mais un peu plus rapide :

I. Après un prologue dans la langue du chantre de Laure, — II. Louise Labé s'adresse à l'être aimé : lui qui sut inspirer tant d'amour, pourquoi n'aime-t-il pas ? — III. Elle se consume en longs désirs et en espérances déçues, et c'est en vain que l'amour vient faire rage contre son cœur, il n'y a déjà plus de place pour une blessure nouvelle. — IV. Mais plus le Dieu cruel nous assaille, plus il nous donne de force pour combattre avec lui. — V. Invocation à l'astre des nuits, confident de ses soupirs

et de ses larmes. — VI. Béni soit cependant le retour du soleil qui lui fera voir celui qu'elle aime ! et, le voyant, elle emploiera si bien le pouvoir de ses yeux qu'elle ne tardera pas à faire sa conquête. — VII. Tendre appel à « l'âme bien aymée, » et, toute tremblante à l'idée de sa venue, douce prière pour se la rendre favorable. — VIII. Fidèle peinture de l'état de son âme, qui vit, qui meurt, qui brûle et se noie, et que l'amour mene sans trève de la peine à la joie pour la remettre bien vite en son premier malheur. — IX. Dès qu'elle commence à prendre un repos désiré, elle croit posséder le bien après lequel elle soupire. O douces nuits, si elle ne doit avoir de bonheur en vérité, faites au moins qu'elle en ait en songe ! — X. Quand elle le voit, le front couronné de lauriers « au chef d'honneur plus haut que nul atteindre, » son cœur passionnément épris se demande si, à tant de qualités, il ne pourrait pas joindre celle de lui être « pitoyable. » — XI. Tout, autour d'elle, réjouit sa vue, et ses petits jardins pleins de fleurs amoureuses, et les beaux yeux aux doux regards de celui qu'elle aime, mais le plaisir que reçoivent ses yeux ne sert qu'à attacher davantage son cœur. — XII. Aussi quand elle essaye quelque chanson joyeuse, son luth qui pleura si souvent avec elle, ne produit sous ses doigts qu'un accompagnement de soupirs et de larmes. — XIII. Ah ! que l'envie ne l'empêche pas de s'unir à lui, qu'à lui elle puisse s'attacher comme le lierre à l'arbre, la mort envieuse de son bonheur pourra alors venir la prendre, et si son esprit sur ses lèvres s'enfuit elle mourra « plus que vivante, heureuse. » — XIV. « Tant que ses yeux pourront larmes épandre, » tant que sa main saura toucher le luth pour le chanter, tant que son esprit sera content de ne comprendre que lui, elle ne saurait désirer mourir ; mais quand elle sentira sa main impuissante, sa voix cassée, ses yeux taris et son esprit sans grâce, elle priera la mort de « noircir » le plus clair de ses jours. — XV. Pour fêter le retour du soleil, Zéphir éveille la terre, les fleurs se parent de mille couleurs, et dans les arbres les oiseaux font merveille. Que Zéphir fasse vers elle revenir son soleil, et il verra s'il ne la rend pas plus belle.— XVI. Après l'orage, le beau temps ; après le grand jour, la

nuit sombre; après le combat, le repos. Elle l'a vu et consolé dans ses peines, craignant de ne pas faire assez pour lui; mais à présent qu'il l'a embrassée, à présent qu'elle est comme il la voulait, elle le trouve plus froid qu'elle n'aurait désiré. — XVII. Elle fuit la ville où tout sans lui lui devient ennuyeux, où rien sans lui ne saurait la distraire; et il pourra la contraindre à lui donner ce qu'elle estime le mieux, car il lui faudrait vivre hors d'elle-même pour parvenir à ne plus penser à lui. — XVIII. Et mêlant à ceux de son ami ses « baisers tant heureux, » elle s'écrie: « Jouissons-nous l'un de l'autre à notre aise, lors double vie à chacun en suivra. » — XIX. A Diane, qui la rencontre en l'épaisseur des bois et lui demande ce qu'elle a fait de son arc et de ses flèches, elle répond: « Le passant à qui je les ai jetées les a ramassées, et il s'en est servi contre moi pour me faire cent et cent bresches. » — XX. On lui avait prédit qu'elle aimerait un homme dont on lui fit la peinture, et le jour où elle le rencontra, elle crut que le ciel avait formé cet amour; mais aujourd'hui « je croy, dit-elle, qu'étaient les infernaux arrêts que de si loin m'ourdissaient ce naufrage. » — XXI. « Quelle grandeur rend l'homme vénérable? » et « Quel naturel est le plus aimiable? » Elle l'ignore, mais elle sait bien que toutes les ressources de l'art ne sauraient accroitre sa passion. — XXII. La puissante harmonie du ciel lie ensemble les esprits divins, mais si ce qu'ils aiment se trouvait loin d'eux, que deviendrait leur bonheur? — XXIII. Que sont-ils devenus les serments d'autrefois et les louanges dont il la comblait si souvent? C'est la douleur qui la fait ainsi parler, mais elle se console en pensant que lui-même aussi souffre quelque martyre. — XXIV. Ne reprenez, dames, si j'ai aimé, dit-elle en terminant son poème, et Dieu vous garde d'être plus malheureuses que moi.

P. 10, l. 29. — Il est de mode aujourd'hui de chercher la vie d'un auteur dans ses œuvres. Pour les biographes futurs, éclairés par les critiques, les correspondances et les préfaces dans lesquelles on ne craint pas de s'autobiographier, ce travail sur nos contemporains sera moins périlleux; mais quand on le fait sur

d'anciens auteurs dont il ne reste à peu près rien, on s'expose à commettre d'étranges erreurs.

A l'occasion du Ve centenaire de la mort de Pétrarque, il a été imprimé, en France et en Italie, quelques douzaines de : *Vie de Pétrarque d'après ses vers*. Tous les auteurs de ces ingénieux travaux y ont trouvé les traces marquées de l'amour de Pétrarque pour Laure de Noves, femme de Hugues de Sade, qui, fidèle à son mari et respectueuse de ses onze enfants, ne succomba jamais, malgré l'avalanche de rimes qui tomba sur elle. Cependant M. de Berluc-Pérussis vient de démontrer jusqu'à l'évidence que toute cette histoire est une légende, dont l'inventeur est le marquis de Sade. La Laure chantée par Pétrarque était une jeune fille, sœur et non pas femme de Hugues de Sade. Le pape, qui voyait de bon œil l'alliance du poète avec Laure de Sade, était prêt non seulement à lui laisser ses revenus ecclésiastiques malgré son mariage, mais encore à le doter convenablement. Malheureusement Pétrarque était boiteux, peut-être même sujet à des crises qui ressemblaient à l'épilepsie, et la jeune fille n'en voulut pas.

Combien faudra-t-il de temps pour que cette histoire, autrement vraisemblable que la légende, et du reste appuyée sur les témoignages les plus sérieux, remplace le récit que l'on trouve partout? Sans doute autant qu'il en faudra pour détruire l'invention récente de la collaboration d'Olivier de Magny aux vers de la Belle Cordière, collaboration découverte dans les vers mêmes de Louise Labé. Il est à propos de remarquer ici que les trois derniers biographes de Louise Labé ont cherché son histoire dans ses sonnets et dans ses élégies. Cochard y a découvert un seul amour, qui remplit à peu près toute son existence; M. Monfalcon y en a trouvé deux, presque d'égales dimensions; quant à M. Blanchemain, il y en a vu deux grands entre deux petits.

P. 13, l. 4. — Antoine du Verdier, sieur de Vauprivas, né à Montbrison le 31 novembre 1544, mort à Duerne le 25 septembre 1600, d'après M. Delaroa. Il a composé une *Bibliothèque françoise*, dans laquelle sont décrits la majeure partie des livres qui furent publiés au XVIe siècle en France et surtout à Lyon.

P. 13, l. 5. — Claude de Rubys, historien et homme politique lyonnais, dont il sera question plus loin.

P. 14, l. 19.—Voici le titre de ce rare volume: *L'Art poétique, de Jacques Peletier du Mans départi en deux livres. A Lyon, par Iean de Tournes et Guil. Gazeau*, 1555.

Ce titre est incomplet, en ce qu'il n'annonce pas qu'à la suite de l'Art poétique il y a une série de pièces en vers qui composent le second livre. C'est aux pages 108 et 109 de cette seconde partie que se trouve l'*Ode à Louise Labé Lionnoise*.

P. 14, l. 28. — La *Chanson nouvelle de la Belle Cordière*, dont l'auteur nous est inconnu, et l'*Ode à Sire Aymon*, par Olivier de Magny.

P. 15, l. 16. — Guillaume Paradin, doyen du chapitre de Beaujeu, historien lyonnais, né vers 1510, mort le 19 janvier 1590, d'après le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*.

P. 17, l. 10. — A la date du 9 novembre 1588, c'est-à-dire vingt-deux ans après la mort de Louise Labé et trente-trois après l'époque où elle « florissait, » le Consulat délivre à noble homme Me Antoine du Verdier, seigneur de Vauprivas, un certificat portant qu'il est *habitant de Lyon depuis plus de dix ans*, « attendu que, pour son habitation ordinaire, il y a acquis une maison, et, quoique pour ses affaires particulières *il fasse séjour hors la ville*, il ne laisse par d'aller ou envoyer au guet et garde, et de contribuer aux affaires de la ville comme vray habitant. »

P. 18, l. 22. — Le premier article de Sainte-Beuve a paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars 1854 et, dans les œuvres complètes du grand critique, on l'a imprimé au milieu des *Portraits contemporains*. Le second article a été publié par le *Constitutionnel* du 23 février 1863, et il a été reproduit dans la *Bibliographie des livres relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage*, etc., Turin, 1872, t. IV, art. L. Labé. Seulement — et je signale cette singulière citation aux auteurs qui signent le comte d'I... — l'article est donné comme tiré du *Journal des Débats* et dû à la plume de Jules Janin.

P. 18, l. 24. — Jacques Pernetti, chevalier de l'Église de Saint-Jean, né à Chazelles-en-Forez vers 1696, mort à Lyon le 16 février 1777, d'après Breghot du Lut et Péricaud. C'était un de ces laborieux compilateurs d'autrefois qui ont commis quelques inexactitudes parce qu'ils ont beaucoup travaillé, mais dont quelques modernes redresseurs de torts sont les premiers à consulter les travaux. Les *Lyonnois dignes de mémoire* parurent en 1757.

Quelques années avant, C.-J. de Ruoltz avait lu à l'Académie de Lyon (août 1746) un *Discours sur la personne et les ouvrages de Louise Labé Lyonnoise*, imprimé à Lyon, chez Delaroche, en 1750.

P. 19, l. 1. — Entre autres ouvrages, M. Monfalcon a écrit, avec toutes les apparences extérieures d'une vaste érudition, une *Histoire monumentale* (sic) *de la ville de Lyon*, 8 vol. gr. in-4°. Cette lourde, sèche et souvent inexacte compilation est magnifiquement imprimée.

P. 19, l. 5. — Voir, par exemple, dans les *Œuvres romantiques de M. le vicomte de Chateaubriand avec une notice sur sa vie politique et littéraire et des nouvelles historiques servant d'annotations à ses ouvrages*, par M. D*** de S. E***. Paris, chez les marchands de nouveautés, pet. in-8°, tome Ve, pp. 39 à 84.

P. 19, l. 24. — Paris, 1860, pp. 1637 et suivantes.

P. 20, l. 1. — Déjà en 1831, dans ses *Nouveaux Mélanges*, Breghot du Lut avait indiqué dans Olivier de Magny un des plus grands admirateurs de Louise Labé. C'est lui aussi qui a découvert l'*Ode à Sire Aymon* et quantité de détails très menus, mais très intéressants, utilisés sans indication de source dans les notices publiées depuis. Il est à propos de se servir des recherches de Cochard, de Péricaud et de Breghot du Lut, mais il n'est pas moins à propos de les remercier de la peine qu'ils ont évitée à leurs successeurs.

P. 20, l. 28. — « C'est à peu près tout ce dont la félicitent les poetes qui l'ont d'abord célébrée, » dit M. Blanchemain. Mais à

quel moment fut composée chacune des vingt-six poésies à la louange de Louise Labé qui nous sont parvenues? Il est impossible de répondre à cette question, parce que toutes ces poésies, dont aucune ne porte de date, ont été imprimées en 1555 du vivant de leurs auteurs. Et cependant, à moins d'y avoir répondu, comment distinguer les vers « qui l'ont *d'abord* célébrée, » et, par conséquent, reconnaître si les éloges donnés à son talent de musicienne sont antérieurs à 1550, et si les louanges prodiguées à son talent de poète sont de trois ou quatre ans plus voisines de nous?

P. 21, l. 11. — Les recherches les plus minutieuses pour trouver la moindre trace de ce passage de Jean d'Avanson à Lyon ou dans le voisinage sont demeurées sans résultat.

P. 21, l. 14. — La première publication d'Olivier de Magny est, si je ne me trompe, un hymne sur la naissance de la fille d'Henri II en 1553. Je ne vois pas ce qu'avait fait Olivier *vers* 1550, pour pouvoir, à cette époque, éclipser les Scève et les Taillemont, « ces grands poètes, » comme on disait alors.

P. 22, l. 13. — L'intervention de Claude de Rubys en cette histoire est fondée uniquement sur les deux strophes suivantes de l'*Ode à Sire Aymon :*

O combien je t'estime heureux
Qui vois les trésors plantureux
De ton espouze ma maistresse!
. . . .
Qui la vois si souvent baler
Et qui l'ois si souvent parler!

Et qui vois si souvent encor
Entre ces perles et cet or,
Un rubys *qui luyt en sa bouche,*
Pour adoucir le plus farouche,
Mais un rubys *qui sçait trop bien*
La rendre à soy sans estre sien!

Ce n'est des rubys *qu'un marchant*
Avare aux Indes va cerchant,
Mais un rubys *qu'elle décore*
Plus que le rubys *ne l'honnore,*
Fuyant ingrat à sa beauté
Les apastz de sa privaulté.

Évidemment ce mot de *rubys* n'est pas répété avec tant d'insistance sans une raison qui nous échappe peut-être. Cependant je suis prêt à confesser ma naïveté grande devant toute personne qui m'expliquera comment ces deux vers :

Un rubys qui luyt en sa bouche
Pour adoucir le plus farouche

peuvent renfermer une allusion au futur historien de Lyon.

Quant à l'épithète de *brillant* qui lui est donnée, je ne vois rien qui la justifie. A cette époque, c'est-à-dire antérieurement à 1559, Claude de Rubys *n'avait encore rien publié*. Il me semble que sa première publication est un petit pamphlet cité par Du Verdier avec la date de 1566.

Il est encore permis de se demander si vraiment, à l'époque où M. Blanchemain place la « liaison » de Louise Labé avec Claude de Rubys, c'est-à-dire peu après 1555 — supposons 1557 — le futur pèlerin de Notre-Dame-de-Lorette était d'âge à être un rival pour Olivier de Magny.

Plusieurs écrivains lyonnais disent que Rubys est né en 1533, et pour donner cette date ils se fondent sur une phrase de son *Histoire de Lyon* parue au commencement de 1604, phrase dans laquelle il se dit « ja tantost » septuagénaire. Mais puisqu'il dit « ja tantost, » c'est qu'il ne l'est pas encore, et comme il cherche, dans cette circonstance, à se rendre intéressant, il faut supposer que le « ja tantost » signifie dans quelques années. Un homme qui *fait argument* de sa vieillesse peut bien, à soixante-cinq ans, se dire « ja tantost septuagénaire. »

D'ailleurs, Péricaud, qui a le tort de ne pas citer ses sources,

mais qui doit être cru sur parole jusqu'à preuve du contraire, nous dit qu'en 1566, date, selon lui, de la mort de Louise Labé, il avait environ vingt-sept ans. Il serait donc né, non pas en 1533, mais en 1539, et il aurait non pas vingt-quatre ans, mais dix-huit en 1557; à mon humble avis, la Belle Cordière n'était alors ni assez jeune ni assez mûre pour s'éprendre — si elle voulait s'éprendre — d'un « petit garsonneau, » suivant une de ses expressions.

Enfin, Claude de Rubys lui-même, à propos de la mort de Clémence de Bourges arrivée peu après le 30 septembre 1562, nous dit qu'il était à cette époque un « jeune escolier, » et il donne à entendre assez clairement qu'il était du même âge que Mlle de Bourges. Malheureusement nous ignorons la date de la naissance de cette charmante jeune fille. (Voir la note sur la famille de Bourges, ci-après.)

De tous les témoignages recueillis, il résulte cependant que Clémence de Bourges mourut très jeune, vers 1563, et que Rubys était à peu près de son âge; il est donc probable que la date indiquée par Péricaud se rapproche de la vérité et que le jeune escolier de 1563 n'était pas encore, en 1557, de taille à tenir le rôle qu'on lui attribue.

P. 23, l. 12. — Louise Labé a écrit dans son XXIIIe sonnet:

> *Las! que me sert que si parfaitement*
> *Loüas jadis et ma* tresse dorée
> *Et de mes yeux la beauté comparée*
> *A* deux soleils...

M. Blanchemain rapproche ces vers des vers suivants d'Olivier de Magny:

> *Elle est à vous, belle maitresse,*
> *Cette belle et* dorée tresse,
> *Qui feroit honte aux mêmes ors*
> *Et ces yeux* deux astres *ensemble...*

Ne pourrait-on pas tout aussi bien rapprocher la strophe de Louise Labé de ces vers de Mellin de Saint-Gelais :

Ceux là diront que les rays de vos yeux
Font devenir le soleil *envieux*
Et que ce sont deux astres *reluisants.*
. . . .
De vos cheveux, c'est moins que de raison
De faire d'eux à l'or *comparaison...*

Rien de plus banal que ces deux images. Tous les poètes du XVI[e] siècle, et même fort avant dans le XVII[e], les ont prodiguées, témoins encore ces vers que l'on a tant reprochés à Laugier de Porchères, sur les yeux de Gabrielle d'Estrées :

Ce ne sont pas des yeux...
Mais deux soleils *clairement radieux,*
Dont les rayons brillans nous offusquent la veue.

Et ceux-ci, du même, sur les cheveux de la même beauté :

Beau poil, n'êtes-vous pas la rivière pactole
Qui flotte précieuse en riches ondes d'or ?

P. 24, l. 7. — Ce renseignement, à propos de la date du départ de Jean d'Avanson, m'est obligeamment fourni par M. Joseph Roman, si fort au courant des hommes et des choses du Dauphiné. Mon ami J. Favre, dans son travail si complet sur Olivier de Magny, arrive par une autre voie à une conclusion presque analogue. Il écrit : « L'année même (1553) où il accepta la dédi-« cace de la traduction de Salel, d'Avanson, sur la demande de « Diane de Poitiers peut-être, fut envoyé à Rome en mission « secrète auprès du pape Jules III. *Ce fut probablement vers la « fin de cette année.* En effet, il emmenait avec lui en qualité de « secrétaire Olivier de Magny. Or le poète n'était entré défini-« tivement dans la maison de d'Avanson qu'après avoir fait im-

« primer la traduction de l'Iliade dont le Privilège est du 25 « juillet 1553. » (Voir *Olivier de Magny,* par Jules Favre. — Paris, Garnier, 1885.)

P. 26, l. 7. — Dans les actes relatifs au père, aux frères et aux neveux de Louise Labé, on trouve *Charlieu*, *de Charlieu*, *Charlin* ou *Charliu*, *Charly*, *Charlie*, *Cheylieu* et *Charrieu*. La forme généralement usitée par les biographes modernes est *Charly*. J'ai cru devoir adopter celle de *Charlieu*, la plus ancienne et la plus fréquente. Le nom de Labé est écrit également de diverses manières : *Labbé*, *Labé*, *L'Abbé* et même *Labe*. Toutefois on ne saurait hésiter sur l'orthographe de ce nom, Louise ayant signé son livre et sa lettre à Clémence de Bourges *Labé*.

Voir à l'*Appendice* les renseignements complémentaires sur *la famille de Louise Labbe.*

P. 26, l. 13. — « Un acte de 1524, dit Cochard, m'apprend que Charlieu était veuf d'Antoinette Deschamps *alias* Compagnon ; qu'il en avait trois fils, Barthélemy, François et Mathieu ; ainsi Louise n'est *née que postérieurement et d'un second mariage.* » (Œuvres de Louise Labé. Éd. de 1824, note de la page XXVIII.)

Le savant et consciencieux Lyonnais doit être cru sur parole, quand il nous dit avoir vu cet acte, que je n'ai pas retrouvé ; mais je m'explique difficilement, de la part d'un chercheur aussi prudent, la dernière partie de sa note. Puisqu'il connaissait seulement le mariage de Charlieu avec Étiennette et puisqu'il en supposait un autre, cet autre pouvait être antérieur, aussi bien que postérieur. Ensuite, de ce qu'un acte mentionne les trois fils d'une femme, il ne s'ensuit pas absolument que cette femme n'ait pas eu de fille, surtout à une époque où les filles tenaient si peu de place, du moins dans les actes.

P. 26, l. 16. — D'une part, dans l'acte de 1524, cité par Cochard, la femme dont Pierre Labé était veuf à cette époque et que ce biographe croit être la première s'appelle *Étiennette Deschamps alias Compagnon.* Cette Étiennette est évidemment la « femme en deuxièmes noces, » qui est appelée *Étiennette Roybet*

dans l'accord de 1558, puisque la première, c'est-à-dire la veuve de Jacques Humbert inconnue à Cochard, était prénommée *Guillermie* ou *Guillermette* en latin *Guillerma*. D'autre part, en 1515, nous trouvons Labé propriétaire d'une vigne « qui fut de Benoît Compagnon » et qui est confinée par deux parcelles de terre relevant de deux *directes* différentes, parcelles dites l'une de *Benoît Deschamps*, l'autre de *Benoît Compagnon*. Benoît Deschamps et Benoît Compagnon forment évidemment une seule personne dénommée différemment dans chacun des deux registres de Directes.

En rapprochant ces indications, on a le droit de penser que la vigne de Labé lui venait de sa seconde femme, Étiennette Roybet, *alias* Deschamps, *alias* Compagnon, et par conséquent que son mariage avec elle existait déjà en 1515; mais, comme dans les dénombrements antérieurs à 1515, la terre de la Gela ne figure pas parmi ses propriétés, il faut croire qu'il ne la possédait que depuis peu.

P. 38, l. 28. — Bien qu'à cette époque le tènement de Bellecour fût encore une propriété privée, il se prêtait tout particulièrement à ces exercices. Dans le *Dialogue de deux escoliers*, imprimé en 1583 à la suite de la *Pratique de l'orthographe françoise, avec la manière de tenir livre de raison*, etc., par Claude Mermet, on lit : « Je m'en voy jusques en la place de Belle-Cour, pour y voir piquer des chevaux par un écuyer italien nouvellement venu en ceste ville, lequel s'en acquitte fort dextrement. » (P. 109.)

P. 39, l. 29. — Mellin de Saint-Gelais, fit des vers « *Pour des chevaliers que des masques vestus en amazones menoyent sur les rangs au tournoy de la royne Catherine, en 1548.* »

Mon ami, M. de Berluc-Pérussis, veut bien me faire remarquer qu'un siècle plus tard eut lieu à Die un tournoi en tous points semblable à celui que je crois avoir été tenu à Lyon en 1542 :

« En juin 1681, m'écrit-il, la noblesse protestante de Die simula le siège de la maison de Chamarges, appartenant à M. Ducros, petit-fils d'un conseiller au Parlement.

« On feignait une lettre de cachet, que M. de Sallières, com-

missaire d'artillerie au fort Barreaux, vêtu en courrier, porta à Mme d'Arbalestrier-Montelar, général, lui donnant l'ordre d'assembler ses troupes pour le siège.

« Les troupes s'assemblèrent. Mme le général était assistée de Mmes de Gilliers, capitaine, et de Chalvet, intendant; Mlles de Chabrières et de Saint-Auban, capitaines de dragons; Mmes de Lantaret et de Clelles, Mlles de Chalvet et de Rochefort, avec leurs compagnies; Mlles de Lantaret et d'Ambel, commandant un détachement de piquiers; Mlle de Gilliers, capitaine de grenadiers. Le tout souteau par des officiers du régiment de Crillon, qui tenait garnison à Die.

« Le gouverneur de Die permit de tirer quelques pièces de campagne de la citadelle; on composa des feux pour simuler les bombes, grenades et pétards.

« Le siège eut lieu dans toutes les formes. Chamarges capitula. Les violons, les haut-bois et un dîner clôturèrent la fête.

(Voir *Mercure galant* (sept. 1681); *Bulletin de l'Académie delphinale*, 1879, article de M. le conseiller Accarias sur *les Chalvet*; *Journal de Die*, janvier 1879, article de M. Rochas.)

P. 41, l. 25. — Ces deux noms ont été prononcés très sérieusement plusieurs fois et notamment dans la discussion que souleva, en 1828, l'exposition du buste de Louise Labé, commandé par la ville de Lyon à Foyatier.

P. 44, l. 2. — De ce que dans son jardin de la rue Confort, au milieu de petits quartiers de buis et de marjolaine dans le goût du temps, Louise avait fait dessiner le chiffre du Roi, c'est-à-dire les Lys de France et le Croissant de Diane de Poitiers, on a imaginé de voir dans cet « homme de guerre » le Dauphin Henri qui commanda l'armée sous les murs de Perpignan. L'argument est d'autant plus singulier qu'autour du chiffre étaient « plantés » six vers dans lesquels on souhaitait que le Croissant devînt « un plein rond. » Louise Labé aurait été vraiment de bien bizarre composition si, pour marquer le souvenir de ses amours, elle avait eu l'idée de prendre l'emblème de celles du Roi avec

Diane de Poitiers, et surtout de souhaiter que le Croissant devînt un plein rond.

P. 45, l. 2. — A la demande de M. Henrich, le bienveillant doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, M. Vignon a fait cette traduction de l'ode grecque. En l'écrivant, M. Vignon a dû se rappeler l'incident dont il fut le héros à l'École normale, incident que M. Sarcey a rappelé (*Revue politique et littéraire*, 1880) dans *Comment je devins journaliste*. M. Vignon avait rompu une lance en faveur de la vertu de la belle Lyonnaise, sa compatriote, et Gérusez avait dit gravement : « Il faut une grande hardiesse pour répondre de ces choses-là. » Huit jours après, M. Ordinaire, qui tournait très joliment le vers et qui excellait aux pastiches, apporta deux madrigaux, qu'il avoua avoir trouvés à la Bibliothèque nationale dans un manuscrit des poésies inédites de Louise Labé; et il résultait de ces madrigaux que la dame avait « dénoué sa ceinture. » Vignon protesta contre cette ceinture dénouée mal à propos et déclara que les vers ne pouvaient pas être de Louise. Gérusez répondit doucement : « Je le crois comme vous, et je le regrette. Mais si elle n'est pas l'auteur de ces deux pièces, il me semble qu'il ne vaut plus la peine de parler d'elle. » Soulary me disait un jour la même chose, et, comme Vignon, je n'ai pas voulu le croire.

P. 49, l. 3. — Un des témoins qui, en 1552, déposèrent dans le procès de Genève, nous dit que le demandeur, Jean Yvard, avait renvoyé sa femme depuis six ans, par conséquent depuis 1546; un autre nous dit qu'il a connu les époux Yvard alors qu'ils vivaient encore ensemble — par conséquent antérieurement à 1546 — et qu'en ce temps-là la femme d'Yvard « hantoit bien privément avec *une nommée la Belle Cordière*. » Du Verdier nous apprenant qu'on avait donné ce surnom à Louise Labé « parce qu'elle étoit mariée à un bonhomme de cordier, » il faudrait alors conclure qu'elle était mariée avant 1546, puisqu'elle portait déjà ce surnom à cette date. On ne peut cependant rien affirmer en se fondant sur ce raisonnement, parce que le témoin de Genève a pu désigner la Belle Cordière par le sur-

nom qu'elle portait au moment où il parlait, et ensuite parce que Louise Labé, étant la fille d'un cordier, a pu être surnommée Belle Cordière avant son mariage avec un cordier.

P. 55, l. 25. — Il existe à la Bibliothèque nationale un exemplaire du portrait de Louise Labé gravé en 1555 par Woëiriot. Ce portrait cité par le P. Le Long était inconnu à Lyon, où on a représenté la Belle Cordière de diverses façons très fantaisistes. C'est M. Brouchoud qui a révélé son existence en 1871 ; et, depuis cette date, quelques figures ont été peintes d'après la reproduction de l'original qu'il a fait graver par Dubouchet.

Un sculpteur lyonnais, M. Devenet, a exposé au Salon de l'année 1886 un buste d'après la gravure de Woëiriot : la ville de Lyon devrait bien le placer dans son musée à la place de la fantaisie exécutée par Foyatier en 1828.

P. 58, l. 6. — L'existence de cette édition de 1552 a été contestée. Cependant un exemplaire des *Rymes de gentile et vertueuse dame D. Pernette du Guillet Lyonnoise, de nouveau augmentées* (Lyon, par Jean de Tournes, 1552, in-8 de 84 pages), figure dans le *Catalogue de la bibliothèque du marquis de Ganay.* Ce bel exemplaire, le seul connu jusqu'à présent, provient, dit Porquet, de la vente R. Hébert.

P. 59, l. 23. — Voir à l'*Appendice* la note sur la famille de Bourges.

P. 60, l. 15. — *Querelles littéraires, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la République des lettres depuis Homère jusqu'à nos jours,* Paris, chez Durand, 1761, vol. I, p. 157.

P. 69, l. 24. — On lit dans les comptes de François Coullaud: « Recepte faicte par le present recepveur à cause des aultres deniers levez extraordinairement à cause des troubles et saisye d'icelle ville par ceulx de la nouvelle religion... Ledit quatriesme juillet mil V LXII (reçu) de *Louise Labé* XXV l. t, pour la moitié de sa cotisation. » Le second paiement a lieu le 3 novembre. Ainsi ce n'est plus Ennemond Perrin, mais Louise Labé

qui figure sur les registres des taxes du quartier Confort en 1562; d'où il résulte qu'à cette date Louise était en possession de la fortune que lui avait léguée son mari.

P. 70, l. 16. — Et cependant outre « la jarretière d'un taffetas bleu renforcé et bien ample » qu'il nous raconte avoir obtenu de sa fiancée la permission de « deslier et prendre, » Gaspard de Saillans avait encore obtenu de sa dame un bouquet, « lequel bouquet, dit-il, serviroit et profiteroit plus beaucoup que faire ne pourroient les preservatifs et defensoires qui lui seroient baillés par les meilleurs médecins de ce monde à l'encontre des formidables et épouvantables dangers où nous sommes. » (Voir la note sur la famille de Bourges.)

P. 70, l. 18. — Puisque nous parlons de l'occupation protestante en 1562, signalons une délibération du 24 décembre ordonnant « faire ouverture de *la rue de la Courdière* tendant aux autres rues ouvertes au tenement du Plat, » et une autre du 19 janvier mentionnant également la « *rue de la Courdière.* » Dans le plan de Lyon, dessiné avant juillet 1559 d'après A. de Montaiglon (*Revue des Sociétés savantes*, t. VIII, p. 335), on voit très nettement indiquée la « *rue Belle Courdière.* » Ainsi, du vivant de Louise Labé, la rue qu'elle habitait n'était connue que par son surnom.

L'histoire de l'occupation de Lyon par les protestants est encore à faire, et ce sujet est de nature à tenter la plume de M. Raoul de Cazenove.

P. 72, l. 6. — Fils de Cherubino Fortini (mort en 1548) et de Cammilla di Amadio Giocondi (décédée le 21 mars 1563), Thomas naquit le 22 septembre 1512. Il avait deux frères, Paolo, le plus jeune, qui habitait Londres en 1560, et Girolamo, mort à Florence le 9 novembre 1591. C'est dans la fille unique de ce dernier, Cammilla, mariée a Benedetto di Giovanni Baldovineti que s'éteignit le nom et la famille des Fortini, ou, tout au moins, de la branche à laquelle appartenait l'ami de Louise Labé. Grâce à un legs que lui avait fait une certaine « Nicolle Guiadri dicte

la Belle Bolangière, » nous savons qu'il habitait Lyon dès 1551. Le 15 juillet 1569, après avoir acquitté plusieurs des legs faits par Louise, il constitua deux mandataires : Jean Orlandini, pour administrer le domaine de Parcieu, et Léonard Strozzi pour liquider ses affaires commerciales. En 1572, Nicolas Conselli, « comme fondé de sa procuration, » vient se plaindre aux Recteurs de la « ruyne qui se présente dans la grange de Parcieu. » Depuis lors, nous n'entendons plus parler de lui. Malgré les recherches auxquelles se sont livrés MM. Auguste Conti, président de l'Académie de la *Crusca*, et César Guasti, surintendant des archives de Florence, — qu'ils veuillent bien recevoir tous mes remerciements ! — aucun renseignement n'a pu être recueilli à partir de cette date sur les Fortini ou les Baldovineti.

Les Fortini portaient : « Un delfino contrariante, cioè azzuro nel campo d'oro, e oro nell' azzuro. »

P. 74, l. 8. — Fortini s'était cependant plaint aux Recteurs, en 1572, par l'intermédiaire de Nicolas Conselli, son mandataire, de la mauvaise gestion du *commissaire qu'on avait mis à Parcieu.* Les Recteurs avaient promis d'y mettre ordre, et ils avaient même demandé à cet effet que Fortini leur envoyât une procuration.

P. 75, l. 6. — Si Fortini avait vécu publiquement avec une femme, le curé de Saint-Paul ne lui aurait pas permis de tenir un enfant sur les fonds baptismaux. On lit dans les baptistaires de cette paroisse : « Item, *le* 9 *mars* 1564, a esté baptizé Tho-
« mas, fils de Claude Pamissière, son parrain le Sr Thomas For-
« tinny, marraine Marie Debinoz.

« Item, *le* 16 *février* 1566, a esté baptizé Philiberte, fille de
« Germain Vergnie, cordonnier, son parrain Thomas Fortiny
« florentin, marraines Anne Coudorphinge et Annette Re-
« gnault. »

P. 75, l. 25. — La fortune laissée par Louise Labé était relativement considérable. Si on capitalise les pensions imposées sur les immeubles qu'elle possédait à Lyon et dans les Dombes, afin d'en

ajouter le montant à leurs prix de ventes — ventes faites dans des conditions déplorables — on leur trouve une valeur vénale de 10,230 livres tournois. Quant à sa fortune mobilière, les éléments nous manquent pour l'apprécier: nous savons seulement qu'elle fait des legs en argent pour environ 1,450 livres, et qu'un de ces legs de 1,000 livres doit être prélevé, dit-elle, « sur le crédit de plus grand somme qu'elle a au grand party du roy. »

P. 80, l. 19. — En 1558, « Anne du Bourg, conseiller au Parlement de Paris, est emprisonné comme hérétique. Le *président Fumée*, pour éviter un sort semblable, s'enfuit à Genève. » (*Mémoires de Claude Haton*, etc. Paris, Imprimerie impériale, M DCCC LVII, t. I, p. 84.) S'agirait-il ici de ce Fumée qui fut un des amis de la Belle Cordière? D'autre part, on lit dans Péricaud: « Maurice Scève, dont l'époque de la mort est ignorée, n'aurait-il pas été une des victimes des *Vêpres lyonnaises?* » Enfin une lettre du temps nous apprend qu'au moment de la réaction contre les protestants « *les Scève vont à la messe.* »

P. 81, l. 4. — Chanoine de Mâcon en 1552, proto-notaire apostolique en 1553, aumônier du Roi, conseiller d'État, grand archidiacre de Chalon et enfin évêque en 1578, Pontus de Tyard fut appelé par Henri IV, en 1593, lorsqu'il voulut être instruit dans la religion catholique. (Voir *Pontus de Tyard, seigneur de Bissy, depuis évêque de Chalon*, par J.-P.-Abel Jeandet. Paris, Aubry, 1860.) — L'auteur de la vie de Pontus de Tyard a, depuis la publication de son livre, acquis la certitude que Pontus fut d'abord dans les meilleurs termes avec Théodore de Bèze, dont il s'éloigna dans la suite, tout en conservant pour lui une sincère estime.

P. 114, l. 1. — L'impasse dont il est question fut ouverte en 1562 pendant l'occupation protestante; elle portait en ce temps-là le nom de *La Cordière*, ainsi que l'indique la délibération consulaire qui ordonne son ouverture.

P. 114, l. 5. — Pernetti a été induit en erreur. On a vu, par

la lecture du testament de Louise Labé et d'autres pièces, que Louise laissa sa fortune à ses *propres neveux*, Jacques et Pierre *Labé*, fils de son frère François *Labé*, et que c'est elle et non son mari qui leur substitua l'Aumône générale.

L'erreur commise par Pernetti ou par son ami M. Besson au sujet de l'héritage arrivé à l'Aumône générale est bien excusable, puisque, déjà en 1583 (6 juin), on trouve la mention suivante :

« Noble Claude Berthier, conseiller du Roy au Parlement de Grenoble, tant en son nom que de D[lle] Antoine David, sa femme, tient certaine maison *que fut d'Ennemond Perrin et après des frères Labé et par le dit Perrin donné après la mort des dits frères Labbé* à MM. les Recteurs de l'Aumône generale, desquels les dits Berthier et sa femme l'ont acquis et icelle maison sise, » etc.

Peut-être en testant comme elle l'a fait, la veuve d'Ennemond Perrin a-t-elle simplement exécuté les volontés de son mari.

P. 123, l. 8. — Claude de Rubys a raison quand il nous dit qu'il n'était pas poète, et nous aurions préféré qu'il nous eût conservé les vers de Maurice Scève, de Taillemont et de Louise Labé, si elle figura dans les « doctes tombeaux. »

P. 123, l. 18. — Voir *Histoire générale du Dauphiné depuis l'an* M *de N.-S. jusques à nos jours*, par Nicolas Chorier, avocat du Parlement du Dauphiné, à Lyon, chez Jean Thioly, M DC LXXII, t. II, p. 575.

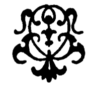
P. 126, l. 1. — Le testament de Gabriel de Saconay est du 12 avril 1577, et un codicille y fut ajouté : au domicile du codicillant, à Brindas, le 27 juin 1580. C'est le 13 août de cette même année qu'Anne de Severet, veuve d'Ayme de Saconay, frère du chanoine, agissant en qualité de mère et tutrice de Théode de Saconay, héritier universel, fit demander l'ouverture du testament de son beau-frère, décédé au chapitre de l'Église de Lyon, le 3 août 1580.

Tous les ouvrages de Gabriel ont été imprimés de son vivant, à l'exception du dernier, qui ne paraît pas avoir été donné à

l'imprimeur après sa mort. L'édition complète de ses œuvres ne paraît pas non plus avoir été faite.

P. 128, l. 2. — *Recueil des opuscules de Calvin*, Genève, Pinereul, 1566, p. 1825. *(Traduction du latin en français par Théodore de Bèze.)*

P. 128, l. 10. — Voir *Lettres de Catherine de Médicis*, publiées par M. le comte Hector de La Ferrière, t. I, p. 237. — L'original du procès-verbal de Guillaume de Gadaigne est reproduit ici d'après le texte publié, en 1868, dans les *Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 2e série, t. V, p. 368.





GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

Absent. P. 72, 123. Séparé.

Acertener. P. 6. Rendre certain.

Acointer (S'). P. 150. S'unir.

Acroissance. P. 145. Croissance.

Adestrer. P. 142. Rendre adroit.

Adonques. P. 129. Alors.

Affeccion, Afeccionné. P. 29, 45, 67, 79. Sentiment, désir; qui éprouve un sentiment.

Ainçois. P. 131. Plutôt.

Ains. P. 147. Mais.

Ajourner. P. 147. Faire jour.

Alener. P. 150. Respirer, souffler.

Amiable, Amiablement. P. 29, 39, 79. Aimable. aimablement.

AMONCELER. P. 63. Transformer en montagne.

ANIMANT. P. 29, 35. Animal.

APAREILLER. P. 101, 139. Préparer.

ARC TRIONFANT. P. 63. Arc-de-Triomphe.

ARDRE. P. 94, 123. Brûler.

ASSEMBLEMENT. P. 74. Union.

ASSÉNER QUELQU'UN. P. 12, 104. Le frapper.

ATACHER. P. 9. Attaquer.

ATOURNÉ. P. 153. Paré.

ATTACHE. P. 50. Affiche.

AUTRUI (L'). P. 37. Le bien d'autrui.

AVOLÉ. P. 49. Volage.

AV'OUS? P. 120. Avez-vous?

BEC (Le morceau au). P. 41. La bouche encore pleine.

BENIVOLENCE. P. 36. Bienveillance.

BESONGNER. P. 71. Travailler.

BESONGNES. P, 48. Affaires.

BRANC. P. 82, 142. Épée courte et large.

BRIEF (En). P. 83. Bientôt.

BRIEF. P. 85. Prochain.

BROUILLIZ. P. 54. Brouille, querelle.

BRUIT. P. 16. Réputation.

BRUNETTE. P. 147. Fleur.

CARME. P. 88. Vers.

CAROLER. P. 158. Danser, se jouer.

CAUT. (Adj.). P. 128. Habile.

CAUT. (Subst.). P. 136. Habileté.

CE. P. 21, 28, 33, 45. Cela.

CE PENDANT. P. 16, 27. Pendant ce temps.

CERVERIN. P. 146. Plante autrefois réputée anti-aphrodisiaque.

CHARACTERE. P. 59, 75. Signe magique.

CIL. P. 95, 158. Celui, celui-ci.

CITRE. P. 45. Cithare.

CONGREGACION. P. 55. Rassemblement.

CONQUERRE. P. 82. Conquérir.

CONTOURNEMENT. P. 113. Roulement.

CONTREFOUDRE. P. 158. Rival de la foudre.

CONTREGARDER. P. 44. Préserver.

CONVERSER. P. 49. Fréquenter.

COUCHER EN CHAPON. P. 41. Se coucher comme les poules.

COULOMNE. P. 145. Colonne.

COURAGE. P. 91, 147, 151. Cœur.

CRESPILLON. P. 124. Cheveux crêpés, frison.

CUIDER. P. 25, 32. Croire.

CYNE. P. 129. Cygne.

DÉFENSABLE. P. 38. Défendable.

DÉFORMITÉ. P. 54. Laideur.

DÉLIVRE. P. 103. Délivré.

DEMONTRANCE. P. 67. Démonstration.

DEMOURÉE. P. 140. Demeure.
DÉPENDRE. P. 63. Dépenser.
DÉSATELER P. 148. Dételer.
DESCLOS. P. 151. Éclos.
DÉSEMPLUMER. P. 140. Déplumer.
DESPENDRE. P. 94. Perdre.
DESPRISER. P. 69. Mépriser.
DESSERRER. P. 131. Décocher.
DESTITUER. P. 67. Priver.
DESTRE. P. 139. Main droite.
DINE. P. 12, 39, 43, 51, 128. Digne.
DINEMENT. P. 35. Dignement.
DINITÉ. P. 7, 78. Dignité.
DISCORD. P. 89. Discorde.
DISCOURIR. P. 160. Révéler.
DISPENSER. P. 39. Administrer.
DISPUTER. P. 67. Discuter.
DOMESTIQUEMENT. P. 49. Familièrement.
DONT. P. 60. D'où.
DOUCELET. P. 122. Diminutif de Doux.
DOUCINE. P. 45. Sorte de flûte.
DOUSONDOYANT. P. 147. Ondoyant doucement.
DOUTER. P. 71. Redouter.
DUIRE. P. 114. Convenir.

ÉBANOYER (S'). P. 148. Jouer (Se).
EFFORT. P. 12, 13. Force.

EFROYER. P. 146, 153. Effrayer.

EMMANTELER. P. 140. Envelopper comme d'un manteau.

EMMIELEUR. P. 105. Allécheur.

ENCERCELER. P. 100. Encercler.

ENCHANTERESSE. P. 13. Magicienne.

ENCHARGER. P. 51. Confier.

ENCLINER (s'). P. 139. S'intéresser.

ENFARINÉ (Homme). P. 61. Qui a le visage blanc de farine, comme les acteurs de cette époque.

ENGRAVER. P. 88. Graver.

ENROUILLÉ. P. 41. Rouillé.

ENSEIGNE. P. 73. Portrait.

ENSEMBLEMENT. P. 138. Ensemble.

ENSERPENTÉ. P. 130. Composé de serpents.

ENSUIVRE. P. 49. Suivre.

ENTORTILLONNER. P. 136. Entortiller.

ENVIRONNER LE TOUR DE... P. 88. Aller autour de...

ÉPANIR. P. 131. Faire épanouir.

ERRE (Grand). P. 102, 153. Vite.

ERREURS. P. 148. Courses, détours.

ESCLAVER. P. 130. Rendre esclave.

ESLARGIR. P. 113. Donner avec largesse.

ESPLINGUE. P. 41. Épingle.

ESTOUR. P. 89. Bataille.

ESTRANGE. P. 23. Étranger.
ESTRANGER. P. 83. Disjoindre.
ESTRÉCIR. P. 44. Rétrécir.
ESVENTÉ. P. 57. Vantard.
FAILLOIT (Il). P. 20, 55, 58. Fallait (Il).
FARSEUR. P. 61. Joueur de farces, acteur.
FIANCER (Se). P. 85. Avoir confiance.
FINER. P. 85. Finir.
FLAIRANT. P. 144. Fleurant.
FLEURER. P. 131. Flairer.
FLOFLOTER. P. 122. Flotter.
FLOUET. P. 12. Fluet.
FONT. P. 148. Fontaine.
FORCENER. P. 88. Devenir forcené.
FORSAIRE. P. 15. Forçat.
GÉNIAL. P. 83. Conjugal.
GETTEUR DE POINTS. P. 59. Astrologue.
GRACIEUSETÉS. P. 120. Graces.
GRIEF. P. 83. Cruel.
GUINDER. P. 70. Monter.
HAIM. P. 124. Hameçon.
HAUTESSE. P. 82. Noblesse, grandeur.
HEBENIN. P. 131. D'ébène.
HERSOIR. P. 119. Hier soir.
IMMUER. P. 74. Changer.
INDINE. P. 72. Indigne.

IMPUISSANTER. P. 111. Rendre impuissant.
INDIVIDU. P. 76. Individuel.
INFLUS. P. 116. Influence.
INFLUXION. P. 66. Influx, influence
IRÉ. P. 158. Irrité.
ISSANT. P. 114. Sortant.
ITERER. P. 106. Réitérer.
JA. P. 7. Déjà.
JAMBETTE. P. 62. Croc-en-jambe.
JEUNESSE. P. 6, 55. Chose, action de jeunesse.
JOUEUR. P. 62. Acteur.
JUS. P. 157. A bas.
LABERYNTER (Se). P. 111. Perdre (se).
LAIRROIT (Il). P. 70. Laisserait (Il).
LAMPEGER. P. 135. Éclairer, luire.
LASSETÉ. P. 43. Lassitude.
LEZARD. P. 89. De lézard, venimeux.
LOUEUR. P. 108. Louangeur.
LOZ. P. 16, 158. Louange, gloire.
LUITEUR. P. 63. Lutteur.
MADRIGALLE. P. 45. Pièce de musique.
MARBRIN. P. 66. De marbre.
MASQUE. P. 46, 103. Mascarade.
MASTIS. P. 147. Plante, le thymus mastichina.
MESMEMENT. P. 129, 135. Surtout.
MESMES. P. 36. Surtout.

Metre. P. 139. Vers.

Miré. P. 67. Qui s'est bien regardé dans le miroir.

Montre. P. 46. Revue.

Moresque. P. 46. Danse à la manière des Mores.

Moyen (Tenir). P. 12. Modérer.

Moyenner. P. 25. Procurer, causer.

Muliebre. P. 71. Féminin.

Navrer. P. 13, 22, 25, 53. Blesser.

Nécessiter. P. 111. Contraindre.

Nonchaillance. P. 78. Nonchalance.

Nouvelet. P. 121. Diminutif de nouveau, Jeune.

Nubileus. P. 105. Nuageux.

Nuitée. P. 160. Nuit.

Obombrer. P. 83. Ombrager.

Ofenser. P. 13. Blesser.

Onques. P. 23. Jamais.

Orer. P. 136. Chanter.

Ores. P. 18, 128. Maintenant.

Outre. P. 85. Malgré.

Outrer. P. 126. Frapper, atteindre profondément.

Parangonner. P. 69. Comparer.

Paranner. P. 128. Perpétuer.

Paroler. P. 151. Parler.

Passemese. P. 45. Danse italienne.

Perdurable. P. 140. Qui doit durer sans fin.

Pigner. P. 41, 67. Peigner.

Piteux. P. 81. Touché de pitié.

Pitoyable. P. 91. Qui a de la pitié.

Plein. P. 94. Plainte.

Poitrine. P. 67. Cœur.

Possible. P. 16, 19. Peut-être.

Pour autant que. P. 13. Parce que.

Pource. P. 4, 23, 30. Pour cela.

Pource que. P. 24, 28. Parce que.

Privément. P. 49. Familièrement.

Prochasser. P. 86. Pourchasser, chasser.

Quenoille. P. 4. Quenouille.

Rais. P. 150. Rayon.

Ramelet. P. 144. Petit rameau.

Ramentevoir. P. 45. Rappeler.

Rarité. P. 132. Rareté.

Reboucher. P. 13. S'émousser.

Recentement. P. 25. Récemment.

Recueil. P. 64. Accueil.

Réduire en mémoire. P. 57. Rappeler à la mémoire.

Remirer. P. 43. Regarder encore, admirer.

Rescourre, Rescous, P. 57. Délivrer, Délivré.

Revoquer. P. 73 Rappeler.

Revue. P. 97. Action de se revoir.

Riens. P. 152. Chose.

Robber. P. 37. Dérober.

ROBBON. P. 44. Robe courte.

ROULER (Se). P. 153. Se faire rouler.

ROUTE. P. 82. Déroute.

RUER JUS. P. 157. Mettre bas, Déposer.

SACRER. P. 145, 158. Consacrer.

SAGETTE. P. 90. Flèche.

SAILLIE. P. 103. Sortie.

SAILLIR DE L'ARÇON. P. 157. Faire sortir de l'arçon, Désarçonner.

SALTACION. P. 62. Danse, action théâtrale.

SÉJOUR. P. 103. Repos.

SEMBLANCE. P. 13. Ressemblance, Figure.

SERRER. P. 41. Fermer.

SIGNEUR. P. 11, 30, 58, 76, 87, 128, Seigneur.

SIGNEURIE. P. 12. Seigneurie.

SIMPLESSE. P. 88. Simplicité.

SONGEART. P. 64. Triste.

SOUEF (Adv.). P. 100. Suavement.

SOULACIEUS. P. 121. Qui soulage, console.

SOULOIR. P. 68, 157. Avoir coutume.

SQUADRON. P. 82. Escadron.

SUCCÉDER. P. 56. Advenir.

SUFUMIGACION. P. 75. Fumigation (dans le sens magique).

SUPERABONDANT. P. 49. Surabondant.

SUPERNEL. P. 115, 153. Supérieur, céleste.

SUTIL. P. 66, 111. Subtil.

SUTIL. P. 10. Tissé.

A TANT. P. 159. Alors.

TARD. (Adj). P. 156. Tardif.

A TARD. P. 20. Trop tard.

TENDRELET. P. 121. Diminutif de tendre.

TIRÉ. P. 67. Bien mis.

TOURMENTEUR. P. 11. Qui tourmente.

TOURNER. P. 155. Retourner.

TRAVAIL. P. 46, 107. Fatigue, peine.

TRAYTREMENT. P. 125. Traîtreusement.

TREBUCHER. P. 142. Faire trébucher.

TREMPER. P. 81. Tempérer.

VACATION. P. 75. Art.

VAGUE (Le), P. 140. L'air.

VAUX (Fém.). P. 142. Vallées.

VEFVE. P. 146. Veuve.

VENT. P. 131. Émanation, odeur.

VERFLORISSANT. P. 144. Fleurissant en vert.

VESPRÉE. P. 156. Soirée.

VESQUI (Je). P. 88. Vécus (Je).

VEUIL. P. 84. Volonté.

VOLTER. P. 89. Faire tourner.

VOULU (Bien). P. 15. Bien vu.

VOUSISSENT. P. 50, 71. Voulussent.



TABLE

TABLE

RECHERCHES SUR LA VIE ET LES ŒUVRES DE LOUISE LABÉ

APPENDICE



ERRATA

DES ŒUVRES DE LOUISE LABÉ

(1er volume)

Page 76,	ligne 14,	au lieu de	*fortq ue*	lisez	*fort que*
— 93,	vers 8,	—	*n'ol*	—	*n'el*
— 105,	vers 18,	—	*l'on*	—	*lon*
— 110,	ligne 1,	—	*Laba*	—	*Labaea*
— 154,	manchette,	—	*apele*	—	*apelé*

Achevé d'imprimer

Le vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-six

PAR

ALPHONSE LEMERRE

25, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS

A PARIS


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03328 1786

